

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

HORIZON 2030

S'engager pour accroître nos retombées sociales.

Novembre 2025



ÉNONCÉ DE RECONNAISSANCE

Dans un esprit d'amitié et de solidarité, l'Université Laval rend hommage aux Premiers Peuples de ces lieux. Étant à la croisée du Onyionhwentsiio' du peuple Wendat, du Ndakina du peuple W8banaki, du Nitassinan du peuple Innu, du Nitaskinan du peuple Atikamekw et du Wolastokuk du peuple Wolastoqey, nous honorons nos relations les uns avec les autres.

DÉCLARATION SUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

L'Université Laval promeut les avantages de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI), sources de richesse, d'excellence et d'innovation pour l'enseignement et la recherche ainsi que pour tous les membres de sa communauté. L'Université rejette toute forme de discrimination et s'engage envers l'EDI en réalisant des actions et des mesures concrètes définies avec les membres de la communauté universitaire.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INCLUSIVE

Le travail de réconciliation avec les Premiers Peuples et les principes de l'EDI ont inspiré, guidé et orienté l'élaboration de la présente Stratégie de développement durable (ci-après nommée Stratégie). Ils font partie intégrante des paramètres de sa gouvernance.



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la rectrice.....	6
Mot du vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable.....	7
Sommaire.....	8
CONTEXTE ET INTRODUCTION	
Contexte.....	10
La culture de développement durable à l'Université Laval.....	10
L'engagement en développement durable.....	11
L'historique de la démarche de développement durable.....	12
La définition du développement durable à l'Université.....	14
Stratégie DD.....	15
Les orientations de la Stratégie.....	15
Processus d'élaboration collectif, inclusif et participatif.....	15
Une Stratégie en trois volets.....	15
VOLET 1 – ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	
PRIORITÉ 1	
Renforcer la connaissance des membres de la communauté universitaire en DD et leurs contributions à l'atteinte des ODD.....	17
Mise en contexte.....	17
En marche vers l'objectif.....	17
Plans d'action contributifs.....	17
Engagements 2023-2026.....	18
PRIORITÉ 2	
Appuyer et mettre en valeur la contribution des activités d'enseignement et de recherche à l'atteinte des ODD.....	19
Mise en contexte.....	19
En marche vers l'objectif.....	19
Plans d'action contributifs.....	19
Engagements 2023-2026.....	20
PRIORITÉ 3	
Favoriser l'émergence d'approches expérientielles en DD.....	21
Mise en contexte.....	21
En marche vers l'objectif.....	21
Plans d'action contributifs.....	21
Engagements 2023-2026.....	21
VOLET 2 – MILIEU DE VIE	
PRIORITÉ 1	
Réduire l'empreinte climatique de l'Université.....	23
Mise en contexte.....	23
En marche vers l'objectif.....	23
Plans d'action contributifs.....	23
Engagements 2023-2026.....	24

VOLET 2 – MILIEU DE VIE (SUITE)

PRIORITÉ 2

Favoriser le bien-être et la qualité de vie des membres de la communauté universitaire.....	26
Mise en contexte.....	26
En marche vers l'objectif.....	26
Plans d'action contributifs.....	27
Engagements 2023-2026.....	27

PRIORITÉ 3

Intensifier l'application des principes de développement durable dans la gestion des espaces et des ressources à l'Université.....	29
Mise en contexte.....	29
En marche vers l'objectif.....	29
Plans d'action contributifs.....	29
Engagements 2023-2026.....	30

VOLET 3 – UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉS

32

PRIORITÉ 1

Soutenir le développement sociétal par l'innovation responsable, partagée et durable.....	33
Mise en contexte.....	33
En marche vers l'objectif.....	33
Plans d'action contributifs.....	33
Engagements 2023-2026.....	34

GOVERNANCE EN DD

38

Une gouvernance universitaire renouvelée et engagée.....	38
Rôles et responsabilités en lien avec la Stratégie.....	39
Les démarches transversales comme cadre participatif en DD.....	40
Gouvernance ouverte, inclusive et diversifiée.....	41
Outils de planification et de suivi.....	43
Le tableau de mise en œuvre de la Stratégie 2023-2026.....	48
Les cibles et les tableaux de bord.....	50
Conclusion.....	52

ANNEXES

53

ANNEXE I – Une approche participative.....	54
ANNEXE II – Les secteurs d'activités et plans d'action contributeurs à la Stratégie.....	56
ANNEXE III – Les démarches transversales : pour accroître nos retombées sociales positives.....	68

MOT DE LA RECTRICE



L'Université Laval est reconnue, dans la ville de Québec et de par le monde, pour sa contribution à la création d'un avenir meilleur. Collectivement, nous formons **une université d'impact**, c'est-à-dire une université où l'enseignement et la recherche ont montré qu'ils sont au service du bien commun; une université qui participe significativement à la construction du monde de demain, n'hésitant pas à faire le kilomètre supplémentaire pour faire avancer les choses; une université où il fait bon étudier, travailler et vivre.

On ne peut nier que les fractures sociales, démographiques, environnementales et économiques sont de plus en plus profondes. **Les défis de société et le développement durable** exigent de nouvelles connaissances, requièrent plus d'interdisciplinarité dans les études et en recherche, et commandent des partenariats et un transfert de connaissances plus ouverts et plus larges. Depuis plusieurs années, l'Université Laval – comme établissement d'enseignement et de recherche, bien entendu, mais également comme entreprise citoyenne – s'est engagée à jouer un rôle de premier plan pour relever ces défis.

Conformément aux orientations du Plan institutionnel ULaval 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact, la mise à jour de la démarche en développement durable nous permet de passer en deuxième vitesse, propulsés notamment par :

- > un appui à l'engagement de la communauté universitaire pour atteindre avec plus de force les objectifs de développement durable (ODD);
- > des actions concrètes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion;
- > des démarches transversales de développement inspirées par les ODD;
- > un plan de développement de la recherche axé sur les ODD, connectée et inclusive;
- > une gouvernance universitaire renouvelée et s'engageant à ancrer les perspectives du développement durable dans la prise de décision.

En tant que membres de la communauté universitaire, nous sommes appelés à relever de grands défis en développement durable et à agir avec audace pour provoquer des changements ambitieux et structurants. La Stratégie de développement durable de l'Université Laval – horizon 2030 propose des approches rassembleuses de même que des solutions concrètes et innovantes.

Ensemble, je sais que nous saurons renforcer la portée, l'influence et l'impact de l'Université Laval, tant localement que mondialement, par l'excellence de notre enseignement et de notre recherche, par le transfert de la connaissance au service des gens et des collectivités, et par notre engagement à coconstruire un avenir durable.

Sophie D'Amours
Rectrice

MOT DU VICE-RECTEUR

AFFAIRES INTERNATIONALES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les universités ont un rôle primordial à jouer pour construire un avenir durable et inclusif : l'Université Laval – à l'instar de nombreux autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche – a choisi de s'engager pleinement dans ce rôle.

C'est donc avec beaucoup de fierté que le vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable présente la Stratégie de développement durable de l'Université Laval – horizon 2030.

Cette Stratégie est le fruit d'un travail colossal mené au fil des dernières années par des membres de notre organisation et par des partenaires externes. Ces efforts généreront, nous en sommes convaincus, des retombées sociétales positives et durables importantes.

Ancrée dans les orientations issues du Plan institutionnel ULaval 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact, la Stratégie de développement durable dans laquelle l'Université Laval s'engage est audacieuse, globale et intégrée. Elle vise à assurer le déploiement de la Vision commune en développement durable et de la Politique de développement durable de notre université. Elle propose des objectifs concrets et des cibles ambitieuses.

La Stratégie se décline en trois grands volets : le **Volet 1 – l'enseignement et la recherche** mise sur le cœur de la mission de notre organisation; le **Volet 2 – le milieu de vie** met à profit les actions spécifiques relevant de différentes unités administratives de notre établissement d'enseignement; et le **Volet 3 – Université et sociétés** met l'accent sur la participation au développement durable des collectivités. Finalement, le **chantier sur l'ambition climatique** présenté dans le Plan institutionnel ULaval 2023-2028, propose une toute nouvelle approche pour mobiliser notre communauté et offre différentes occasions de transformation.

L'équipe du vice-rectorat est particulièrement heureuse et reconnaissante de la grande collaboration et de la générosité de l'ensemble de la communauté de l'Université Laval et de ses partenaires dans l'élaboration de la démarche de développement durable. La voie vers la réussite de cette démarche ne peut qu'être collective : nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre engagement.

François Gélinau

Vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable

S'ENGAGER POUR ACCROÎTRE NOS RETOMBÉES SOCIALES

Le développement durable est un trait distinctif de la culture de l'Université Laval. Valorisant l'approche participative avec, par et pour la communauté, l'Université met en valeur l'atteinte des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies dans ses activités.

Intégrée et contributive au Plan institutionnel ULaval 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact, la Stratégie de développement durable se veut audacieuse, cohérente et globale. Elle permet de définir un sens commun pour maximiser l'impact des actions en DD.

La Stratégie mise sur les forces de la communauté universitaire en s'appuyant sur l'arrimage de 21 plans et stratégies sectoriels. Au total, 27 unités et plus de 100 personnes ont participé aux réflexions menant à la détermination des cibles et objectifs, ainsi qu'à la sélection des engagements les plus contributifs. Cette approche inclusive favorise la cohérence et la synergie entre les différentes actions, en plus de mettre de l'avant l'importance de la transversalité. Elle établit des priorités partagées afin d'atteindre des objectifs communs, ce qui permet d'accroître et de multiplier les retombées sociales positives.

La Stratégie vise un horizon jusqu'en 2030, permettant de dégager des cibles ambitieuses. Elle se déploie en 3 volets, en 7 priorités, et en 35 engagements. Un premier tableau de mise en œuvre 2023-2026 présente les engagements proposés afin de répondre aux priorités identifiées. Chaque engagement repose sur plusieurs actions déployées progressivement par des équipes multidisciplinaires. Les rôles et responsabilités des acteurs de la gouvernance en développement durable ont également été précisés, tout comme le cadre participatif des membres de la communauté universitaire essentiel à leur mobilisation et à leur engagement.

En plus des engagements de la Stratégie, un projet collectif visant à accélérer nos actions face à l'urgence climatique sera proposé à la communauté universitaire.

L'Université Laval tient à remercier l'ensemble des personnes et unités pour leur apport essentiel à l'élaboration de la Stratégie. Celle-ci est une invitation à une transformation des façons de faire pour une accélération de l'intégration et du déploiement du DD au sein de notre établissement. L'ensemble de la communauté universitaire est convié à contribuer à bâtir collectivement un avenir durable.

POUR MULTIPLIER NOS OCCASIONS DE TRANSFORMATION

La vision du développement durable à l'Université Laval s'articule autour de trois volets interdépendants qui s'alimentent mutuellement. Cette interdépendance vise l'intégration et l'accélération du développement durable à l'Université par le renforcement de sa mission d'enseignement et de recherche, l'expérimentation d'approches et de comportements durables au cœur de son milieu de vie et la participation au développement durable des collectivités.



VOLET 1 ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

À l'Université Laval, contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ci-après les ODD) passe en premier lieu par les activités d'enseignement, de recherche, de création et d'innovation.

VOLET 2 MILIEU DE VIE

À l'Université Laval, le DD est transversal et touche l'ensemble de son organisation, qui devient ainsi un laboratoire vivant. Il s'intègre aux différentes stratégies et aux plans d'action.

VOLET 3 UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉS

À l'Université Laval, la participation au développement durable des collectivités passe notamment par le partage des savoirs et des innovations.

VOLET 1 - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

- PRIORITÉ 1** Renforcer la connaissance des membres de la communauté universitaire en DD et leurs contributions à l'atteinte des ODD.
- PRIORITÉ 2** Appuyer et mettre en valeur la contribution des activités d'enseignement et de recherche à l'atteinte des ODD.
- PRIORITÉ 3** Favoriser l'émergence d'approches expérientielles en DD.

VOLET 2 - MILIEU DE VIE

- PRIORITÉ 1** Réduire l'empreinte climatique de l'Université.
- PRIORITÉ 2** Favoriser le bien-être et la qualité de vie des membres de la communauté universitaire.
- PRIORITÉ 3** Intensifier l'application des principes de développement durable dans la gestion des espaces et des ressources à l'Université.

VOLET 3 - UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉS

- PRIORITÉ 1** Soutenir le développement sociétal par l'innovation responsable, partagée et durable.

35 ENGAGEMENTS POUR ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE

QUELQUES CIBLES INSPIRANTES

90 %

des diplômées et diplômés de 1^{er} et de 2^e cycles initiés aux enjeux DD d'ici 2030.

-70 %

Maintenir la carboneutralité et réduire, d'ici 2030, les émissions de GES de portée 1 et 2 de 70 % par rapport à 2006.



Augmenter le pourcentage de répondantes et répondants qui enregistrent une santé mentale florissante.

70 %

des entités de recherche rattachées à un enjeu DD d'ici 2030.

95^e

Demeurer au-dessus du 95^e percentile au THE Impact Ranking.

CONTEXTE

LA CULTURE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le développement durable est un trait distinctif de l'Université Laval. Elle s'inscrit au cœur de sa mission :



Animée d'une profonde culture de développement durable, l'Université Laval forme des générations étudiantes engagées et créatrices, des citoyens et citoyennes de premier plan, des scientifiques et des leaders en entrepreneuriat exerçant une influence marquée sur l'évolution des sociétés. Ouverte sur le monde et chef de file dans la francophonie, l'Université Laval vise l'excellence en enseignement et en recherche. Référence pour ses partenaires autant que source d'inspiration, elle rassemble les forces du changement – au cœur de l'effervescence universitaire de la ville de Québec.¹»

Valorisant l'approche participative avec, par et pour la communauté, l'Université met en valeur l'atteinte des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ONU)² (ci-après les ODD) dans ses activités. La démarche de développement durable renforce la contribution de l'établissement d'enseignement, particulièrement dans la lutte contre les changements climatiques, en collaborant avec toutes et tous à la mise en place de solutions durables.

Rôle de la culture

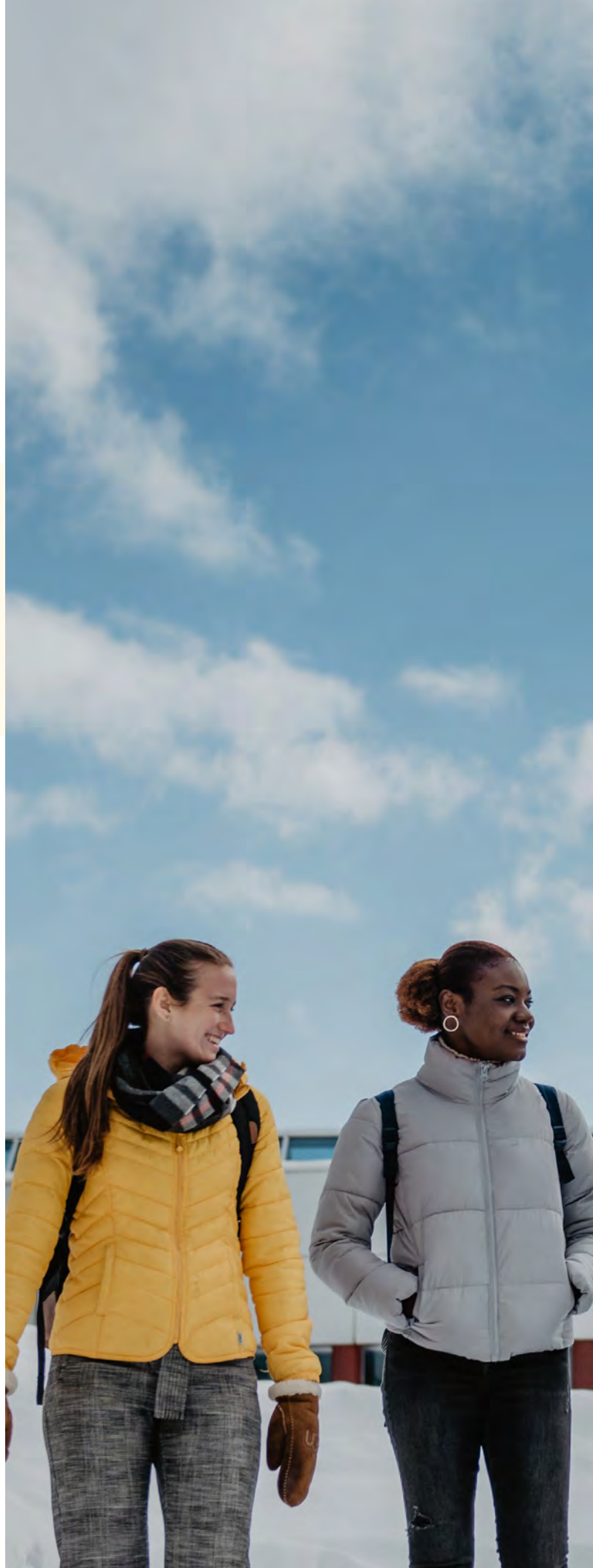
La culture, c'est promouvoir les arts, la science et les patrimoines (humain, scientifique, culturel, historique, naturel et immobilier), de manière à mettre en valeur la diversité culturelle et la cohabitation pacifique sur le campus et à faire rayonner l'expertise des membres de la communauté universitaire³.

En tant que laboratoire vivant, la Bibliothèque de l'Université est un vecteur important de la culture. Elle donne un accès gratuit à des collections d'excellence, présente différentes activités de médiation culturelle et favorise la diffusion des connaissances de même que la préservation du patrimoine pour les générations à venir.

1. Université Laval. (2023). [Mission, vision, valeurs](#).

2. Organisation des Nations unies (17 août 2021). [17 objectifs pour sauver le monde](#).

3. Université Laval. (2022). [Politique de développement durable](#), article 5.3.4 e).





L'ENGAGEMENT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable (DD) occupe une place centrale à l'Université Laval depuis la création de la démarche en 2007. L'Université a depuis choisi de participer de manière soutenue aux efforts mondiaux à cet égard. Elle souscrit ainsi aux 17 ODD adoptés par les Nations unies. Les ODD forment « un plan d'action pour que tous les pays – pauvres, riches ou à revenus moyens – puissent prospérer en protégeant la planète et vivre en paix⁴ ».

Dans les dernières années, cet engagement a été renouvelé et étendu pour intégrer les principes de DD et contribuer à l'atteinte des ODD dans les différentes pratiques. À l'Université Laval :

- > contribuer à l'atteinte des ODD passe en premier lieu par les activités d'enseignement, de recherche, de création et d'innovation;
- > le DD est transversal et touche l'ensemble de son organisation, qui devient ainsi un laboratoire vivant. Il s'intègre aux différentes stratégies et aux plans d'action;
- > la contribution au DD des collectivités passe notamment par le partage des savoirs et des innovations;
- > la participation et la mobilisation de la communauté sont au cœur de sa culture commune en DD.








4. Organisation des Nations unies (22 juillet 2022). [Le programme de développement durable](#).

L'HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Forte de ses réalisations antérieures, l'Université Laval est engagée dans une démarche d'amélioration constante et multiplie les engagements et les accomplissements.

■ GOUVERNANCE DD ■ ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE ■ MILIEU DE VIE ■ LEADERSHIP ET PARTENARIATS

1977 / 2007	2008 / 2009	2010 / 2011	2012 / 2013	2014 / 2015
 <p>1977</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Récupération du papier sur le campus ■ Plan directeur pour la protection et la promotion de l'environnement <p>1995</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Implantation de la récupération multimatière <p>2005</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Création de l'Institut Environnement, Développement et Société <p>2007</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Création de la démarche DD et de la Table de concertation ■ Mise sur pied du fonds DD ■ Ajout d'une chaudière électrique au système de chauffage ■ Implantation de la récupération des matières compostables 	 <p>2008</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Première Politique institutionnelle de développement durable ■ Lancement du Virage Santé <p>2009</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Règlement des études bonifié afin d'y ajouter l'initiation aux enjeux DD ■ Plan d'action DD 2009-2012 ■ Premier bilan des émissions de GES 	 <p>2010</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réseau des répondantes et répondants locaux en DD ■ Politique d'approvisionnement intègre la dimension d'achat responsable ■ Cours d'introduction au DD pour tout étudiant de premier cycle (DDU-1000) <p>2011</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Création du profil DD ■ Premières bourses de leadership et développement durable ■ Premier chantier de construction de ponts carboneutres au Canada ■ Création de la certification événements écoresponsables ■ Lancement de la boutique des sciences et des savoirs, Accès Savoirs 	 <p>2012</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Plan d'action DD 2012-2015 ■ Lancement de Mon équilibre ULaval <p>2013</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Révision de la Politique institutionnelle DD ■ Création de l'Alliance santé Québec ■ Mécanisme de reconnaissance des cours et programmes en DD ■ Programme de compensation volontaire des émissions de GES ■ Lancement du site de gestion des biens excédentaires Entrepôt ULaval 	 <p>2014</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Agrandissement de la Forêt Montmorency ■ Création de l'Institut nordique du Québec ■ STARS-Obtention du niveau or (73,28/100) ■ Ajout de clauses contractuelles en alimentation responsable <p>2015</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ MOOC-DD : enjeux et trajectoires ■ Plan d'action DD 2015-2018 ■ Première université carboneutre au Québec ■ Récupération des petits équipements électroniques via les électrobacs

2016 / 2017



2016

- Création de la démarche Entrepreneuriat responsable
- Plan de lutte aux changements climatiques 2015-2018
- Plan d'action en efficacité énergétique (2016-2018)
- Certification vélo sympathique – Niveau or
- STARS – Renouvellement de la certification et obtention du niveau or (82,53/100)

2017

- Mission universitaire actualisée y intégrant officiellement le DD
- Microprogramme unique sur les saines habitudes de vie
- MOOC – Le Québec nordique : enjeux, espaces et cultures
- Stratégie Sentinelle Nord
- Rucher pédagogique UL

2018 / 2019



2018

- Politique sur la gestion énergétique
- MOOC- Le management responsable
- Démarche de réduction à la source des articles à usage unique

2019

- Création de la démarche Partenariats
- Création de la démarche Santé durable
- Officialisation du retrait des bouteilles d'eau
- Plan d'investissements responsables
- Laissez-passer universitaire de transport (LPU)
- Lancement du Réseau étudiant UniC
- Première participation à Times Higher Education Impact Rankings
- STARS – Renouvellement de la certification et obtention du niveau or (84,99/100)
- Soutien à la carboneutralité du Château Frontenac et du Palais des congrès
- Signature de la Charte Dimensions en EDI

2020 / 2021



2020

- Création de la démarche Engagement social
- Institut EDI2 (Équité, Diversité, Inclusion, Intersectionnalité)
- Plan d'action- L'Université Laval en action avec les Premiers Peuples
- Plan d'action en efficacité énergétique 2020-2025

2021

- Lancement de la Vision commune en développement durable
- Plan de développement de la recherche, de la création et de l'innovation intégrant les ODD
- Centre de recherche en santé durable VITAM
- Chantiers d'avenir sur EDI et sur la sécurité alimentaire
- Campus nordique et estival
- Adhésion à la Charte de l'Okanagan
- Plan d'action 2021-2024 Démarche en santé durable
- Adhésion au regroupement d'investisseurs Climate Action 100+

2022 / 2023



2022

- Renouvellement de la gouvernance en DD
- Adoption de la Politique DD révisée
- Stratégie énergétique
- Signature d'un engagement pour protéger la biodiversité
- Cercle des Premiers peuples

2023

- STARS – Renouvellement et obtention du niveau platine (87,91/100)
- Lancement de la Stratégie DD

LA DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'UNIVERSITÉ

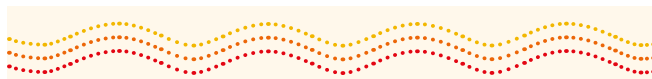
Dans le cadre de la Stratégie, l'Université s'appuie sur la définition du développement durable présentée dans sa Politique DD, adoptée en 2022 : « En s'inspirant de la définition de l'ONU⁵, le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le développement durable appelle des actions concertées pour construire, pour les individus et pour la planète, un monde durable et résilient, où chacun a sa place.⁶ »

Au cours des consultations effectuées auprès de la communauté universitaire, notamment celles réalisées lors de la Planification ULaval 2023-2028, il a été mentionné que le terme « développement durable » pourrait être actualisé pour mieux refléter les préoccupations sociales et environnementales en jeu.

En tant que lieu de partage et de construction des savoirs, les universités sont au cœur de leur évolution et des concepts qui les sous-tendent. L'approche participative au cœur de la présente Stratégie donne l'audace, la transparence et la cohérence nécessaires à l'évolution et à la transformation de la définition du DD pour et avec la communauté universitaire en vue de maximiser sa mobilisation.

Par ailleurs, le recours aux ODD pour guider ses actions renforce la notion de contribution au développement fondamental des personnes et de l'humanité, à la fois en prenant en compte les enjeux sociaux et économiques et en respectant les limites environnementales.

Les engagements pris et les actions qui seront réalisées dans le cadre de cette Stratégie attestent d'une orientation qui préconise le déploiement d'initiatives sobres et responsables en soutien à la transition environnementale et sociale requise, à la lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au développement de compétences humaines qui y contribueront et leur seront essentielles.



Gardiens des territoires

Dans les langues des Premiers Peuples, le terme « développement durable » n'existe pas. Gardiens des territoires depuis des générations, les Premiers Peuples jugent que la notion de développement est intrinsèquement durable.

5. Organisation des Nations unies. (17 août 2021). [Le programme de développement durable](#).

6. Université Laval. (23 février 2022). [Politique de développement durable](#).



STRATÉGIE DD

LES ORIENTATIONS

La Stratégie de développement durable se veut audacieuse, cohérente, globale et intégrée à la Planification stratégique de l'Université Laval 2023-2028. Elle assure le déploiement de la [Vision commune en développement durable](#) tout en précisant les engagements découlant de la [Politique de développement durable](#). Pour diriger les travaux menant à l'élaboration de la Stratégie, un comité de pilotage a été créé. Sa composition et son fonctionnement sont présentés à l'annexe I.

Culture DD intégrée à la mission ULaval

Vision commune en DD

Révision de la Politique DD

Plans et stratégies sectoriels

Tableau de bord

La Stratégie permet de définir un sens commun pour maximiser l'impact des actions en DD. Elle s'appuie notamment sur l'arrimage de 21 plans et stratégies sectoriels de l'Université Laval, présentés à l'annexe II. Cette approche favorise la cohérence et la synergie entre les différentes actions, ce qui permet d'accroître et de multiplier ses retombées sociales positives.

Dans un horizon menant à 2030, l'Université propose à sa communauté d'aller plus loin, ensemble. En établissant des priorités, la Stratégie assure un rôle de leadership vers l'atteinte d'objectifs communs. Elle propose un premier tableau de mise en œuvre, visant la période 2023-2026, qui regroupe 35 engagements portés par plusieurs unités, répartis en 7 priorités. Un deuxième tableau, ciblant la période 2026-2029, suivra.

La Stratégie propose également une approche de gouvernance solide et participative qui favorisera la réalisation des ambitions collectives de la communauté universitaire en matière de développement durable.

PROCESSUS D'ÉLABORATION COLLECTIF, INCLUSIF ET PARTICIPATIF

Dans le respect des principes de participation et de consultation au cœur de la démarche DD, la Stratégie comporte une approche inclusive et collective.

Au terme des rencontres avec les responsables des 21 plans d'action et secteurs d'activités potentiellement contributifs à la Stratégie, plusieurs rencontres de travail ont suivi pour préciser certains éléments, explorer de nouveaux angles et orienter le choix et la rédaction des priorités.

Au total, 103 personnes provenant de 27 unités ont participé aux réflexions menant à la détermination de cibles et la sélection des actions les plus contributives. Les séances de travail ont mis l'accent sur l'importance de la transversalité et de la collaboration pour bâtir un avenir durable. De plus, de nombreuses propositions et préoccupations en DD ont été émises lors des consultations en lien avec la Planification institutionnelle 2023-2028 et ont été considérées dans les propositions de la Stratégie.

L'Université Laval tient à remercier chaleureusement chacune de ces personnes et unités pour leur apport essentiel à l'élaboration de la Stratégie.



UNE STRATÉGIE EN TROIS VOLETS

La Stratégie développée se décline en trois grands volets.

- > Le Volet 1 – Enseignement et recherche, par lesquels la plus grande contribution à l'atteinte des ODD se matérialise;
- > Le Volet 2 – Milieu de vie, qui met à profit les plans d'action spécifiques relevant des différentes unités administratives;
- > Le Volet 3 – Université et sociétés, qui prône la participation des collectivités au DD.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE



L'Université Laval contribue d'abord à l'atteinte des ODD par ses activités d'enseignement, de recherche, de création et d'innovation.

Grâce à ses activités d'enseignement, elle contribue à former des leaders aptes à mettre en place les transformations nécessaires au développement durable des collectivités et à répondre aux grands enjeux sociétaux. De plus, par ses activités de recherche, de création et d'innovation, elle participe à cette transformation entre autres par l'avancement des connaissances en DD et à leur partage avec la communauté universitaire, ses partenaires et la société en générale.

Pour mieux encadrer l'intégration du DD dans ses activités d'enseignement et de recherche, l'Université a établi de grandes orientations :

- > Promouvoir la collaboration interdisciplinaire en enseignement et en recherche en DD;
- > Miser sur l'approche expérientielle d'apprentissage en DD pour que l'ensemble de la communauté universitaire puisse participer activement à l'élaboration de solutions porteuses pour la société;
- > Valoriser les activités et les initiatives d'enseignement et de recherche de la communauté universitaire en matière de DD;
- > Assurer le rayonnement et le transfert des connaissances et des innovations en DD aux collectivités, dans une perspective de science ouverte.

Ces grandes orientations ont guidé le choix des priorités pour le Volet enseignement et recherches de la Stratégie.

LES PRIORITÉS DU VOLET 1 - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

- > **Priorité 1 :** Renforcer la connaissance des membres de la communauté universitaire en DD et leurs contributions à l'atteinte des ODD.
- > **Priorité 2 :** Appuyer et mettre en valeur la contribution des activités d'enseignement et de recherche à l'atteinte des ODD.
- > **Priorité 3 :** Favoriser l'émergence d'approches expérientielles en DD.

PRIORITÉ 1

RENFORCER LA CONNAISSANCE DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE EN DD ET LEURS CONTRIBUTIONS À L'ATTEINTE DES ODD

L'Université outille ses membres afin de soutenir leur compréhension du développement durable et de leur rôle dans cette démarche. Ainsi, par une éducation tant formelle qu'informelle, elle initie la population étudiante aux enjeux reliés au DD et forme des générations d'agentes et agents de changement.

MISE EN CONTEXTE

Depuis 2009, sous la forme d'un objectif général dans le Règlement des études, « tout programme de baccalauréat, y compris le baccalauréat multidisciplinaire et les doctorats de premier cycle, a pour objectifs de permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'être initié aux enjeux reliés au développement durable de manière à agir de façon responsable dans son milieu⁷ ». L'Université s'assure ainsi de former des cohortes entières de leaders prêts à transformer leurs milieux de manière responsable.

Que ce soit dans le cadre d'un programme axé sur le DD ou d'une autre formation, l'Université offre ainsi près de 400 cours en DD à la communauté étudiante, cours reconnus dans le cadre d'une démarche structurée de reconnaissance.

Compétences clés en DD

Le chercheur Arnim Wiek a élaboré un cadre théorique en matière de pédagogie du développement durable, identifiant cinq compétences clés relevées dans les programmes professionnalisants en DD : la pensée systémique, la capacité d'anticipation, la compétence normative, la compétence stratégique et la compétence interpersonnelle (Wiek et al., 2011)⁸. Ce cadre a été utilisé par l'Université pour établir les bases de la reconnaissance de l'offre de formation en DD.

Elle offre également des formations en ligne ouvertes à tous (MOOC), de niveau universitaire, accessibles à un nombre illimité de participants résidant partout dans le monde.

De plus, en 2020, grâce à l'initiative de plusieurs collaborateurs, la Bibliothèque a mis en ligne les ressources éducatives numériques (REN), principalement destinées aux enseignantes et enseignants de tous les niveaux scolaires. Les REN regroupent du matériel pédagogique en DD gratuit, fiable et de qualité, accessible à tous.

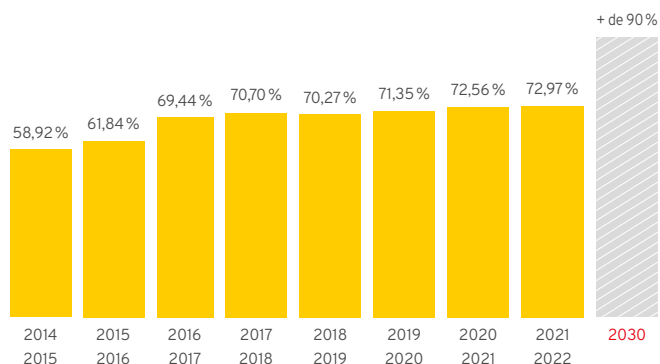
Formations en ligne ouvertes à tous en DD (MOOC)

Différents MOOC sont offerts à l'Université Laval, dont ceux-ci, qui ont un lien fort avec le développement durable : *Développement durable : enjeux et trajectoires; Le Québec nordique : enjeux, espaces et cultures; Le management responsable.*

EN MARCHÉ VERS L'OBJECTIF

Indicateur : Proportion des diplômées et diplômés de 1^{er} cycle et de 2^e cycles initiés aux enjeux de développement durable (grades de 1^{er} cycle et de 2^e cycle - maîtrises professionnelles).

Cible : Plus de 90 % des diplômées et diplômés de 1^{er} et de 2^e cycle initiés aux enjeux DD d'ici 2030.



Indicateur : Note moyenne obtenue à l'enquête annuelle d'évaluation des connaissances en développement durable. Cible à venir.

PLANS D'ACTION CONTRIBUTIFS

Plusieurs plans d'action de l'Université Laval contribueront de manière directe à l'atteinte des objectifs pour la connaissance en DD.

Le Règlement des études et la Planification des évaluations périodiques des programmes par le Bureau de la qualité des programmes (BQP) seront deux éléments contributifs majeurs à l'atteinte des objectifs en matière de connaissance en DD.

7. Université Laval. (1er septembre 2021). [Règlement des études](#).

8. WIEK, Arnim, Lauren WITCOMBE et Charles L. REDMAN, 2011, « Key Competencies in Sustainability. A Reference Framework for Academic Program Development », *Sustainability Science*, Technical University of Catalonia, 6(2), 203-218.

ENGAGEMENTS 2023-2026

ENGAGEMENT 1 – Déployer le Plan d’accompagnement et d’animation des objectifs de développement durable (PAAODD) visant à renforcer la connaissance en DD de l’ensemble de la communauté universitaire.

Le PAAODD a pour objectif de favoriser la prise en compte des ODD par l’ensemble de la communauté universitaire afin d’appuyer le passage à l’action. Il propose notamment des formations offertes à l’ensemble de la population étudiante et des membres du personnel, de même que des ateliers et des conférences pédagogiques adaptés aux différents groupes cibles. Le Plan vise également à faciliter le partage d’expertise et d’expériences ainsi qu’à outiller les membres de la communauté universitaire pour qu’ils et elles passent à l’action et contribuent collectivement à l’atteinte des ODD.

ENGAGEMENT 2 – Offrir un service-conseil aux directions facultaires et aux directions de programmes afin que les étudiantes et étudiants soient initiés au DD et puissent agir de façon responsable face à ses enjeux.


Structurée pour agir en synergie avec les actions menées dans le cadre de l’évaluation et de l’appui à la qualité des programmes, une offre d’accompagnement-conseil personnalisé est mise en place, en fonction des besoins et des particularités des facultés et des programmes. Des outils et des mesures d’appui complètent cette offre.

ENGAGEMENT 3 – Réaliser une enquête annuelle d’évaluation des connaissances en DD auprès des membres de la communauté universitaire.

L’acquisition de connaissances en DD peut se faire à l’intérieur des cours, des programmes, des conférences et des écoles d’été, mais également grâce à des échanges avec des personnes engagées. Une enquête annuelle est instaurée pour mesurer la progression des connaissances en DD.

Évaluation des connaissances en DD

Le questionnaire d’évaluation des connaissances en DD a été développé avec une équipe de recherche de l’Observatoire québécois de l’adaptation aux changements climatiques (OQACC), rattachée à la Faculté des sciences de l’éducation. Le questionnaire a été distribué une première fois auprès de la population étudiante à l’automne 2022. L’analyse statistique et psychométrique des résultats a permis de confirmer la robustesse de la méthodologie développée.



L’engagement 1 propose notamment des formations DD gratuites offertes à l’ensemble de la communauté universitaire.

PRIORITÉ 2

APPUYER ET METTRE EN VALEUR LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE À L'ATTEINTE DES ODD

La collaboration avec les facultés permet de mettre en lumière la contribution des activités d'enseignement et de recherche au DD, notamment à l'atteinte des ODD; elle fait également naître des occasions de synergies interdisciplinaires pour augmenter l'impact des activités.

MISE EN CONTEXTE

Par sa mission d'enseignement, de recherche et d'engagement dans les collectivités, l'Université Laval offre plusieurs activités qui favorisent l'émergence d'innovations sociales et technologiques visant à répondre aux nouveaux défis des sociétés. Elle stimule l'acquisition et la partage du savoir dans des domaines d'expertise qui contribuent au DD et à l'atteinte des ODD.

Ainsi, un groupe de travail en enseignement et recherche en développement durable (GTERDD, initialement nommé comité de coordination de formation en développement durable (CCOFDD)) a été créé en 2012 afin de soutenir les engagements de l'Université Laval pour le DD. Il cherche, entre autres, à favoriser la prise en compte des ODD au sein de la formation, de la recherche et, plus largement, auprès de la communauté universitaire.

Concrètement, le mandat du GTERDD intègre la consolidation des outils développés et l'établissement de portraits globaux et spécifiques sur l'intégration de ces concepts dans l'enseignement et la recherche. De même, le groupe de travail s'assure d'offrir un accompagnement adéquat et personnalisé aux membres de la communauté de recherche afin qu'elles et ils comprennent mieux les ODD et soient en mesure de les expliciter dans leurs activités.

EN MARCHÉ VERS L'OBJECTIF

	INDICATEUR - ENSEIGNEMENT	INDICATEUR - RECHERCHE	
	Nombre de cours ayant un lien majeur avec un ODD	Nombre de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat par ODD	Nombre de publications par ODD
	2021-2022	2021-2022	de 2016 à 2020
ODD 1	30	9	110
ODD 2	101	46	289
ODD 3	528	163	3595
ODD 4	472	42	218
ODD 5	64	17	226
ODD 6	56	7	363
ODD 7	29	14	362
ODD 8	330	55	297
ODD 9	354	93	355
ODD 10	96	17	273
ODD 11	168	19	302
ODD 12	84	34	345
ODD 13	145	36	458
ODD 14	27	26	264
ODD 15	105	38	449
ODD 16	362	33	341
ODD 17	117	9	N/A
	sur 4994	sur 652	

Ces indicateurs visent à présenter un portrait de la contribution des activités d'enseignement et de recherche à l'atteinte des ODD. Ainsi, aucune cible n'est rattachée à ces indicateurs.

PLANS D'ACTION CONTRIBUTIFS

Plusieurs plans d'action de l'Université Laval contribueront de manière directe à ce que les activités d'enseignement et de recherche participent à l'atteinte des ODD.

Ainsi, le Plan de développement, recherche, création, innovation 2022-2027 sera particulièrement mis à profit. Intitulé *S'unir pour transformer le monde – Innover pour le mieux-être en société*, ce plan s'articule autour d'une ambition claire : mener des travaux de recherche inclusifs, connectés et durables au bénéfice des collectivités et de la planète.

ENGAGEMENTS 2023-2026

ENGAGEMENT 4 – Établir et partager un portrait de la contribution des activités d'enseignement et de recherche à l'atteinte des ODD.

Une démarche permettant de mesurer et de mettre en valeur la contribution des activités d'enseignement et de recherche qui participent à l'atteinte des ODD est en cours de développement. À terme, la contribution aux ODD d'un cours, d'un programme ou d'un projet de recherche pourrait être synthétisée graphiquement.

ENGAGEMENT 5 – Mettre en valeur les initiatives facultaires inspirantes contribuant à l'atteinte des ODD.

En vue de créer un effet d'entraînement, une vitrine de rayonnement est mise en place. Elle vise à présenter des initiatives concrètes, vécues dans les différentes facultés, de même que la multiplicité des actions contribuant à l'atteinte des ODD déployées tant par l'enseignement et la recherche que par les initiatives des membres de la communauté universitaire.

ENGAGEMENT 6 – Bonifier l'offre de soutien pour faciliter la contribution à l'atteinte des ODD par les activités d'enseignement et de recherche.

Une offre de soutien constituée de nouvelles ressources pédagogiques et d'activités de perfectionnement (guides, partage de bonnes pratiques, ateliers d'échanges et de mise en œuvre, etc.) destinées aux corps professoral et enseignant est progressivement déployée.

ENGAGEMENT 7 – Offrir un soutien aux étudiantes et étudiants de 2e et 3e cycle afin qu'elles et ils mettent en valeur la contribution de leur projet de recherche à l'atteinte des ODD.

L'objectif est que les étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycle, à travers des ateliers d'échanges et de discussion, soient outillés afin d'approfondir leurs connaissances en DD dans leurs domaines, et d'être en mesure de lier leurs projets de recherche aux ODD, le cas échéant.



PRIORITÉ 3

FAVORISER L'ÉMERGENCE D'APPROCHES EXPÉRIENTIELLES EN DD

Les approches expérientielles en DD se basent sur des synergies entre l'enseignement, la recherche, le milieu de vie et les sociétés. Ces synergies permettent d'expérimenter le DD à travers des activités pédagogiques et de recherche, et de proposer des solutions innovantes aux problèmes sociétaux complexes.

MISE EN CONTEXTE

La formation par l'expérience prend une place prédominante et distinctive à l'Université Laval. Ainsi, l'Université propose de plus en plus de formations courtes, flexibles et personnalisées. En innovant et en faisant preuve de souplesse, elle crée pour la communauté étudiante des parcours riches, stimulants et intégrés, et ce, du premier contact avec l'Université jusqu'à la fin des études.

Durant leurs parcours, les étudiantes et les étudiants pourront obtenir des emplois ou des stages en DD. En effet, plusieurs secteurs d'activités du campus proposent des ouvertures dans ce domaine. Ces offres leur permettent de mettre à profit les compétences acquises en les appliquant dans un contexte concret et différent.

L'Université Laval innove également dans ses programmes grâce aux [Chantiers d'avenir](#). Véritable laboratoire vivant, chaque chantier vise à faire acquérir aux étudiantes et aux étudiants un ensemble de compétences transversales et orientées vers les besoins d'une société en changement. Pour cela, les programmes des Chantiers proposent des activités d'apprentissage atypiques articulées autour d'un projet dans le milieu et mettant à contribution des professeurs de plusieurs facultés.

Dans le cadre de sa Stratégie, l'Université entend continuer à favoriser l'émergence d'approches expérientielles, axées entre autres sur l'interdisciplinarité et bénéfiques tant pour l'expérience étudiante que pour le mieux-être de la société.

Formation axée sur l'apprentissage expérientiel
Une formation axée sur l'apprentissage expérientiel engage l'étudiante ou l'étudiant dans un processus dynamique de construction de ses savoirs.
Les expériences éducatives proposées mettent à contribution les forces conjuguées de l'action et de la réflexion dans des situations concrètes les plus susceptibles de stimuler ce type d'apprentissage.

Selon cette conception de la formation, l'enseignante ou l'enseignant se présente comme un accompagnateur faisant appel à une variété de stratégies pédagogiques en classe ou hors classe, dans des contextes qui incitent les étudiantes et les étudiants à enrichir leurs connaissances, à développer leurs habiletés, à consolider ou à réviser leurs attitudes et leurs valeurs ainsi qu'à développer leur jugement critique et leurs capacités réflexives.

EN MARCHÉ VERS L'OBJECTIF

Indicateur : Proportion des activités d'enseignement intégrant une approche expérientielle en DD sur le nombre total d'activités intégrant une approche expérientielle. Cible à venir.

PLANS D'ACTION CONTRIBUTIFS

Plusieurs plans d'action et stratégies sectoriels de l'Université Laval participeront de manière directe à l'atteinte des objectifs. Par sa mission, le Service de soutien à l'enseignement, partenaire de la communauté universitaire dans la promotion et la valorisation de l'innovation en éducation, favorisera l'émergence d'approches expérientielles en DD.

ENGAGEMENTS 2023-2026

ENGAGEMENT 8 – Appuyer le déploiement d'approches interdisciplinaires innovantes en DD.

En déployant des approches interdisciplinaires innovantes et variées en DD, comme les Chantiers d'avenir, l'entrepreneuriat universitaire ou Accès Savoirs, l'Université souhaite former les leaders qui contribueront à transformer la société. Ces approches misent sur l'acquisition de compétences nécessaires dans un monde mouvant et complexe.

ENGAGEMENT 9 – Déployer une offre accrue de stages et d'emplois étudiants en DD au sein de l'Université.

À travers notamment le Programme de relève universitaire, l'Université offre à la population étudiante des activités d'apprentissage pour qu'elle y développe des compétences transversales en DD. Ce programme soutient également les diverses unités dans l'émergence et l'avancement de projets en DD au sein de l'Université.

ENGAGEMENT 10 – Planter un programme de soutien à des initiatives de type laboratoires vivants sur les ODD, en partenariat avec le milieu.

L'implantation de ce programme vise à valoriser et à appuyer des initiatives portées dans le cadre d'activités d'enseignement et mises en œuvre pour et avec le milieu, en appui aux ODD. Cet appui se fera en concertation avec des acteurs clés internes et externes en DD et pourrait prendre la forme d'un appel à projets ou d'un concours annuel.

MILIEU DE VIE



À l'Université Laval, le développement durable est transversal et touche l'ensemble de son organisation, qui devient ainsi un laboratoire vivant d'innovation, un banc d'essai pour la société. Par son milieu de vie stimulant, le campus constitue un lieu de création et d'expérimentation pour élaborer des solutions innovantes en DD.

La Stratégie vise à favoriser la cohésion et la cohérence de l'ensemble des actions, initiatives et projets qui, au sein du milieu de vie, contribuent au développement durable à l'Université Laval. Elle cherche à créer des effets concertés et multiplicateurs afin d'augmenter l'impact de l'Université. Ainsi, les actions contributives au DD issues des stratégies et des plans existants ont été regroupées pour accroître les synergies, accélérer la transformation et augmenter les retombées sociales positives.

Pour choisir ces priorités, le comité de pilotage a défini une liste de critères :

- > l'urgence d'agir;
- > le pouvoir d'agir des universités et des membres de la communauté universitaire;
- > la notion de responsabilités partagées associée aux enjeux;
- > les éléments sur lesquels l'Université a le plus d'influence;
- > les retombées réelles des actions;
- > les forces internes;
- > la volonté de la communauté universitaire exprimée lors des activités de consultations menées de 2019 à 2022.

LES PRIORITÉS DU VOLET 2 - MILIEU DE VIE

- > **Priorité 1** : Réduire l'empreinte climatique de l'Université.
- > **Priorité 2** : Favoriser le bien-être et la qualité de vie des membres de la communauté universitaire.
- > **Priorité 3** : Intensifier l'application des principes de développement durable dans la gestion des espaces et des ressources à l'Université.

PRIORITÉ 1

RÉDUIRE L'EMPREINTE CLIMATIQUE DE L'UNIVERSITÉ

L'Université Laval est fortement engagée en action climatique. Carboneutre depuis 2015, elle propose d'aller encore plus loin en présentant des cibles de réduction ambitieuses.

MISE EN CONTEXTE

Au fil des ans, de nombreuses initiatives en lien avec l'action climatique ont été développées à l'Université Laval. Les efforts en efficacité énergétique ont notamment permis de diminuer l'intensité énergétique du campus de 25 % depuis 2005 (en 2021-2022, l'intensité énergétique était de 1,40 GJn/m², comparativement à 1,87 GJn/m² en 2005). Cette diminution, combinée à une utilisation efficace d'énergies renouvelables, se traduit par une réduction nette de plus de 14 000 tonnes de CO₂eq. par année.

L'Université a aussi créé des programmes axés sur le climat, tels que le [Microprogramme de deuxième cycle en santé durable et changements climatiques](#). Premier programme intégré de ce type au Québec, cette formation traite spécifiquement des impacts des changements climatiques sur la santé.

En matière de mobilité durable, une des réalisations majeures est l'implantation du laissez-passer universitaire de transport en commun (LPU). Né d'une initiative de l'AELIÉS et de la CADEUL, il donne accès aux services de transport en commun de la Société de transport de Lévis et du Réseau de transport de la Capitale (RTC). À l'automne 2019, près de 1,7 million de déplacements ont été effectués par les usagers du LPU, ce qui contribue grandement à réduire les émissions de GES associées aux déplacements pendulaires (soit les déplacements quotidiens entre la maison et l'Université). Dans la Stratégie, il a été convenu de positionner ce mode de déplacement au cœur de la priorité 2 « Santé et bien-être », en s'appuyant sur le fait que les membres de la communauté universitaire qui optent pour la mobilité active, le font principalement pour des raisons de bien-être et de qualité de vie.

Mobilité durable

La mobilité durable se définit comme la capacité, pour les personnes de toutes conditions, de se déplacer de façon sécuritaire, efficace et confortable, par un grand choix de moyens intégrés dans des réseaux fluides qui accordent la priorité aux modes de déplacement les plus respectueux de l'environnement⁹.

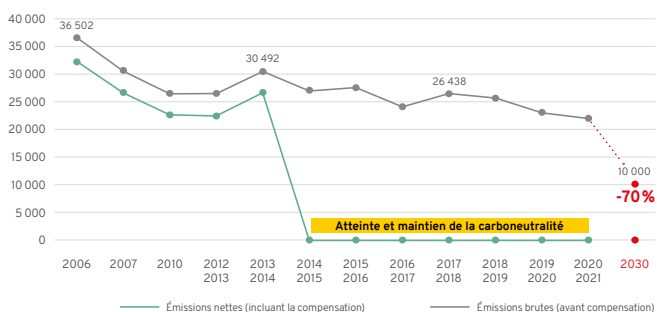
L'Université aligne ses politiques et ses actions sur les recommandations scientifiques du GIEC et contribue donc à relever ce défi planétaire en proposant des cibles audacieuses de décarbonation. Ainsi, l'Université et sa communauté s'engagent à redoubler d'efforts face à l'urgence climatique.

Rapport du GIEC

Le dernier rapport du GIEC est implacable : il reste peu de temps pour agir afin de limiter la hausse de température à 1,5°C en moyenne à la fin du siècle. Pour y parvenir, il faut non seulement que les émissions de gaz à effets de serre (GES) cessent d'augmenter au plus tard en 2025, mais qu'elles soient réduites à la moitié des niveaux actuels d'ici 2030.

EN MARCHÉ VERS L'OBJECTIF

Indicateur : Émissions annuelles de GES de portée 1 et 2 en tonnes d'équivalent CO₂.



Cible : Maintenir la carboneutralité et réduire, d'ici 2030, les émissions de GES de portée 1 et 2 de 70 % par rapport à 2006.

PLANS D'ACTION CONTRIBUTIFS

Le Plan d'action climatique sera, sans conteste, au cœur de la contribution à l'atteinte des objectifs. Grâce à ce plan, l'Université s'engage à maintenir sa carboneutralité en misant, en premier lieu, sur la réduction constante des émissions de GES, puis, en deuxième lieu, sur la compensation des émissions de GES, l'adaptation aux changements climatiques et la mobilisation des individus, dans le but d'inspirer, de sensibiliser et d'éduquer la collectivité.

9. Ville de Québec. (2023). [Plan de mobilité durable](#).

ENGAGEMENTS 2023-2026

ENGAGEMENT 11 – Améliorer l’efficacité énergétique et effectuer une transition complète vers les énergies renouvelables.

Grâce à sa Stratégie énergétique, l’Université vise une réduction importante de la consommation énergétique unitaire de ses bâtiments de 20 % d’ici 2030, par rapport à l’année de référence 2012-2013. Ces mesures sont présentées dans le Plan d’action en efficacité énergétique 2020-2025. Un plan d’action pour la période 2026-2030 est d’ailleurs en cours d’élaboration pour assurer l’atteinte de ces cibles ambitieuses. La communauté universitaire sera appelée à y contribuer.

De plus, l’Université vise la décarbonisation progressive de son réseau urbain d’énergie grâce à l’utilisation de formes d’énergies renouvelables à 100 % d’ici 2035. Elle s’engage aussi à alimenter tous les nouveaux bâtiments exclusivement en énergies renouvelables.

ENGAGEMENT 12 – Réviser de manière ambitieuse la cible en investissements responsables.

En 2022, l’Université Laval a annoncé une réduction de 64 % de l’empreinte carbone du portefeuille de titres de participation de ses fonds de dotation et de souscription, et ce, relativement à l’évaluation de référence du 31 décembre 2018. Ce résultat surpasse déjà la cible d’une diminution de 50 % initialement visée avant 2030. L’Université souhaite rehausser ces cibles avant 2024 et étendre les efforts de réduction à d’autres classes d’actifs des fonds susmentionnés. De même, l’Université entend explorer l’opportunité d’étendre sa stratégie d’investissement responsable à d’autres fonds de placement auquel l’Université est contributrice.

Comité-conseil en investissements responsables

Afin d’établir une collaboration et des interactions accrues avec la communauté, un comité-conseil a été mis sur pieds en investissement responsable. Ce comité-conseil réunit des membres du corps professoral et administratif ainsi que des représentantes et représentants étudiants susceptibles d’apporter des pistes de réflexions et d’effectuer des recommandations au responsable de l’axe d’activité.

ENGAGEMENT 13 – Réaliser des aménagements qui visent à accroître le couvert végétal du campus.

Plus d’un millier d’arbres d’alignement d’espèces variées seront plantés au cours des prochaines années en partenariat avec la Ville de Québec et la Chaire de recherche sur l’arbre urbain et son milieu (CRAUM). En outre, l’agrandissement de certaines aires boisées est planifié. Par ces actions, l’Université souhaite augmenter la canopée du campus, réduire les effets d’îlots de chaleurs, minimiser les emprises minéralisées, favoriser la biodiversité et la résilience des écosystèmes.

Arbres d’alignement

Les arbres d’alignement sont des arbres plantés de manière linéaire et généralement le long des voies de circulation.

ENGAGEMENT 14 – Déployer des stratégies écoefficientes pour lutter contre le gaspillage alimentaire sur le campus et accompagner les services alimentaires dans cette démarche.

La réduction du gaspillage alimentaire est pointée comme la solution ayant le plus grand potentiel de réduire les émissions de GES planétaires¹⁰. Devant ce grand potentiel transformationnel, l’équipe en alimentation responsable propose des stratégies et un accompagnement aux services alimentaires pour réduire les émissions de GES associées aux menus du jour, tout en assurant une qualité nutritionnelle adéquate et la viabilité financière du service.

La réduction à la source des émissions de GES des repas entraîne la réduction de l’impact environnemental lié au gaspillage alimentaire. De plus, une démarche d’optimisation des pratiques en cuisine des services alimentaires principaux sera déployée pour réduire les aliments perdus ou gaspillés, et un réseau de réemploi des aliments générés en surplus dans les services alimentaires sera créé.

Alimentation responsable

L’alimentation responsable vise à créer un système alimentaire durable et accessible. L’Université Laval et les services alimentaires, avec l’appui d’un comité-conseil, misent notamment sur une alimentation saine, végétale et locale, sur la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, ainsi que sur la diminution de l’empreinte carbone des repas et l’augmentation de la production alimentaire sur le campus. Toutes ces orientations sont travaillées de concert avec les communautés étudiante, enseignante et de la recherche.

¹⁰. Project Drawdown. (2023, 4 janvier). [Table of Solutions](#).

ENGAGEMENT 15 – Soutenir les activités d'aménagement à la Forêt Montmorency en vue de maintenir et de bonifier le puits de carbone. Plus grande forêt d'enseignement et de recherche au monde, la Forêt Montmorency (FMM) couvre un territoire de 397 km². Les aménagements qui y sont réalisés permettent d'améliorer les capacités de séquestration du carbone de la forêt et d'absorber, en moyenne, 14 413 tonnes d'équivalent C₀₂ par année. En respect du Plan d'aménagement forestier intégré (PAFI), piloté par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG), l'Université souhaite aider les équipes à réaliser les activités d'aménagement nécessaires au maintien et à la bonification potentielle du [puits de carbone de la FMM](#) (PDF).

ENGAGEMENT 16 – Quantifier et réduire les émissions de GES de portée 3, puis étendre progressivement la carboneutralité à ces émissions.

Les émissions de portée 3 proviennent de sources situées à l'extérieur du périmètre organisationnel et sont exclues de la carboneutralité de l'Université. Elles touchent l'approvisionnement, les déplacements pendulaires des membres de la communauté universitaire (entre la maison et le campus), la mobilité internationale, le transport des marchandises, les actifs loués, la gestion des matières résiduelles, les investissements, etc.

L'Université Laval souhaite donc systématiser la quantification de ces sources d'émissions et, de concert avec les membres de la communauté universitaire, poursuivre et lancer des mesures de réduction et de compensation progressives. Cela se fera notamment par une transformation du programme de compensation volontaire de l'Université afin d'accroître son pouvoir d'impact.

Émissions de GES de portée 1

Les émissions de portée 1 proviennent de sources de GES à l'intérieur du périmètre organisationnel, qui appartiennent à l'organisme ou qui sont sous son contrôle. Ces sources peuvent être stationnaires ou mobiles.

Émissions de portée 1 à l'ULaval = Combustion stationnaire associée au chauffage et à la climatisation des bâtiments, combustion mobile de la flotte de véhicules et fuites d'halocarbures.



Émissions de GES de portée 2

L' émissions de portée 2 n'inclut que les émissions de GES dues à la combustion d'un combustible associée à la production d'énergie finale et d'utilités telles que l'électricité, la chaleur, la vapeur, le froid et l'air comprimé.

Émissions de portée 2 à l'ULaval = Électricité achetée



Émissions de GES de portée 3

Les émissions de portée 3 proviennent de sources situées à l'extérieur du périmètre organisationnel. Ces sources d'émissions indirectes de GES sont liées au transport, aux produits et services utilisés, aux investissements, etc.

Émissions de portée 3 à l'ULaval = Approvisionnement (achat de biens et services), transport de marchandises, déplacements pendulaires, déplacements professionnels, actifs loués, gestion des matières résiduelles, investissements, etc.



PRIORITÉ 2

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

Le bien-être des populations et la qualité des milieux de vie sont au cœur du développement durable des communautés. Par sa démarche en santé durable, l'Université Laval aide ses membres à adopter de saines habitudes de vie. Intégrée dans l'offre régionale, cette approche favorise les initiatives de formation, de recherche et d'engagement dans les collectivités.

MISE EN CONTEXTE

Le campus n'est pas qu'un lieu d'étude et de travail. Il s'agit aussi d'un milieu de vie dans lequel évolue une grande communauté. Afin d'assurer la réussite et le bien-être de cette communauté, l'Université Laval a placé la santé au cœur de ses priorités.

L'Université déploie ainsi un vaste écosystème en santé durable. Cet écosystème – pensé tant pour les membres de la communauté universitaire que pour la population de la région – est développé dans une approche systémique basée sur quatre niveaux d'actions : promouvoir, sensibiliser, prévenir et intervenir.

De nombreuses initiatives contribuent déjà à faire vivre cet écosystème :

- > la Table du Pain, véritable service essentiel sur le campus. Animé par des membres de la communauté étudiante, cet organisme vient en aide annuellement à plus de 675 étudiantes et étudiants;
- > le service-conseil en accompagnement budgétaire offert par le BBAF aux étudiants;
- > le programme de bourses de précarité financière;
- > le Réseau sentinelles, qui regroupe plus de 300 employées et employés de l'Université Laval formés en prévention du suicide et aptes à soutenir les membres de la communauté universitaire;
- > le Microprogramme sur les saines habitudes de vie, unique au Québec, qui transmet des connaissances sur le lien entre l'adoption de saines habitudes de vie, la santé et le DD.

Écoanxiété

L'écoanxiété représente les différentes formes d'inconfort psychologique et parfois physique ressenti en pensant à la menace des changements climatiques et de la crise écologique¹¹. « L'écoanxiété est une réaction normale face à une menace réelle, complexe et perçue comme incertaine et difficilement contrôlable. Généralement ressentie de façon modérée, elle peut être adaptative en incitant à l'action. Elle peut toutefois aussi créer de la souffrance, affecter négativement le bien-être psychologique et mener au découragement et à l'impuissance.¹² »

EN MARCHÉ VERS L'OBJECTIF

Indicateur : Pourcentage des répondantes et répondants au projet ESSAIM qui enregistrent une santé mentale florissante.

Résultat :



48,4 %

des répondantes et répondants enregistrent une santé mentale florissante.

Cible : Augmenter le pourcentage de répondantes et répondants qui enregistrent une santé mentale florissante.

Il est à noter que les équipes travaillent à développer de nouveaux outils visant à bonifier l'évaluation du bien-être de la communauté universitaire. Un arrimage sera fait pour qu'ils soient interconnectés (voir l'engagement 23).

11. Groupe de recherche sur la communication marketing climatique. (2022). [Baromètre de l'action climatique 2022](#).

12. Anne-Sophie Gousse-Lessard, codirectrice du Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'écoanxiété et l'engagement citoyen (GIREEC) et professeure associée à l'Institut des sciences de l'environnement (UQAM).

Précision sur l'outil de mesure de la santé mentale

La santé mentale est mesurée de façon auto-rapportée à l'aide d'un questionnaire à 14 items : le Mental Health Continuum Short Form (Keyes, 2014).

Une santé mentale florissante exige la réponse « presque tous les jours » ou « tous les jours » à au moins 1 des 3 questions sur le bien-être émotionnel, et à au moins 6 des 11 questions sur le fonctionnement positif (bien-être social et bien-être psychologique) (Drapeau et al., 2022).

PLANS D'ACTION CONTRIBUTIFS

Plusieurs plans d'action de l'Université Laval contribueront de manière directe à améliorer la santé durable et le bien-être.

Le [Plan d'action en santé durable](#) participe grandement à l'atteinte des objectifs pour cet enjeu. Inspiré par la [Charte de l'Okanagan](#), à laquelle l'Université adhère, ce plan d'action oriente le déploiement de la santé durable dans les activités quotidiennes, les pratiques de travail et les tâches d'enseignement et de recherche. Ensemble, ces initiatives font du campus un milieu de vie sain et accroissent la santé et le bien-être des communautés.

ENGAGEMENTS 2023-2026

ENGAGEMENT 17 – Soutenir et promouvoir une culture d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de l'Université.

Pour y parvenir, l'Université mise, entre autres, sur la démarche pour, par et avec les personnes concernées, les approches de pédagogies inclusives, ainsi que sur le déploiement du plan d'action Dimensions EDI Canada, qui découle de sa participation au [programme pilote](#). Par ailleurs, l'Université Laval a initié une évaluation approfondie et rigoureuse de ses pratiques, de ses systèmes et de sa culture organisationnelle en matière d'EDI, prenant en compte les obstacles et les progrès constatés.

ENGAGEMENT 18 – Favoriser la sécurité alimentaire au sein de la communauté universitaire.

Favoriser la sécurité alimentaire, c'est donner accès à des produits alimentaires frais, nutritifs, abordables et en quantité suffisante. Pour y parvenir, l'Université souhaite se doter d'un plan d'action concerté pour concevoir et faire émerger un système alimentaire plus inclusif et plus durable sur le campus. Une approche par système alimentaire permet d'aller au-delà du secteur de la restauration, depuis la production jusqu'à la gestion des matières résiduelles. Un étudiant du Chantier d'avenir en sécurité alimentaire analysera les initiatives présentes et manquantes et coconstruira les actions à mener avec les parties prenantes dans les prochaines années.

Concepts clés en EDI

Comprendre les [concepts clés en EDI](#) est un premier pas pour s'impliquer pleinement dans une culture d'inclusion et contribuer à créer un milieu exempt de discrimination et de préjugés.

Équité : Principe qui permet que les personnes, quelles que soient leur identité et leurs différences, soient traitées en tenant compte de leurs caractéristiques particulières afin d'en arriver à un résultat qui se veut le plus juste possible.

Diversité : Se rapporte aux conditions, aux modes d'expression et aux expériences de différents groupes définis par l'âge, l'orientation sexuelle, le statut autochtone, la religion, la situation de handicap, la langue, la « race », le lieu d'origine, l'origine ethnique, la culture, la situation socioéconomique et d'autres attributs.

Inclusion : Par des actions et des mesures, mise en place d'un environnement où toutes les personnes sont respectées dans leur unicité, valorisées de manière équitable et ont accès aux mêmes possibilités. À l'échelle de l'organisation, l'inclusion exige qu'on recense et supprime les obstacles (physiques ou procéduraux, visibles ou invisibles, intentionnels ou non intentionnels) qui nuisent à la participation et à la contribution des personnes. L'inclusion est une responsabilité collective.

Discrimination : Distinction, exclusion ou préférence, alimentée par des stéréotypes et préjugés, conscients ou non, qui disqualifient ou stigmatisent des individus en raison de la « race », le sexe, l'identité et l'expression de genre, la situation de grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, les conditions sociales et physiques, le handicap sous toutes ses formes ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Groupes sous-représentés : En matière d'équité, les groupes sous-représentés sont des groupes discriminés qui font face à des obstacles systémiques dans leur vie quotidienne, y compris dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.

L'Université Laval s'est dotée [Politique institutionnelle en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) (PDF) en avril 2023.

ENGAGEMENT 19 – Bonifier la programmation favorable à l'adoption de saines habitudes de vie.

L'Université veut présenter une programmation riche et diversifiée pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie, en misant particulièrement sur Mon équilibre ULaval, véritable laboratoire vivant et catalyseur d'initiatives en santé depuis 2012. Cette programmation visera, par exemple, la bonification de l'offre de cours (dont un qui portera sur le bonheur), le déploiement d'outils de sensibilisation novateur ainsi que des actions ciblées pour favoriser la santé mentale florissante de la communauté universitaire et la déstigmatisation des enjeux de santé mentale.

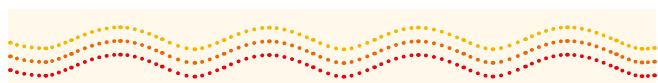
Intervention spécialisée en kinésiologie pour les membres du personnel

Mon équilibre ULaval et le Département de kinésiologie offrent un service personnalisé de qualité professionnelle pour accompagner les membres du personnel de l'Université dans l'atteinte de leurs objectifs d'entraînement. Ce service inclut une intervention personnalisée d'une étudiante ou d'un étudiant de 2^e année supervisé par un kinésologue et un programme d'entraînement cardiovasculaire et musculaire.

ENGAGEMENT 20 – Maintenir et bonifier les programmes de prévention, les services de soutien et de consultation aux étudiantes et étudiants en matière d'orientation, de réussite scolaire, de bien-être psychologique et de situation de handicap.

L'Université participe activement à la mise en place de conditions propices à la persévérance et à la réalisation des cheminements universitaires des étudiantes et étudiants. Elle les guide notamment dans la recherche et le choix d'un projet de formation signifiant pour elles et eux, et dans les stratégies pour maintenir leur engagement. Elle favorise également l'acquisition d'attitudes et d'habiletés de base qui améliorent leurs compétences.

Au cours des prochaines années, l'Université propose de maintenir et de bonifier l'offre de services en fonction de l'évolution des besoins de la population étudiante et de bonnes pratiques en la matière.



L'approche holistique des Premiers Peuples
Pour les Premiers Peuples, la santé est une composante transversale à considérer dans une approche holistique. Selon cette approche, lorsqu'un élément est absent des quatre dimensions : intellectuelle, physique, émotionnelle, et spirituelle, il y a un déséquilibre, une absence de fluidité et une faiblesse dans la santé individuelle ou collective.

ENGAGEMENT 21 – Maintenir et bonifier les services de soutien, d'accompagnement et de consultation aux membres du personnel en matière de santé et de bien-être au travail.

Des services-conseils sont offerts aux unités pédagogiques et administratives de l'Université en matière de santé et de sécurité au travail. Cela comprend, entre autres, la gestion des invalidités et des accidents de travail, le Programme de maternité sans danger, la gestion du Programme de santé et de bien-être, qui comprend le Programme d'aide aux employés (PAE), l'offre de service en réadaptation, le Programme de réadaptation en santé mentale, les mesures d'accommodement, l'ergonomie du poste de travail, la Plateforme de bien-être global ainsi que le Programme de réintégration au travail et de maintien en emploi.

ENGAGEMENT 22 – Doter l'Université d'un plan global de déplacements visant notamment la bonification de la mobilité durable.

L'implantation du tramway et les futurs projets d'aménagement offrent l'occasion de revoir la façon de se déplacer, d'accroître la sécurité des personnes et de favoriser la mobilité durable vers et sur le campus. La place de la circulation véhiculaire au cœur du campus sera revue pour prioriser la mobilité active.

Grâce à ce plan de déplacement global, l'Université souhaite reconnaître, faciliter et promouvoir la mobilité active de ses membres. Plusieurs optent pour des modes de transports actifs et autres que l'auto-solo lors de leurs déplacements pour adopter de saines habitudes de vie, contribuer à la réduction des émissions de GES de portée 3, ou encore simplement apprécier les bienfaits de l'activité physique.

La mobilité durable au cœur des préoccupations de notre communauté

Lors des consultations pour la Planification stratégique ULaval 2023-2028, un grand nombre de personnes se sont prononcées sur la mobilité durable, témoignant de l'importance et de l'intérêt accordés à ce sujet. Plusieurs suggestions d'actions concrètes ont d'ailleurs été faites, et elles seront évaluées lors de l'élaboration du plan global de déplacement.

ENGAGEMENT 23 – Poursuivre le développement d'outils de dépistage permettant de brosser un portrait de la santé et du bien-être de la communauté avant que les problèmes de santé ne se développent.

Les outils de dépistage, comme le projet ESSAIM, le Baromètre de la qualité de vie au travail, le Grand défi ULaval et Partenariat Santé, ont pour objectif de collecter des données qui permettent ensuite d'effectuer de la prévention en déployant des moyens adaptés. L'Université souhaite soutenir leur développement et leur complémentarité dans un souci de synergie et d'effet amplificateur.

PRIORITÉ 3

INTENSIFIER L'APPLICATION DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA GESTION DES ESPACES ET DES RESSOURCES À L'UNIVERSITÉ

L'Université Laval valorise l'efficacité et l'application des principes de développement durable dans l'utilisation des ressources et la gestion de ses espaces. L'acquisition, la production et la disposition des ressources requises pour le bon fonctionnement des activités universitaires sont effectuées dans une perspective éthique et responsable.

MISE EN CONTEXTE

Le campus de l'Université Laval se déploie sur plus de 1,8 km². S'y trouvent des espaces boisés et près de 40 édifices reliés par de nombreux sentiers pédestres et un réseau de couloirs souterrains. Grâce à des infrastructures nombreuses et diversifiées – dont le PEPS, un complexe sportif moderne parmi les plus imposants au pays –, la vie culturelle, sportive et sociale du campus est très animée.

Hors du campus, l'Université tient des activités de formation et de recherche entre autres dans le Vieux-Québec ainsi que dans le Nord-du-Québec. Par ailleurs, elle est responsable de la gestion de la Forêt Montmorency ainsi que d'une ferme expérimentale à Saint-Augustin-de-Desmaures, sur lesquelles des aires protégées et une réserve naturelle ont été constituées.

Pour assurer le bon fonctionnement de ses activités, l'Université utilise de nombreuses ressources. Leur acquisition, leur production et leur disposition sont effectuées de manière à tenir compte, entre autres, de leur cycle de vie, de la minimisation de l'empreinte climatique et écologique, des conditions de travail décentes dans lesquels elles sont produites et de leurs répercussions sur le milieu.

L'Université Laval collabore avec la communauté universitaire afin de favoriser le développement de comportements écoresponsables, notamment en insufflant un changement de culture afin de tendre vers le zéro déchet et le zéro gaspillage. Dans cet esprit, elle a mis sur pied plusieurs initiatives, dont [L'Entrepôt](#), une plateforme Web permettant d'acheter des biens usagés excédentaires pour leur donner une nouvelle vie.

Refuges biologiques à la Forêt Montmorency
À la Forêt Montmorency, les refuges biologiques, qui ont notamment pour but de protéger les espèces menacées, totalisent environ 4 % du territoire, soit près de 16 km².

EN MARCHÉ VERS L'OBJECTIF

Indicateurs : Les équipes travailleront au développement d'un outil de mesure lié au taux de circularité ainsi que d'un indice de biodiversité avec des experts de l'Université. Cible à venir.

PLANS D'ACTION CONTRIBUTIFS

De nombreux plans d'action contribueront de manière directe à améliorer la gestion des espaces et des ressources à l'Université Laval.

Le Plan directeur immobilier participe grandement à l'atteinte des objectifs pour cet enjeu. Ce plan vise à définir la vision de l'Université quant à l'avenir immobilier de manière à soutenir sa mission tout en répondant à l'évolution des besoins de sa communauté et à l'innovation en enseignement et en recherche.

ENGAGEMENTS 2023-2026

ENGAGEMENT 24 – Intensifier l'application des principes de DD dans le développement, la rénovation et le réaménagement des actifs immobiliers.

Dans le cadre de la réalisation de projets de construction, de rénovation et d'aménagement, l'Université prend systématiquement en compte les impacts environnementaux (gestion de chantier de construction, choix des matériaux, écoefficacité, etc.) selon une perspective de cycle de vie du bâtiment, autant que possible.

Le Plan directeur immobilier recommande notamment une gestion responsable des actifs immobiliers de l'Université et la maximisation de l'utilisation des espaces. Pour ce faire, l'accent est mis sur la qualité plutôt que sur la quantité, ce qui peut impliquer de se départir de certains immeubles, de prioriser le réaménagement d'espaces existants, de convertir des usages ainsi que de partager des espaces pour plusieurs usagers (mixité des fonctions).

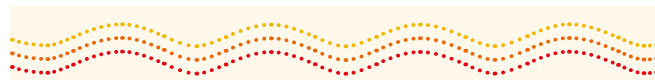
Il prévoit également que les nouvelles constructions se concentrent au cœur du campus pour le densifier et limiter l'étalement des activités. Combinées à la volonté de préserver les boisés de valeur, les nouvelles constructions s'implanteront ainsi majoritairement sur des stationnements de surface, ce qui contribuera à une meilleure utilisation du sol, à la diminution des îlots de chaleur et à la réduction de l'emprise automobile dans ce secteur.

ENGAGEMENT 25 – Repenser les espaces afin de créer des environnements propices à l'adoption de saines habitudes, à l'apprentissage, à la collaboration et au bien-être.

Pour parvenir à proposer des environnements adaptés aux besoins de la communauté universitaire sur un campus vibrant, l'Université collabore avec les facultés, les unités et les associations étudiantes pour choisir et créer des environnements intérieurs et extérieurs propices à la santé durable, à l'apprentissage formel et informel, à la collaboration, aux rencontres ainsi qu'au bien-être de la communauté. L'Université veille également à promouvoir et à animer ces milieux de vie en déployant des initiatives comme le Campus estival et le Campus nordique.

ENGAGEMENT 26 – Faire de l'Université un milieu de vie culturellement sécuritaire pour les étudiantes et les étudiants issus des Premiers Peuples ainsi que les autres groupes en quête d'équité.

L'Université vise la création d'un milieu de vie culturellement sécuritaire pour les étudiantes et les étudiants issus des Premiers Peuples sur le campus, qui comprendra plus de 90 logements, des services, un centre de la petite enfance (CPE), une salle communautaire et des espaces qui répondent à des besoins tels que la rencontre de personnes âgées et des expositions.



Création d'un Cercle des Premiers Peuples.

Situé à la Bibliothèque de l'Université Laval, le Cercle des Premiers Peuples propose une diversité de services et d'activités adaptés aux besoins spécifiques de ces étudiantes et étudiants, tels que la reconnaissance culturelle, l'hébergement, l'aide aux devoirs, le soutien psychologique ou administratif et la recherche de bourses. Ces éléments sont déterminants dans la poursuite et la réussite de leurs études.

Situé à la Bibliothèque de l'Université Laval, le Cercle des Premiers Peuples propose une diversité de services et d'activités adaptés aux besoins spécifiques de ces étudiantes et étudiants, tels que la reconnaissance culturelle, l'hébergement, l'aide aux devoirs, le soutien psychologique ou administratif et la recherche de bourses. Ces éléments sont déterminants dans la poursuite et la réussite de leurs études.

ENGAGEMENT 27 – Développer des projets en vue d'augmenter et diversifier l'offre de logements sur le campus.

L'offre de logements universitaires est un vecteur de réalisation de la mission de l'Université, ceux-ci ayant pour objectifs de dynamiser le campus, de soutenir la réussite universitaire, d'améliorer la qualité de vie de la communauté et de donner une impulsion à l'internationalisation ainsi qu'à l'intégration de personnes originaires de l'extérieur de la région. L'augmentation de l'offre de logements, déjà bien établie, est renforcée par la présente situation de rareté et de hausse marquée des coûts des logements, qui peut nuire à la viabilité financière de projets d'études. De surcroît, elle favorise l'adoption de modes de vie alignés sur les objectifs environnementaux, notamment en limitant les déplacements.

L'Université se donne donc pour objectif de construire sur le campus, au cours des prochaines années, plusieurs centaines de logements universitaires de qualité et accessibles à prix avantageux. En outre, certains viseront spécifiquement à répondre aux nouvelles réalités étudiantes (conciliation études-famille, éducation permanente, etc.).

Un premier projet, incluant le Centre de la vie étudiante, soutenu par la CADEUL, a déjà fait l'objet d'une démarche exhaustive et sera réalisé dès que possible. D'autres projets doivent être développés et mis en œuvre.

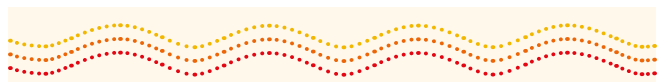
ENGAGEMENT 28 – Actualiser l’inventaire de la biodiversité du campus et se doter de cibles.

L’Université reconnaît le rôle essentiel des établissements d’enseignement et de recherche dans la lutte contre le déclin de la biodiversité et pour la restauration et le rehaussement écologiques. Elle souhaite former un groupe de travail pour définir les orientations en matière de biodiversité, brosser un portrait de l’état de la biodiversité sur le campus, en suivre l’évolution au fil des ans et se fixer des cibles d’ici 2026. Actuellement, ce travail est fait de manière rigoureuse à la Forêt Montmorency.

Définition de la biodiversité

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) précise que la biodiversité touche la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes¹³.

L’IPBES est un organisme indépendant établi par 94 gouvernements en 2012. Elle permet d’évaluer en temps opportun l’état de la biodiversité de la planète et les services essentiels qu’elle offre à la population.



Terre-Mère

Les Premiers Peuples croient qu’il est primordial de préserver et protéger le lien sacré avec la Terre-Mère. Le respect des écosystèmes et de la biodiversité, dont les Premiers Peuples font partie intégrante, est essentiel pour toute survie des pratiques culturelles et économiques¹⁴.

ENGAGEMENT 29 – Développer une approche permettant d’augmenter l’intégration des notions d’économie circulaire au sein de l’Université, en lien notamment avec la réduction des matières résiduelles et la saine gestion de la désuétude numérique.

De manière vulgarisée, l’économie circulaire est un « cadre cohérent et structurant qui rassemble un ensemble de stratégies contribuant toutes à un même objectif : répondre aux besoins de la société tout en préservant les ressources.¹⁵ » (Quebeccirculaire.org, 2023) Plusieurs actions sont déjà en place à l’Université, qui souhaite systématiser leur application.



ENGAGEMENT 30 – Appuyer le déploiement du code d’éthique applicable aux fournisseurs afin qu’ils respectent, entre autres, les principes de développement durable, et intégrer les critères de DD dans les appels d’offres publics.

L’Université souhaite uniformiser les comportements attendus de ses fournisseurs afin qu’ils respectent les standards les plus élevés en matière d’éthique. Des actions seront déployées de façon progressive pour assurer leur niveau élevé d’intégrité.

De plus, l’Université Laval cherchera à intégrer différents critères d’acquisition responsable lors de l’achat des biens, des services et des travaux de construction dont elle a besoin pour fonctionner. Le gouvernement du Québec a proposé 21 critères en ce sens (Gouvernement du Québec, 2022)¹⁶.

13. Office français de la biodiversité (2023). [Qu’est-ce que la biodiversité?](#)

14. Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador. (2006). [Stratégie de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador.](#)

15. Québec Circulaire. (2023). [Stratégies de circularité.](#)

16. Gouvernement du Québec. (2022). [Guide des indicateurs d’acquisition responsable.](#)

UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉS



À l'Université Laval, la contribution au développement durable des collectivités passe notamment par le partage des savoirs et des innovations. Cette approche permet de créer des pratiques plus saines pour l'environnement et la société. Pour y parvenir, l'Université multiplie les partenariats et les collaborations qui marient différents types de savoirs et d'expériences afin de générer des retombées sociales et environnementales tangibles.

Par cet engagement auprès de la société, elle contribue également à la prospérité de la société québécoise et canadienne en créant plus de richesses dans les collectivités. Elle y parvient en intensifiant la culture de l'innovation, en solidifiant les synergies entre le milieu de la recherche et des entreprises, en soutenant l'entrepreneuriat universitaire et en commercialisant de nouvelles technologies issues de la recherche.

Ces collaborations permettent à l'Université Laval de mobiliser ses partenaires externes et de partager des savoirs autour de projets contributeurs à un monde plus durable, tout en considérant l'acceptabilité sociale de ceux-ci (voir section sur la gouvernance). Ainsi, elle étend son action en faisant la promotion d'une innovation connectée, durable, inclusive et responsable pour renforcer son positionnement à l'échelle mondiale comme une université d'impact social.

Par ailleurs, les universités ont un rôle essentiel à jouer au sein d'une société de plus en plus polarisée. Milieu de recherche, de création et d'innovation, les universités éclairent avec rigueur les débats publics. Dans un esprit de transdisciplinarité, elles ont à cœur de générer des retombées bénéfiques pour la communauté. L'Université Laval reconnaît ce rôle et souhaite vulgariser et diffuser plus largement les avancées scientifiques en DD effectuées par sa communauté de recherche.

LA PRIORITÉ DU VOLET 3 - UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉS

> **Priorité 1** : Soutenir le développement sociétal par l'innovation responsable, partagée et durable.

PRIORITÉ 1

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIÉTAL PAR L'INNOVATION RESPONSABLE, PARTAGÉE ET DURABLE

L'Université Laval soutient la créativité, l'innovation et le partage des connaissances. Dans un contexte – notamment social, climatique et environnemental – qui nécessite un engagement important des universités, tant localement qu'à l'international, elle contribue à accélérer les processus permettant de développer des solutions responsables et applicables.

MISE EN CONTEXTE

Pour que la recherche génère de plus grandes retombées dans la société, l'Université Laval cherche à favoriser le croisement des expertises, des perspectives et des connaissances.

Réunis autour d'initiatives transdisciplinaires d'envergure, les professeurs et professeurs de l'Université et leurs partenaires répondent aux défis sociaux, scientifiques et économiques en lien notamment avec le développement durable.

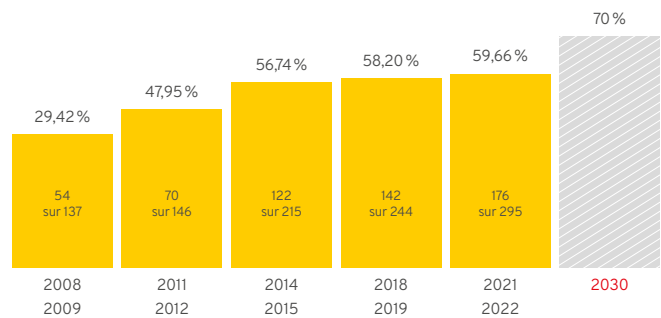
L'[Institut nordique du Québec](#) (INQ) fédère les forces vives du Québec autour des questions multidisciplinaires posées par le DD du nord. Il rassemble 16 établissements d'enseignement supérieur, plus de 250 chercheuses et chercheurs, près d'une centaine d'entités de recherche, de nombreux partenaires ainsi que les 4 nations (inuite, crie, innue et naskapie) résidant dans 31 communautés au Québec nordique. Ensemble, ils font avancer les connaissances nécessaires au développement des régions nordiques et arctiques, tout en étant connectés avec leurs collègues de l'international.

Par ailleurs, dans le cadre de ses orientations internationales, l'Université a choisi de développer des collaborations étroites avec certaines universités afin d'établir une synergie plus forte avec elles. Axées sur les secteurs d'excellence et issues d'une vision de développement partagée, les collaborations générées par ces [partenariats privilégiés](#) se manifestent par le fort potentiel de coopération et de collaborations favorisant une approche transversale formation-recherche.

Fière du chemin parcouru et des projets déjà existants, l'Université cherche maintenant à générer davantage de maillages entre le monde de la recherche et la société. En misant sur des collaborations interdisciplinaires, des recherches participatives et des partenariats, elle s'engage à appuyer les politiques publiques et la valorisation des connaissances.

EN MARCHÉ VERS L'OBJECTIF

Indicateur : Pourcentage des entités de recherche rattachées à un enjeu de DD.



Cible : 70 % des entités de recherche rattachées à un enjeu DD d'ici 2030.

PLANS D'ACTION CONTRIBUTIFS

Plusieurs plans d'action de l'Université Laval contribueront de manière directe à soutenir le développement sociétal par l'innovation responsable, partagée et durable.

Par exemple, le Plan de développement | Recherche, création, innovation 2022-2027 sera particulièrement mis à profit. Intitulé S'unir pour transformer le monde – Innover pour le mieux-être en société, ce plan s'articule autour d'une ambition claire : mener des travaux de recherche inclusifs, connectés et durables, au bénéfice des collectivités et de la planète.

ENGAGEMENTS 2023-2026

ENGAGEMENT 31 – Poursuivre le développement des grands projets et réseaux transdisciplinaires de recherche et d'innovation.

L'Université Laval appuie les grands projets et réseaux transdisciplinaires de recherche et d'innovation (par exemple, l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA), Sentinelle Nord, Alliance santé Québec, l'Institut nordique du Québec et Alliance culture+numérique) et veille à saisir les occasions de nouveaux projets liés aux enjeux émergents en DD.

ENGAGEMENT 32 – Soutenir l'entrepreneuriat responsable.

L'Université souhaite soutenir l'entrepreneuriat universitaire et déployer des outils tels que la matrice du modèle d'affaires responsables pour soutenir la modélisation de projets d'entreprises, qui intègre une réflexion approfondie sur les défis du développement durable; ou encore la matrice des projets engagés, un outil de planification qui permet également d'appuyer des initiatives étudiantes ou citoyennes en y intégrant une réflexion sur les défis socio-écologiques inhérents à chaque projet.

ENGAGEMENT 33 – Soutenir la mise en place d'un réseau de recherche panquébécois sur les ODD.

L'Université Laval souhaite affirmer son leadership en matière de gouvernance des ODD. Ainsi, promu par l'Institut en environnement, développement et société (Institut EDS), ce réseau vise à accélérer l'appropriation et l'opérationnalisation des ODD, à soutenir l'aide à la décision pour la mise en œuvre des ODD de même qu'à appuyer le renforcement des synergies entre les partenaires universitaires québécois et ceux des collectivités. Il vise à répondre aux besoins de la société civile par une approche de coconstruction basée sur ces besoins.

Institut EDS

Véritable carrefour d'animation scientifique et vitrine d'expertise sur les ODD, l'Institut EDS agit comme un catalyseur pour la recherche dans le domaine du développement durable. Regroupant plus de 100 membres du corps professoral et quelque 330 étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycles, il propose une démarche intégrée pour favoriser le dynamisme entre des axes de recherche et de développement multidisciplinaires.

ENGAGEMENT 34 – Déployer le projet régional Entreprise verte Québec.

L'Université propose de renforcer sa collaboration avec les entreprises de la région de Québec. Par ce projet, elle vise à créer un parcours annuel et récurrent de coconstruction en innovation et de collaboration régionale destiné aux PME. Le projet est porté par un regroupement de leaders régionaux, dont l'objectif est l'accélération de la transition par l'innovation pour favoriser la prise en compte et l'intégration des enjeux de la transition vers l'économie verte au sein des entreprises, des organisations et des collectivités.

ENGAGEMENT 35 – Renforcer, mobiliser et développer des partenariats universitaires internationaux afin de coconstruire les pratiques essentielles à l'atteinte des ODD.

L'Université Laval entretient des liens forts à l'international grâce à ses nombreuses ententes universitaires et collaborations en recherche et formation. Elle offre de multiples possibilités de mobilité et de stages à ses étudiantes et étudiants. Elle accueille également chaque année plusieurs stagiaires, professeures et professeurs ainsi que des étudiantes et étudiants de l'international.

En plus de nourrir et de développer des partenariats privilégiés et stratégiques, l'Université Laval compte accroître ses collaborations avec des universités d'impact au niveau tant national qu'international. Elle coconstruit divers réseaux collaboratifs, comme le Réseau d'excellence des dirigeantes et dirigeants universitaires en gouvernance et en gestion (Réseau Dg2) et le Réseau international étudiant pour le climat – UniC.

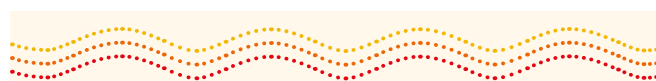
UNE APPROCHE QUI VISE À RENFORCER LE SERVICE AUX COLLECTIVITÉS AFIN DE RÉPONDRE À LEURS BESOINS TOUT EN RECONNAISSANT LEURS SAVOIRS

Grâce à ses multiples collaborations et partenariats, l'Université Laval s'inscrit dans un vaste réseau d'organisations de la société civile (OSC)¹⁷. Avec ces dernières, elle contribue à faire progresser les savoirs, à démocratiser la connaissance et à soutenir le développement durable des collectivités. Il s'agit du troisième volet de la mission universitaire, qui peut également se réaliser par les deux premiers, l'enseignement et la recherche.

Ainsi l'Université reconnaît les savoirs des communautés. Ils l'inspirent et la transforment. Pour profiter de cette approche, le milieu universitaire doit faire preuve d'écoute, d'adaptabilité et de respect. Il doit aussi prendre en compte le temps requis pour établir des rapports durables en vue de travailler avec et pour la société civile. L'Université enrichit sa pratique en faisant une place à la reconnaissance de la pluralité des savoirs des collectivités (savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-agir).

En s'appuyant sur les besoins des OSC, il est possible d'accroître la synergie recherchée entre l'Université et la société, et de contribuer à augmenter les retombées positives non seulement pour les premières, mais également pour la communauté universitaire. La prise en compte des besoins de la société civile permet de plus à la recherche et à l'enseignement d'avoir un plus grand impact dans la société.

Les membres de la communauté universitaire étant des vecteurs essentiels dans la collaboration entre l'Université et la société, il importe d'adopter une approche facilitatrice (et non prescriptive) qui favorise leur engagement social. C'est d'ailleurs dans cet esprit que l'Université Laval a créé le programme Accès Savoirs, dont la mission est de lier des projets d'OSC à des membres de la communauté universitaire, en mettant l'accent sur leur collaboration. Ces projets peuvent prendre différentes formes, pratiques ou techniques, et être intégrés dans des travaux de session au sein d'un cours.



En Action avec les Premiers Peuples

La stratégie en Action avec les Premiers Peuples suit la conclusion du rapport de Commission de vérité et réconciliation du Canada qui vise l'intégration des savoirs et des pratiques des Premiers Peuples. Des partenariats solides et formels avec les nations, les organisations et les partenaires des Premiers Peuples ont été conclus dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la formation. Ces collaborations généreront des retombées concrètes pour tous les acteurs impliqués.

ACCÈS SAVOIRS, UN ALLIÉ DE PREMIER PLAN

En misant sur Accès savoirs et la démarche d'engagement social, l'Université Laval veut travailler sur des projets en enseignement et en recherche avec des OSC en s'appuyant sur leurs besoins et savoirs. L'objectif est de favoriser un rapprochement entre la science et la société dans une perspective de DD.

La démarche d'engagement social vise également à développer l'apprentissage par l'engagement social à travers l'engagement crédité. Celui-ci contribue à bâtir des universités plus justes, plus inclusives et plus attentives à la diversité du monde et aux besoins particuliers de toutes les personnes, tout en constituant une occasion d'apprentissage par l'expérience et en sensibilisant la communauté étudiante à un ensemble d'enjeux sociaux et environnementaux.



17. Selon la Banque mondiale, la société civile représente « le large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui animent la vie publique, et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou autres, basés sur les considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropique. »

NOTRE VISION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – L'EXEMPLE DE L'ACTION CLIMATIQUE

Animés d'une profonde culture de développement durable, les membres de la communauté universitaire mettent en commun leurs efforts et leurs expertises afin de répondre à l'urgence climatique.

Ancrées dans la vision commune en développement durable, les initiatives en action climatique de l'Université et sa communauté se divisent en trois volets :

- 1) Enseignement et recherche
- 2) Milieu de vie
- 3) Université et sociétés

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

Plusieurs facultés collaborent afin de mettre en place de véritables laboratoires vivants pour la communauté étudiante et lui offrir l'opportunité de réfléchir à des solutions pour des enjeux concrets issus du milieu de vie qu'elle fréquente.

Avec la Faculté des sciences de l'administration, un stage de 2^e cycle a été offert afin de procéder à la quantification des gaz à effet de serre de portée 3 émis par certains secteurs d'activité de l'Université.

Avec la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, des emplois étudiants ont été créés pour des travaux à la forêt Montmorency. Ils consistaient à dresser un inventaire forestier et une comptabilisation du carbone forestier en lien avec le Programme de compensation volontaire de GES ULaval.

Cela est sans compter un projet d'évaluation énergétique des installations du campus mis en place dans le cadre d'un cours offert par le professeur Louis Gosselin de la Faculté des sciences et de génie.

MILIEU DE VIE

Les laboratoires vivants de la dernière année ont permis de faire avancer les travaux en action climatique de l'Université Laval. Au cours de l'année 2022-2023, un nouveau Plan d'action climatique audacieux, cohérent et transparent sera dévoilé à la communauté. Au cœur de celui-ci se retrouveront de nombreuses actions ambitieuses afin que l'Université puisse contribuer de manière efficace à la lutte contre les changements climatiques.

Ce plan d'action est le fruit de nombreux travaux du Comité-conseil en action climatique de l'Université Laval. Ce comité est constitué de membres issus de la communauté étudiante, professorale et professionnelle qui ont à cœur l'action climatique.

UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉS

Forte de ses expertes et ses experts, l'Université collabore régulièrement à la lutte contre les changements climatiques avec des organismes de la région. Les travaux de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique à la forêt Montmorency permettent à des partenaires comme Fairmont Le Château Frontenac et le Palais des congrès de Montréal d'assurer la carboneutralité des émissions GES de portée 1 et 2 issues de leurs activités.

L'entente avec Fairmont Château Frontenac permet notamment de verser une bourse d'études d'une valeur de 10 000 \$ chaque année. Elle est destinée à des projets de maîtrise portant sur le carbone forestier.

Ces collaborations sont sans compter celles de nos membres qui partagent leurs expertises en lien avec l'action climatique afin d'aider la collectivité à adopter de meilleures pratiques.



GOUVERNANCE EN DD

UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE RENOUELÉE ET ENGAGÉE

Le développement durable est profondément ancré à l'Université Laval, et ce, dans sa raison d'être visant l'acquisition et le partage des connaissances pour le mieux-être des collectivités.

Pour aller plus loin ensemble et faciliter le déploiement et le suivi de la Stratégie, l'Université propose une gouvernance renouvelée et engagée en développement durable qui s'appuie notamment sur :

- > la forte culture de développement durable présente au sein de sa communauté;
- > la mission universitaire réactualisée en 2017;
- > la vision commune en développement durable adoptée en 2021;
- > la Politique de développement durable révisée et entérinée en 2022;
- > le Plan institutionnel ULaval 2023-2028: Agir ensemble pour plus d'impact;
- > la présente Stratégie, qui incarnera cette volonté de contribuer à bâtir collectivement un avenir durable.



APPROCHE TRANSVERSALE

CADRE PARTICIPATIF

Les démarches transversales de développement forment le cadre participatif en DD. Chaque démarche anime et déploie une table de concertation et des groupes de travail favorisant la mobilisation et la participation de la communauté universitaire.

Développement durable | Engagement social | Entrepreneurat responsable | Santé durable

RÔLES ET RESPONSABILITÉS EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE

Le succès de la Stratégie repose sur une prise en charge collective. Ainsi, les principales entités de la gouvernance de l'Université Laval se partagent différents rôles et responsabilités.

LES INSTANCES UNIVERSITAIRES (CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONSEIL UNIVERSITAIRE)

- > adoptent la Stratégie;
- > s'assurent que les objectifs et les engagements de la Stratégie sont en adéquation avec les orientations institutionnelles;
- > contrôlent périodiquement l'avancement global des travaux et le niveau d'atteinte des cibles fixées.

LA DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ

- > assure l'application et la cohérence de la Stratégie au sein de l'Université, conformément aux responsabilités respectives des membres de la direction;
- > veille à ce que les engagements proposés dans le cadre de la Stratégie soient ambitieuses et permettent d'enclencher la 2e vitesse en DD.

LES FACULTÉS ET SERVICES

- > prennent en compte les enjeux du DD dans leurs plans d'action ou stratégies respectives;
- > contribuent à renforcer la mobilisation collective pour le DD;
- > déploient, en fonction de leur perspective respective, des objectifs et des actions contributifs à la Stratégie.

LE VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES INTERNATIONALES ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (VRAIDD)

- > s'assure du pilotage et de la pertinence de la Stratégie, de son déploiement global et de son évolution en fonction des enjeux et des opportunités actuels et émergents;
- > facilite les interrelations, concertations et collaborations requises avec les facultés et unités afin de déployer la Stratégie;
- > anime les interactions entre les démarches transversales afin de fédérer les forces vives et d'amplifier les retombées sociales positives et l'atteinte des ODD;
- > procède à une reddition de comptes annuelle auprès des instances et de la communauté universitaire.

LE COMITÉ DE SUIVI DE LA STRATÉGIE ET LES DÉMARCHES TRANSVERSALES DE DÉVELOPPEMENT

- > conseille le VRAIDD pour le déploiement de la Stratégie, l'atteinte de ses cibles et les approches mobilisatrices requises pour y parvenir;
- > appuie le VRAIDD pour le suivi du respect des orientations de la Stratégie lors de sa mise en œuvre au sein de l'Université.
- > anime et déploie un cadre participatif (tables de concertation et groupes de travail requis) favorisant la mobilisation de la communauté universitaire à l'égard des ODD;
- > propose des objectifs ou des mesures spécifiques contributifs au DD.

LE BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (BRSE)

- > planifie et coordonne le déploiement de la Stratégie;
 - > met en œuvre des mécanismes de surveillance et d'amélioration continue (ex. : certifications ou classements internationaux);
 - > propose une offre de service-conseil aux facultés et unités pour la prise en compte et l'intégration du DD au sein de leurs activités;
 - > déploie l'approche participative ainsi que les approches de mobilisation et de communication en DD;
 - > assure les relations avec le milieu et les relations partenariales qui en découlent;
 - > opérationnalise certains volets de la Stratégie.
-

LE RÔLE CLÉ DES FACULTÉS ET DES ENTITÉS DE RECHERCHE

Les facultés, les départements, les écoles et les entités de recherche, qui regroupent les communautés professorale, enseignante, étudiante et de recherche, agissent comme des catalyseurs du volet Enseignement et Recherche de la Stratégie. Ils participent de manière directe à sa mise en œuvre, notamment par leur contribution à l'avancement et au partage des connaissances, de même qu'à l'éducation au DD.

OUTILS D'APPUI À LA GOUVERNANCE

L'Université prévoit également se doter d'outils d'appui à la gouvernance qui seront progressivement déployés en 2023-2024 :

- > la procédure sur l'élaboration et la révision des documents normatifs de l'Université, qui prévoit que ceux-ci doivent prendre en considération les orientations de la Politique de DD.
- > les mécanismes de gestion intégrée des risques, qui prennent en compte l'évaluation et la mitigation des risques liés au DD.
- > les mécanismes et outils d'analyse qui aident les responsables de projets institutionnels à évaluer les retombées sociales et environnementales et l'acceptabilité sociale de ces projets dans lesquels l'Université souhaite s'impliquer.

Acceptabilité sociale

L'acceptabilité sociale est le résultat d'un jugement collectif, d'une opinion collective, à l'égard d'un projet, d'un plan ou d'un partenariat émis par les parties prenantes concernées. Ce jugement peut être positif ou négatif et n'est jamais figé dans le temps. Il peut concerner plusieurs échelles – communauté universitaire, locale, régionale ou autre.

LES DÉMARCHES TRANSVERSALES COMME CADRE PARTICIPATIF EN DD

Par sa mobilisation et son engagement, la communauté universitaire joue un rôle fondamental au cœur du déploiement du développement durable en proposant des solutions concrètes et audacieuses aux grands enjeux de société.

Pour accélérer et augmenter cette participation, des démarches transversales de développement ont été mises en place : développement durable, engagement social, entrepreneuriat responsable et santé durable (voir l'annexe III). Chaque démarche constitue un réseau thématique interconnecté et intersectoriel. Ensemble, elles amplifient les retombées des activités universitaires en vue de l'atteinte des ODD, mobilisant plus de 240 personnes et assurant la synergie dans plus de 50 partenariats actifs.

Les démarches forment le cadre participatif en DD, tout en augmentant la capacité à saisir les opportunités venant du milieu. Ce cadre constitue un mécanisme de facilitation pour mettre en œuvre des projets lancés par les facultés, en allégeant et en mettant en synergie les ressources requises pour les réaliser.

Chaque démarche est coanimée par une direction scientifique et administrative, en plus d'être dotée d'une table de concertation et de groupes de travail spécifiques, composés de membres représentatifs de la communauté universitaire.

Plus précisément, en s'appuyant sur les démarches transversales, la Stratégie cherche à :

- > interpellier les unités et intervenants afin de travailler en réseau, de manière transversale et multidisciplinaire;
- > maximiser l'impact de leurs actions tout en respectant leur autonomie;
- > répondre au besoin de cohérence et d'interconnexion;
- > effectuer un exercice de priorisation pour identifier les éléments clés;
- > assurer un rôle de leadership en inspirant et en regroupant les différentes forces de la communauté universitaire et de ses partenaires vers l'atteinte d'objectifs communs.



GOVERNANCE OUVERTE, INCLUSIVE ET DIVERSIFIÉE

La gouvernance en développement durable à l'Université Laval se veut ouverte, inclusive et diversifiée. Pour y parvenir, un cadre participatif est déployé et inclut entre autres les tables de concertations des démarches transversales, différents groupes de travail, de même que les comités-conseils associés aux différents axes d'activités (comme l'alimentation responsable, l'action climatique, les investissements responsables, l'énergie et la gestion des matières résiduelles). L'élaboration de la présente Stratégie est d'ailleurs basée sur ces valeurs d'ouverture et d'inclusion (voir annexe I).

Fortement guidée par une orientation de développement (avec, par et pour la communauté), l'équipe de déploiement de la Stratégie veillera à travailler de pair avec l'équipe EDI afin que les principes de la gouvernance ouverte, inclusive et diversifiée soient adéquatement appliqués, ce qui touche non seulement la diversité des représentantes et représentants, mais également les modes de fonctionnement.

Table étudiante sur les enjeux environnementaux et sociaux

Pilotée par la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval, la Table sur les enjeux environnementaux et sociaux (TEES) favorise les occasions de collaboration et le dialogue entre l'administration universitaire et la communauté étudiante concernant les attentes, les demandes et les réalisations du développement durable sur le campus.

OUTILS DE PLANIFICATION ET DE SUIVI

La Stratégie prévoit des mécanismes de planification, de priorisation et de suivi pour favoriser l'atteinte des objectifs et respecter les principes directeurs ainsi que les orientations prévues. La Stratégie prévoit également des mécanismes de reddition de comptes annuelle auprès des instances et de la communauté universitaires afin de veiller collectivement à l'atteinte des cibles d'ici 2030.

LE TABLEAU DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE 2023-2026 (PAGES 43 À 46)

La Stratégie présente un premier tableau de mise en œuvre qui permet d'avoir une vue d'ensemble des engagements qui seront réalisés au cours de la période 2023-2026 ainsi que des unités impliquées. Les 35 engagements sont répartis en 7 priorités auxquelles des indicateurs de performance et des cibles sont rattachés. Un deuxième tableau de mise en œuvre, ciblant la période 2026-2029, suivra.



LES TABLEAUX DE BORD (PAGES 48 À 51)

La Stratégie présente des tableaux de bord, qui seront mis à jour annuellement, afin de faciliter le suivi de la performance de l'Université en DD, et d'assurer une reddition de comptes auprès de la communauté et des instances universitaires. Ces tableaux sont présentés en deux temps.

Le premier tableau de bord est lié aux 7 priorités identifiées dans la Stratégie. Il permet un suivi de la performance globale de la Stratégie et de ses objectifs identifiés comme prioritaires. De plus, dans une optique d'amélioration continue et de veille des meilleures pratiques en développement durable, l'Université participe au classement international Times Higher Education Impact Ranking ainsi qu'à l'accréditation internationale STARS® (Sustainability Tracking, Assessment & Rating System™) supportée par l'Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education. Elle se fixe également des cibles ambitieuses en matière de positionnement international, soit de demeurer au-dessus du 95^e percentile au THE Impact Ranking et d'atteindre et maintenir le niveau platine à l'accréditation STARS.



Le deuxième tableau de bord est lié aux opérations de l'Université. Associés à des secteurs d'activités en DD, actifs depuis de nombreuses années, ces indicateurs complètent ceux du premier tableau de bord et permettent d'apprécier les efforts déployés en DD ainsi que l'éventail des secteurs contributifs.

VOLET 1 ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

ENGAGEMENTS 2023-2026		UNITÉ RESPONSABLE	UNITÉS EN APPUI	
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	PRIORITÉ 1 Renforcer la connaissance des membres de la communauté universitaire en DD et leurs contributions à l'atteinte des ODD.	ENGAGEMENT 1 – Déployer le Plan d'accompagnement et d'animation des objectifs de développement durable (PAAODD) visant à renforcer la connaissance en DD de l'ensemble de la communauté universitaire.	VRAIDD	VREAE, Institut EDS, facultés, SDP
		ENGAGEMENT 2 – Offrir un service-conseil aux directions facultaires et aux directions de programmes afin que les étudiantes et étudiants soient initiés au DD et puissent agir de façon responsable face à ses enjeux.	VRAIDD	VREAE, facultés
		ENGAGEMENT 3 – Réaliser une enquête annuelle d'évaluation des connaissances en DD auprès des membres de la communauté universitaire.	VRAIDD	FSE (OQACC), BPEI
	PRIORITÉ 2 Appuyer et mettre en valeur la contribution des activités d'enseignement et de recherche à l'atteinte des ODD.	ENGAGEMENT 4 – Établir et partager un portrait de la contribution des activités d'enseignement et de recherche à l'atteinte des ODD.	VRAIDD	BPEI, VRRCI, VREAE, facultés
		ENGAGEMENT 5 – Mettre en valeur les initiatives facultaires inspirantes contribuant à l'atteinte des ODD.	VRAIDD	Facultés, DC
		ENGAGEMENT 6 – Bonifier l'offre de soutien pour faciliter la contribution à l'atteinte des ODD par les activités d'enseignement et de recherche.	VRAIDD	SSE à confirmer
		ENGAGEMENT 7 – Offrir un soutien aux étudiantes et étudiants de 2 ^e et 3 ^e cycle afin qu'elles et ils mettent en valeur la contribution de leur projet de recherche à l'atteinte des ODD.	Institut EDS	VRAIDD, VREAE, VRRCI, FESP
	PRIORITÉ 3 Favoriser l'émergence d'approches expérientielles en DD.	ENGAGEMENT 8 – Appuyer le déploiement d'approches interdisciplinaires innovantes en DD.	VREAE	DC, facultés, Institut EDS, VRAIDD, VRRCI
		ENGAGEMENT 9 – Déployer une offre accrue de stages et d'emplois étudiants en DD au sein de l'Université.	SDP	VRAIDD
ENGAGEMENT 10 – Implanter un programme de soutien à des initiatives de type laboratoires vivants sur les ODD, en partenariat avec le milieu.		VRAIDD	ASQ, Institut EDS, Facultés, VRIT, VRRCI	

VOLET 2 MILIEU DE VIE

ENGAGEMENTS 2023-2026		UNITÉ RESPONSABLE	UNITÉS EN APPUI	
ACTION CLIMATIQUE	PRIORITÉ 1 Réduire l'empreinte climatique de l'Université.	ENGAGEMENT 11 – Améliorer l'efficacité énergétique et effectuer une transition complète vers les énergies renouvelables.	SI	VRAIDD, VRIT
		ENGAGEMENT 12 – Réviser de manière ambitieuse la cible en investissements responsables.	SF	VRAIDD, VRRHF
		ENGAGEMENT 13 – Réaliser des aménagements qui visent à accroître le couvert végétal du campus.	VRIT	SI, FFGG
		ENGAGEMENT 14 – Déployer des stratégies écoefficientes pour lutter contre le gaspillage alimentaire sur le campus et accompagner les services alimentaires dans cette démarche.	Services Campus	VRIT
		ENGAGEMENT 15 – Soutenir les activités d'aménagement à la Forêt Montmorency en vue de maintenir et de bonifier le puits de carbone.	FMM	VRAIDD
		ENGAGEMENT 16 – Quantifier et réduire les émissions de GES de portée 3, puis étendre progressivement la carboneutralité à ces émissions.	VRAIDD	Services Campus, BI, SF
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	PRIORITÉ 2 Favoriser le bien-être et la qualité de vie des membres de la communauté universitaire	ENGAGEMENT 17 – Soutenir et promouvoir une culture d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de l'Université.	VRAIDD-EDI	VRRCI, VRRHF
		ENGAGEMENT 18 – Favoriser la sécurité alimentaire au sein de la communauté universitaire.	Services Campus	VRAIDD-SD, DSE
		ENGAGEMENT 19 – Bonifier la programmation favorable à l'adoption de saines habitudes de vie.	VRAIDD-SD	SI, VRRHF-DSMET
		ENGAGEMENT 20 – Maintenir et bonifier les programmes de prévention, les services de soutien et de consultation aux étudiantes et étudiants en matière d'orientation, de réussite scolaire, de bien-être psychologique et de situation de handicap.	DSE.	VREAE
		ENGAGEMENT 21 – Maintenir et bonifier les services de soutien, d'accompagnement et de consultation aux membres du personnel en matière de santé et de bien-être au travail.	VRRHF-DSMET	
		ENGAGEMENT 22 – Doter l'Université d'un plan global de déplacements visant notamment la bonification de la mobilité durable.	VRIT	Services Campus, VRAIDD, SI, SSP
		ENGAGEMENT 23 – Poursuivre le développement d'outils de dépistage permettant de dresser un portrait de la santé et du bien-être de la communauté avant que les problèmes de santé ne se développent.	VRRHF-DSMET	VRAIDD-SD

ENGAGEMENTS 2023-2026		UNITÉ RESPONSABLE	UNITÉS EN APPUI
PRIORITÉ 3 Intensifier l'application des principes de développement durable dans la gestion des espaces et des ressources à l'Université.	ENGAGEMENT 24 – Intensifier l'application des principes de DD dans le développement, la rénovation et le réaménagement des actifs immobiliers.	SI	VRIT
	ENGAGEMENT 25 – Repenser les espaces afin de créer des environnements propices à l'adoption de saines habitudes, à l'apprentissage, à la collaboration et au bien-être.	VRIT	SI, VRAIDD-SD
	ENGAGEMENT 26 – Faire de l'Université un milieu de vie culturellement sécuritaire pour les étudiantes et les étudiants issus des Premiers Peuples ainsi que les autres groupes en quête d'équité.	VREAE- VRAIDD-EDI	VRRCI,VRRHF
	ENGAGEMENT 27 – Développer des projets en vue d'augmenter et diversifier l'offre de logements sur le campus.	SRES	VRIT, SI
	ENGAGEMENT 28 – Actualiser l'inventaire de la biodiversité du campus et se doter de cibles.	VRAIDD	VRIT, SI, Facultés
	ENGAGEMENT 29 – Développer une approche permettant d'augmenter l'intégration des notions d'économie circulaire au sein de l'Université, en lien notamment avec la réduction des matières résiduelles et la saine gestion de la désuétude numérique.	VRAIDD	SI, SF, VRRHF, Facultés
	ENGAGEMENT 30 – Appuyer le déploiement du code d'éthique applicable aux fournisseurs afin qu'ils respectent, entre autres, les principes de développement durable, et intégrer les critères de DD dans les appels d'offres publics.	SF	

VOLET 3 UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉS

ENGAGEMENTS 2023-2026		UNITÉ RESPONSABLE	UNITÉS EN APPUI
UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉS	PRIORITÉ 1 Soutenir le développement sociétal par l'innovation responsable, partagée et durable.		
	ENGAGEMENT 31 – Poursuivre le développement des grands projets et réseaux transdisciplinaires de recherche et d'innovation.	VRRCI	Facultés
	ENGAGEMENT 32 – Soutenir l'entrepreneuriat responsable.	VRAIDD-ENT	Écosystème entrepreneurial ULaval, VRRCI
	ENGAGEMENT 33 – Soutenir la mise en place d'un réseau de recherche panquébécois sur les ODD.	Institut EDS	VRAIDD, facultés
	ENGAGEMENT 34 – Déployer le projet régional Entreprise verte Québec.	Institut EDS	VRAIDD
ENGAGEMENT 35 – Renforcer, mobiliser et développer des partenariats universitaires internationaux afin de coconstruire les pratiques essentielles à l'atteinte des ODD.	VRAIDD-DAIF	BI, VRAIDD	

TABLEAU DE BORD – STRATÉGIE DD

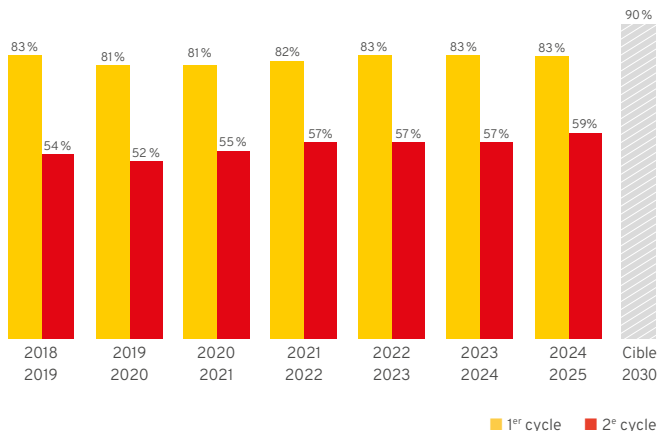
VOLET 1 ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

PRIORITÉ – CONNAISSANCES EN DD

Renforcer la connaissance des membres de la communauté universitaire en DD et leurs contributions à l'atteinte des ODD.

Indicateur

Proportion des personnes diplômées, de 1^{er} cycle et de 2^e cycles, initiées aux enjeux sociétaux et environnementaux (grades de 1er cycle et de 2^e cycle – maîtrises professionnelles).



PRIORITÉ – APPROCHES EXPÉRIENTIELLES EN DD

Favoriser l'émergence d'approches expérientielles en DD.

Indicateur

Proportion des activités d'enseignement intégrant une approche expérientielle en DD sur le nombre total d'activités intégrant une approche expérientielle.

Travaux en cours, cible à venir

PRIORITÉ – CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES ODD

Appuyer et mettre en valeur la contribution des activités d'enseignement et de recherche à l'atteinte des ODD.

Indicateurs et cibles

Ces indicateurs visent à présenter un portrait de la contribution des activités d'enseignement et de recherche à l'atteinte des ODD. Ainsi, aucune cible n'est rattachée à ces indicateurs.

	INDICATEUR - ENSEIGNEMENT		INDICATEUR - RECHERCHE	
	Nombre de cours ayant un lien majeur avec un ODD		Nombre de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat par ODD	
	2024-2025	2024	de 2019 à 2023	
ODD 1	30	6	100	
ODD 2	75	24	377	
ODD 3	419	237	4 864	
ODD 4	300	82	273	
ODD 5	44	15	248	
ODD 6	58	44	388	
ODD 7	37	101	420	
ODD 8	259	16	367	
ODD 9	281	126	653	
ODD 10	108	27	356	
ODD 11	162	21	369	
ODD 12	140	111	420	
ODD 13	90	80	620	
ODD 14	56	24	328	
ODD 15	159	88	534	
ODD 16	346	26	443	
ODD 17	107	9	N/A	

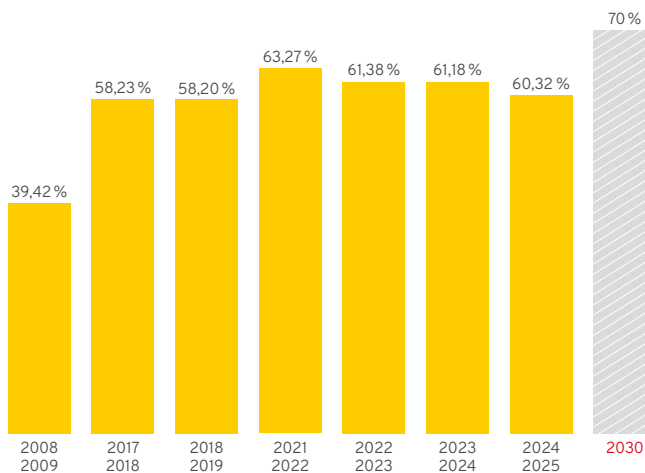
VOLET 3 UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉS

PRIORITÉ – INNOVATION RESPONSABLE, PARTAGÉE ET DURABLE

Soutenir le développement sociétal par l'innovation responsable, partagée et durable.

Indicateur

Pourcentage des entités de recherche rattachées à un enjeu DD.



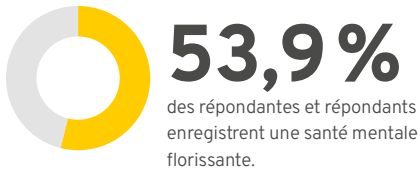
VOLET 2 MILIEU DE VIE

PRIORITÉ – SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

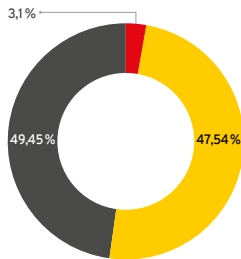
Favoriser le bien-être et la qualité de vie des membres de la communauté universitaire.

Indicateur

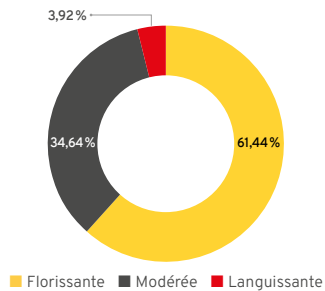
Pourcentage des répondantes et répondants au projet ESSAIM qui enregistrent une santé mentale florissante.



Étudiantes et étudiants



Employées et employés



Cible

Augmenter le pourcentage de répondantes et répondants qui enregistrent une santé mentale florissante.

PRIORITÉ – ESPACES ET RESSOURCES

Intensifier l'application des principes de développement durable dans la gestion des ressources et des espaces à l'Université.

Indicateur

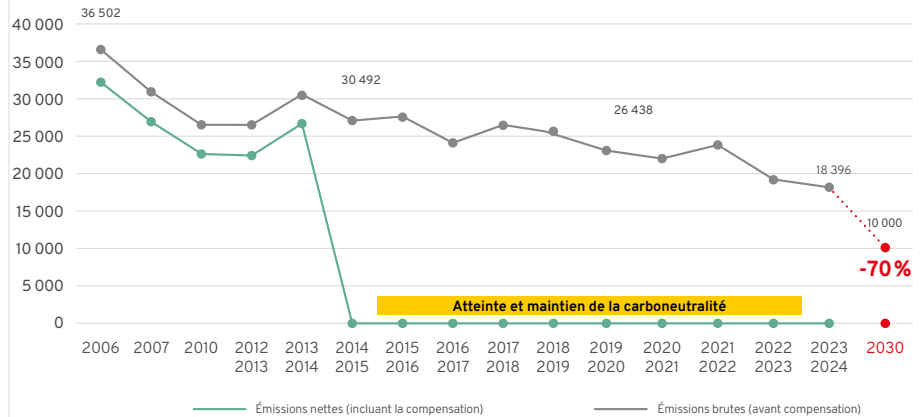
Les équipes travailleront au développement d'un outil de mesure lié au taux de circularité ainsi que d'un indice de biodiversité avec des experts de l'Université.

Cible à définir

PRIORITÉ – ACTION CLIMATIQUE

Réduire l'empreinte climatique de l'Université.

Indicateur : Émissions annuelles de GES de portée 1 et 2 (en tonnes de CO₂éq.)



Cible

Maintenir la carboneutralité et réduire, d'ici 2030, les émissions de GES de portée 1 et 2 de 70 % par rapport à 2006.

PERFORMANCE GLOBALE

CLASSEMENTS ET CERTIFICATIONS

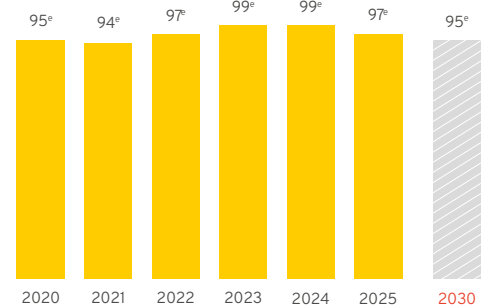
Dans une optique d'amélioration continue et de veille des meilleures pratiques en développement durable, participer aux accréditations internationales et en suivre les résultats obtenus afin de mesurer la performance globale de l'Université Laval en DD.

Indicateur

Rang centile de l'Université au classement international Times Higher Education Impact Ranking.

Cible

Demeurer au-dessus du 95^e percentile au THE Impact Ranking.

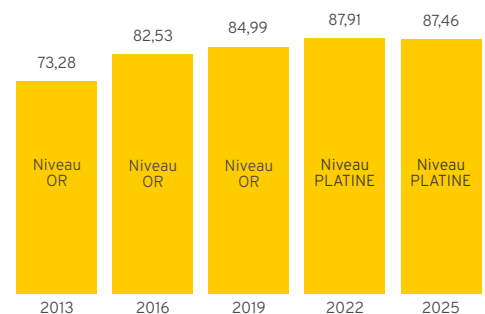


Indicateur

Pointage obtenu à l'accréditation internationale STARS® (Sustainability Tracking, Assessment & Rating System™) supportée par l'Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education.

Cible

Atteindre et maintenir le niveau platine à l'accréditation STARS. Prochain renouvellement prévu en 2025.



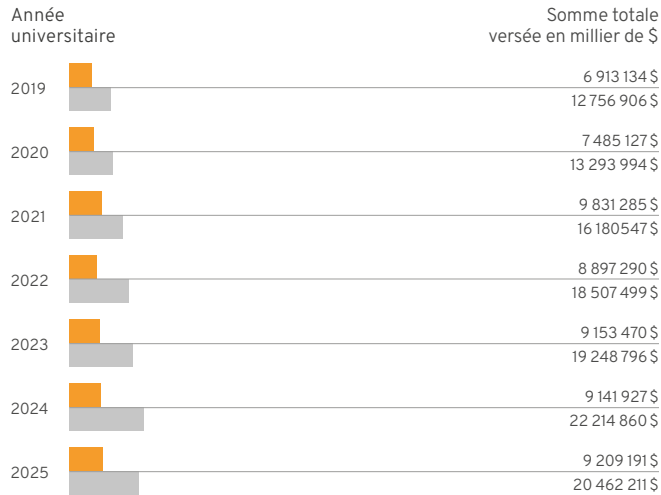
INDICATEURS OPÉRATIONNELS

SOUTIEN FINANCIER ACCORDÉ AUX ÉTUDIANTS

Indicateur : Salaires et bourses versés aux étudiantes et étudiants selon le fonds de 2018 à 2023

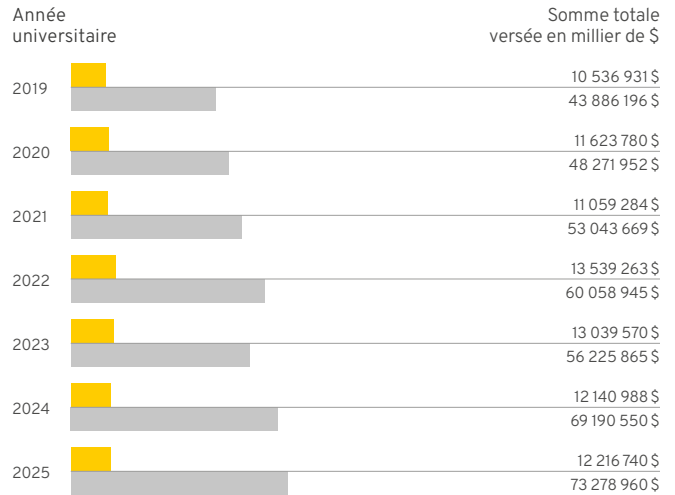
Fonds internes – Fonctionnement

Salaires Bourses



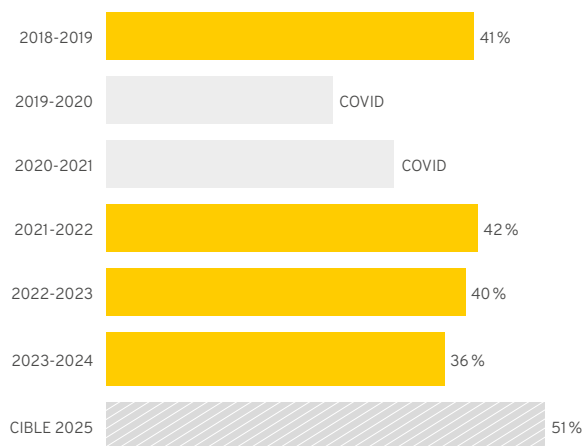
Fonds externes – Recherche

Salaires Bourses



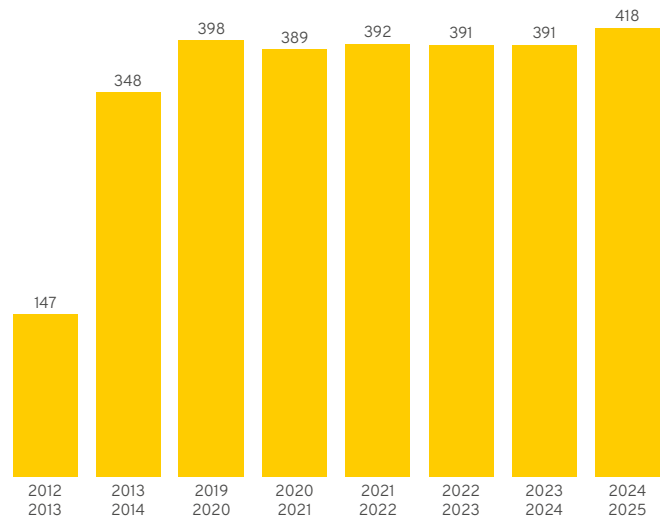
ALIMENTATION RESPONSABLE

Indicateur : Pourcentage d'achats alimentaires de provenance locale



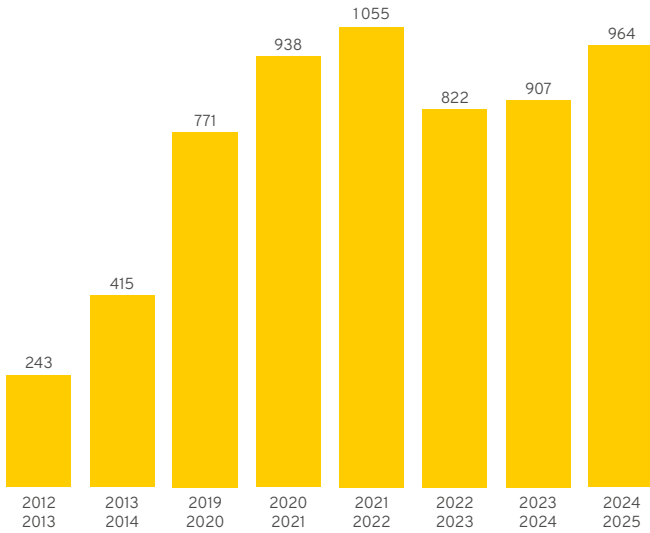
ENSEIGNEMENT

Indicateur : Nombre de cours identifiés DD



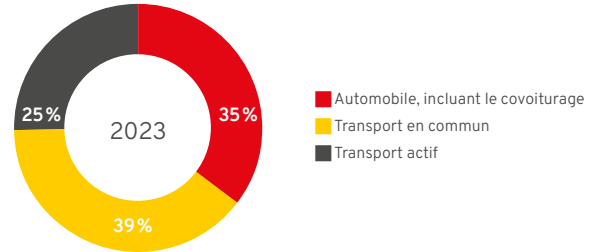
SANTÉ DURABLE - MON ÉQUILIBRE ULAVAL

Indicateur : Nombre de personnes inscrites à un cours crédité de Mon équilibre ULaval



MOBILITÉ DURABLE

Indicateur : Parts modales de la communauté universitaire, tirée du Baromètre de l'action climatique ULaval 2023.



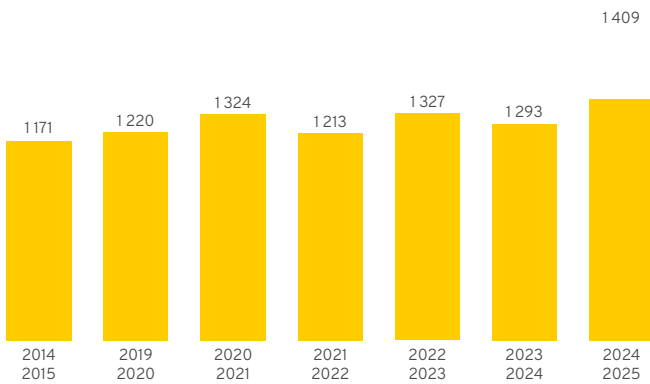
INVESTISSEMENTS RESPONSABLES

Indicateur : Empreinte carbone du portefeuille de titres de participation.

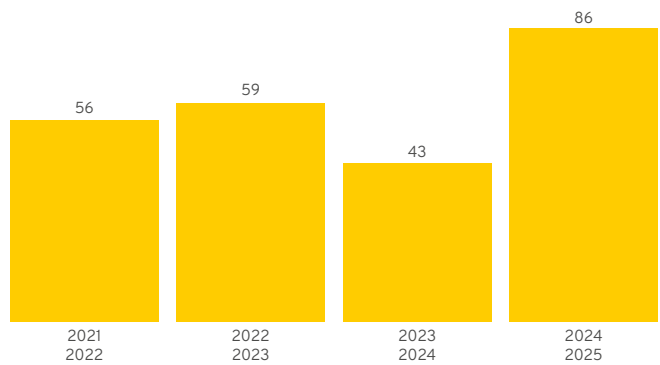
En 2022, l'Université Laval a annoncé une réduction de **64 %** de l'empreinte carbone de son portefeuille de titres de participation, selon l'évaluation de référence du 31 décembre 2018.

ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE

Indicateur : Nombre d'étudiantes et étudiants formés en entrepreneuriat responsable (cours ENT-1000 et ENT-6132)

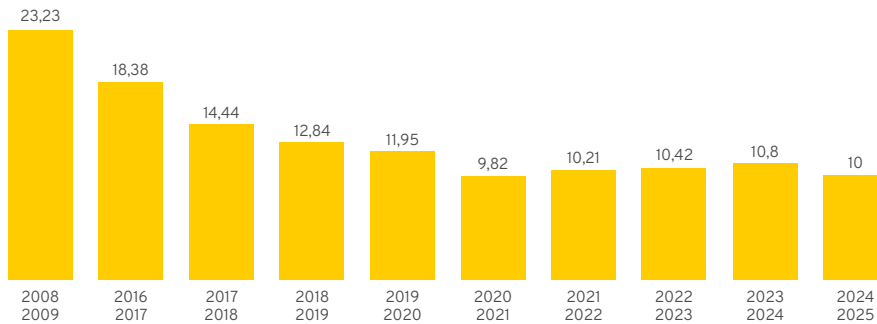


Indicateur : Nombre de projets entrepreneuriaux accompagnés dans une démarche basée sur la Matrice du modèle d'affaires responsable



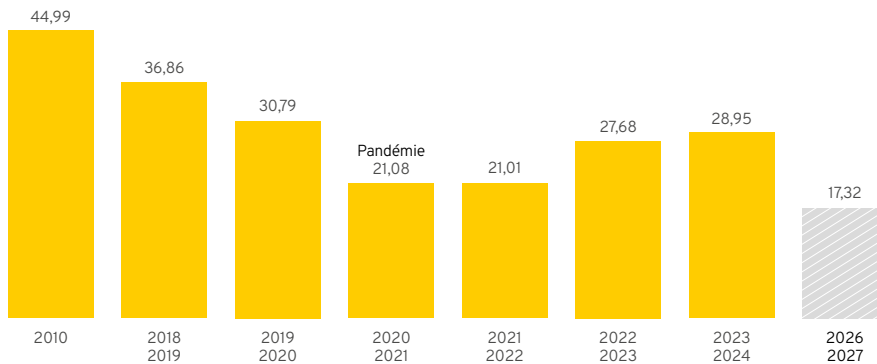
EAU

Indicateur : Quantité d'eau consommée (m³/ETP)



RÉDUCTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Indicateur : Quantité totale de matières résiduelles (déchets et matières récupérées), en kg/ETP



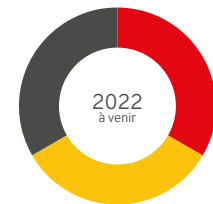
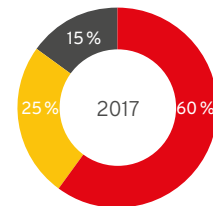
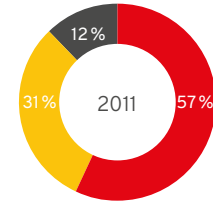
ACCESSIBILITÉ À UNE ÉDUCATION UNIVERSITAIRE

Indicateur : Nombre d'étudiantes et étudiants de première génération

	ULaval	Canada	Québec	U15
Enquête NSSE 2017	47,7 %	43,1 %	45,5 %	35,8 %
Enquête NSSE 2020	42,8 %	40 %	39,6 %	33,2 %
Enquête NSSE 2023	42,60 %	37 %	35,6 %	30 %

MOBILITÉ DURABLE

Indicateur : Parts modales pour le secteur Cité universitaire, tirées de l'enquête Origine Destination



■ Automobile, incluant le covoiturage
■ Transport en commun ■ Transport actif

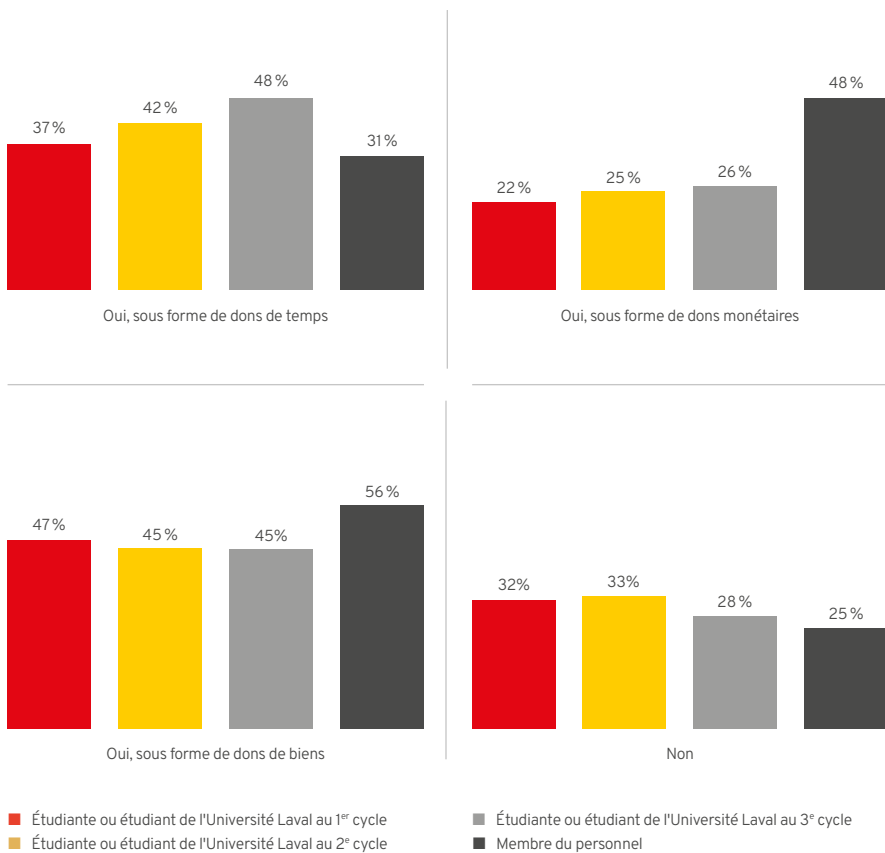
ÉNERGIE

Indicateur : Intensité énergétique en GJn/m². Les données sont normalisées en fonction de la température extérieure.

Année	GJn/m ²
2015-2016	1,52
2016-2017	1,41
2017-2018	1,44
2018-2019	1,43
2019-2020	1,42
2020-2021	1,37
2021-2022	1,40
2022-2023	1,35
2023-2024	1,37

ENGAGEMENT SOCIAL

Indicateur : Proportion des étudiantes et étudiants s'étant engagés auprès d'une ou de plusieurs causes ou activités sociales, sur le campus ou à l'extérieur, au cours des 12 derniers mois. Résultats tirés du Sondage en développement durable (Hiver 2022)



PARTENAIRES DE RECHERCHE

Indicateur : Nombre d'établissements partenaires avec cochercheurs et de partenaires financiers.



483 / 1 058
2023-2024

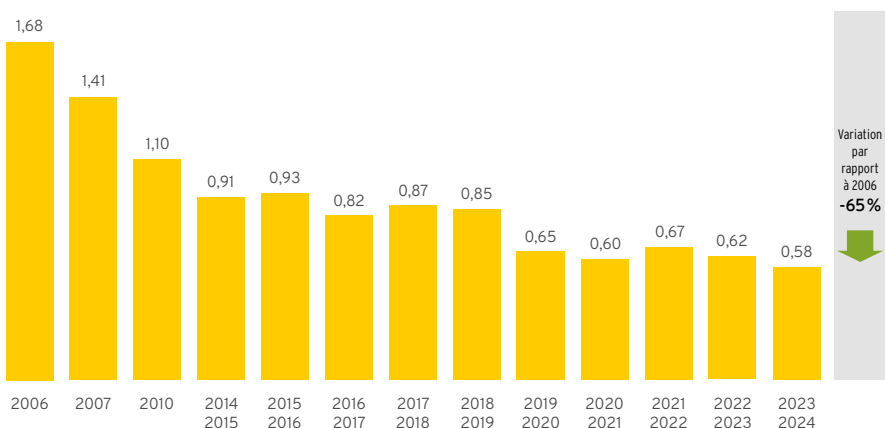
Indicateur : Nombre de personnes participant aux groupes de travail interdisciplinaires du Bureau de la responsabilité sociale et environnementale.



243
2024-2025

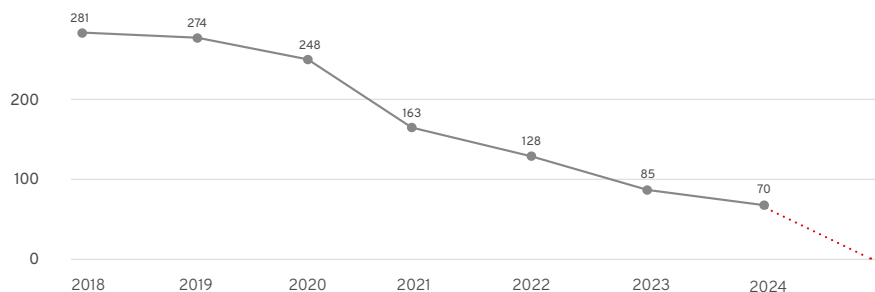
ACTION CLIMATIQUE

Indicateur : Intensité carbone, soit le total des émissions de GES de portée 1 et 2 en gCO₂éq./m²/ETP



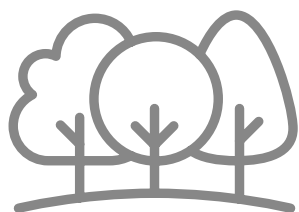
INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Indicateur : Intensité carbone du portefeuille d'actions et d'obligations corporatives (t éq. CO₂ /Millions \$).

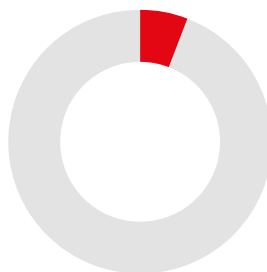


ENVIRONNEMENT BÂTI ET NATUREL

Indicateur : Nombre d'arbres plantés sur le campus .



147
2023-2024



6%
2023-2024

ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Indicateur : Pourcentage de diplômés remis à des femmes.



62%
2024-2025

Indicateur : Pourcentage d'achats alimentaires de pêcheurie responsable.

CONCLUSION

La Stratégie se révèle une démarche interdisciplinaire d'envergure qui allie les forces internes afin qu'ensemble, nous proposons des solutions concertées et durables. Ses 3 volets, 7 priorités et 35 engagements dotent notre communauté universitaire d'un levier pour augmenter ses retombées sociétales et environnementales. La Stratégie s'ancre dans la Planification stratégique 2023-2028, sous le Chantier visant à enclencher la deuxième vitesse en développement durable. Elle se veut contributive à l'atteinte des objectifs institutionnels.

Dans cette optique, en plus des engagements de la Stratégie, l'Université Laval souhaite travailler de pair avec sa communauté afin de réaliser des actions mobilisatrices en vue de répondre à la crise climatique. Ainsi, un projet collectif visant à multiplier nos occasions de transformation face à l'urgence climatique sera proposé à la communauté universitaire dans le cadre du déploiement de la planification stratégique.

Cette approche rassembleuse vise à reconnaître le pouvoir d'agir de chacun, incluant celui de l'Université comme établissement. Ce projet collectif visera à mobiliser les unités et personnes en reconnaissant et facilitant le rôle de chacune et chacun pour le climat, en soutenant des initiatives émergentes et transformatives venant des membres de la communauté universitaire, ainsi qu'en accélérant la transition par la mise en valeur et le partage de nos expertises scientifiques.

Notre profonde culture du développement durable nous invite à reconnaître la contribution de tous les secteurs et de l'ensemble des membres de notre communauté. Elle nous invite également à l'action, dans un engagement autant organisationnel, personnel que collectif. Les défis du développement durable sont nombreux, et pour y faire face, il est nécessaire d'œuvrer en réseau plutôt qu'en silo. La Stratégie vise à incarner et faire vivre pleinement cette concertation requise pour nous amener, ensemble, à accélérer notre transformation en un laboratoire vivant, vibrant et dynamique en développement durable, au bénéfice de nos collectivités.

ANNEXES

ANNEXE I

UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

ANNEXE II

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS ET PLANS D'ACTION
CONTRIBUTEURS À LA STRATÉGIE

ANNEXE III

LES DÉMARCHES TRANSVERSALES :
POUR ACCROITRE NOS RETOMBÉES SOCIALES POSITIVES

ANNEXE IV

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES INDICATEURS DD
FIGURANT DANS LE TABLEAU DE BORD

UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

La démarche de développement durable (DD) de l'Université Laval est rendue possible grâce à l'implication de représentantes et de représentants de l'ensemble de la communauté universitaire, réunis autour d'un projet commun et porteur. Par sa mobilisation et son engagement, la communauté universitaire joue un rôle fondamental au cœur de cette démarche collective en proposant des solutions concrètes et audacieuses aux grands enjeux de société. La communauté participe activement aux réflexions et aux projets en DD à l'Université.

La mise à jour de la démarche de développement durable

Depuis 2019, l'équipe de coordination en DD a entrepris une actualisation de la démarche DD. Cette refonte a permis de revoir les différents paramètres de la gouvernance et de renouveler les objectifs à moyen et à long terme.

Afin d'effectuer cette mise à jour, l'Université a mené des consultations auprès de la communauté universitaire et de partenaires externes. Plusieurs activités de consultation et de cocréation ont ainsi été réalisées pour que le plus grand nombre de personnes contribuent à établir et à faire évoluer la démarche menant à la présente Stratégie.

L'approche méthodologique pour la Stratégie

En respect des principes de participation et de consultation au cœur de la démarche DD, la Stratégie a été élaborée selon une approche méthodologique inclusive et collective.

Le rôle du vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable (VRAIDD)

Conformément à la Politique DD, le rôle du vice-rectorat responsable de la démarche DD est de proposer, en concertation avec les Tables et unités concernées, une Stratégie favorisant l'atteinte des objectifs, des principes directeurs et des orientations prévues à la Politique. Le vice-rectorat responsable a aussi pour rôle de conseiller les unités aux fins de la mise en œuvre de la Politique et de la Stratégie de développement durable.

Le VRAIDD devait ainsi

- > proposer une approche de travail favorisant la mise en place d'un plan d'élaboration de la Stratégie et d'un calendrier de livrables;
- > rédiger la Stratégie en intégrant les commentaires et les avis du comité de pilotage;
- > coordonner les différentes étapes de validation requises afin de respecter l'échéancier établi.

Le comité de pilotage

Pour diriger les travaux menant à l'élaboration de la Stratégie, un comité de pilotage a été créé. Sous la responsabilité du VRAIDD, ce comité a pour mandat de veiller à l'élaboration de la Stratégie. De manière plus précise, il doit :

- > bonifier et proposer des orientations pour la Stratégie, en prenant en compte des enjeux DD et, plus largement, des enjeux organisationnels;
- > conseiller l'équipe de développement durable sur la structure de la Stratégie et les orientations à prioriser;
- > favoriser l'arrimage avec divers sujets et thématiques (par exemple : les objectifs communicationnels, les procédures normatives, la gestion des risques, la planification stratégique, la collaboration des facultés et les préoccupations étudiantes).

Le comité de pilotage était composé de :

- > Andréanne Bergeron, vice-présidente aux affaires institutionnelles, CADEUL
- > Audrey Boivin, agente de recherche et de planification en DD (action climatique) et responsable de la rédaction de la Stratégie
- > Vicky Drapeau, professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation et directrice scientifique de la démarche de santé durable
- > André Fortier, conseiller spécial, cabinet de la rectrice
- > Mariane Fradet, coordonnatrice d'activités en DD (approche participative) et responsable de la rédaction de la Stratégie
- > Marie-Josée Hébert, directrice du Service de reprographie et représentante pour la gestion intégrée des risques
- > Gabriel Huot, responsable de la démarche engagement social et représentant des démarches transversales
- > Pierre Lemay, responsable administratif de la démarche DD
- > Vihanou Oronce Adanvoessi, coordonnatrice aux affaires financières et au développement, AELIES
- > André Potvin, directeur scientifique de la démarche DD
- > Ève Roussel, directrice du Service des immeubles
- > Jacques Villemure, directeur de la Direction des communications
- > Sylviane Yode, vice-présidente aux affaires institutionnelles, CADEUL

Arrimage avec les travaux de la Planification stratégique 2023-2028

Par ailleurs, l'équipe de direction a proposé une période de consultation à tous les membres de la communauté universitaire afin qu'elles et ils puissent s'exprimer sur les grandes orientations que doit prendre l'Université au cours des cinq prochaines années. Cet exercice vise à poursuivre et à soutenir l'élan collectif par de nouvelles idées qui permettront à l'Université de continuer à se distinguer.

Dans une volonté d'agir ensemble pour un impact plus grand et d'accélérer la transformation vers une société plus durable et inclusive, six chantiers sont proposés :

- > Chantier 1 – Études tout au long de la vie
- > Chantier 2 – Savoirs, sciences et société
- > Chantier 3 – Un campus vibrant
- > Chantier 4 – Services de proximité, simplifiés et personnalisés
- > Chantier 5 – Enclencher la deuxième vitesse en DD
- > Chantier 6 – Assurer le bien-être de notre communauté

Les partenaires de premier plan de l'Université Laval, acteurs clés venant de différents secteurs, ont également été conviés à réfléchir aux priorités que l'Université devra mettre de l'avant dans les cinq prochaines années pour mieux répondre aux besoins des collectivités ainsi qu'aux défis actuels et futurs de la société.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

ET PLANS D'ACTION CONTRIBUTIFS À LA STRATÉGIE

UNITÉ	SECTEURS D'ACTIVITÉS ET PLANS D'ACTION CONTRIBUTEURS
BIBLIOTHÈQUE	Planification stratégique de la Bibliothèque 2018-2022
DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (VRAIDD)	Plan d'action climatique
DÉMARCHE D'ENGAGEMENT SOCIAL (VRAIDD)	Déclaration d'engagement social
DÉMARCHE DE SANTÉ DURABLE (VRAIDD)	Plan d'action en santé durable
DÉMARCHE EN ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE (VRAIDD)	Entrepreneuriat responsable
DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS	Bien-être des étudiants
DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	Stratégie numérique 2021-2023
FACULTÉ DE FORESTERIE, DE GÉOGRAPHIE ET DE GÉOMATIQUE	Plan d'aménagement forestier de la Forêt Montmorency
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES	Planification stratégique Accès savoirs 2027
SERVICE DES FINANCES	Stratégie d'approvisionnement responsable
SERVICE DES IMMEUBLES	Plan de réduction des matières résiduelles
SERVICE DES IMMEUBLES	Plan directeur immobilier
SERVICE DES IMMEUBLES	Stratégie énergétique et plan d'action en efficacité énergétique
SERVICES CAMPUS	Mobilité durable
SERVICES CAMPUS	Plan d'action en alimentation responsable
VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE, À LA CRÉATION ET À L'INNOVATION	Plan de développement, Recherche, création, innovation 2022-2027
VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION	Stratégie d'investissement responsable
VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES INTERNATIONALES ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	Plan d'action Dimensions en équité, diversité et inclusion
VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES INTERNATIONALES ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	Stratégie d'internationalisation
VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES ET AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES	Appui à la persévérance et la réussite dans les études
VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES ET AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES	En action avec les Premiers Peuples

Les secteurs d'activités et plans d'action présentés dans cette section sont ceux identifiés en début de processus par le comité de pilotage comme contributifs à la Stratégie. Les directions de chacune des unités ont ainsi été rencontrées au printemps 2022 afin de codéterminer les engagements d'impacts contribuant à la Stratégie.

BIBLIOTHÈQUE

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE 2018-2022

La dimension culturelle et ses composantes sont indissociables du développement humain et durable. La culture référant d'abord à l'identité, le développement durable est une valeur fondamentale de l'Université Laval et de sa communauté. Son expression repose donc en partie sur ses patrimoines humain, scientifique, culturel, historique, naturel et immobilier. Elle se traduit notamment par une offre de services culturels et de matériel d'apprentissage garantissant l'égalité de leur accès, la participation à la vie culturelle, la sauvegarde du patrimoine culturel, matériel et immatériel ainsi que la promotion des expressions culturelles.

En tant que laboratoire vivant, la bibliothèque de l'Université est un vecteur important de ces composantes. Elle donne un accès gratuit à des collections d'excellence et favorise la diffusion des connaissances de même que la préservation du patrimoine pour les générations à venir.

Elle se veut également un carrefour où convergent les disciplines et où se tissent des partenariats féconds. Au cœur du campus, elle accueille la communauté dans des espaces physiques et numériques conçus pour le bien-être des étudiantes et des étudiants, propices à la créativité et à la découverte. Plusieurs actions actuelles et futures sont la preuve de ces engagements, telles que la présentation de nombreuses conférences, formations et activités en appui à l'enseignement et à la recherche. À cela s'ajoute la réalisation d'expositions traitant d'enjeux qui sont au cœur du développement durable.

DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (VRAIDD)

PLAN D'ACTION CLIMATIQUE

Guidée par sa volonté de lutter contre les changements climatiques, l'Université Laval s'engage fortement à agir pour le climat. Afin d'atteindre ses objectifs, elle mise sur sa mission d'enseignement et de recherche, sur les opportunités d'innovation au cœur de son milieu de vie et sur l'engagement de sa communauté.

Carboneutre depuis 2015, l'Université maintient un bilan nul de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en les réduisant à la source et en compensant celles qu'elle ne peut réduire. Ainsi, son bilan 2020-2021 fait état d'une diminution de 40 % de ses émissions de GES de portée 1 et 2 depuis 2006. Ce bilan pointe également un accroissement important de l'utilisation de sources d'énergie renouvelable, passant de 39,4 % en 2006 à 56,5 % en 2020-2021. La communauté universitaire joue un rôle de premier plan dans ces réussites.

Pour 2030, l'Université propose à sa communauté d'aller plus loin, ensemble, en se fixant des cibles ambitieuses. Son plan d'action vise l'atténuation des changements climatiques, la quête et la transmission du savoir ainsi que la mobilisation de sa communauté afin de soutenir des changements de comportements collectifs et durables qui limiteront les dérèglements climatiques. Pour soutenir sa démarche, elle entend favoriser l'apprentissage et l'innovation en action climatique, maintenir la carboneutralité et redoubler d'efforts pour réduire de manière importante ses émissions de GES de portée 1 et 2. Elle compte aussi réduire ses émissions de GES de portée 3 et y étendre progressivement la carboneutralité.

DÉMARCHE D'ENGAGEMENT SOCIAL (VRAIDD)

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT SOCIAL

L'Université Laval promeut l'engagement social en accord avec ses valeurs : la solidarité, la responsabilité, le respect, le courage, l'intégrité et l'inclusion ainsi que l'équité, la bienveillance, la diversité et l'humilité. Elle en facilite et en reconnaît l'expression auprès des membres de sa communauté étudiante, du personnel, des corps professoral et enseignant et des membres de sa communauté élargie. La multitude d'initiatives et d'associations mobilisatrices en appui à différentes causes dans lesquelles il est possible de s'engager témoigne de l'engagement social de l'Université Laval comme un trait marqué de sa culture.

La démarche d'engagement social vise à faciliter la recherche engagée, en collaboration avec Accès savoirs. C'est donc aussi pourquoi elle

cherche à favoriser et à promouvoir l'apprentissage par l'engagement social, en collaboration avec le Service du développement professionnel et les centres d'action bénévoles.

Elle adopte une approche participative à l'égard de la communauté universitaire, puisqu'elle porte, par son objectif même, sur l'engagement de cette dernière. C'est dans cet esprit que la gouvernance de la démarche d'engagement social intègre une instance appelée « Assises en engagement social », où chaque membre de la communauté universitaire peut venir participer à la démarche et à ses grandes orientations. C'est d'ailleurs à travers ces Assises que l'action climatique a été ciblée comme l'une des thématiques prioritaires.

DÉMARCHE DE SANTÉ DURABLE (VRAIDD)

PLAN D'ACTION EN SANTÉ DURABLE

À l'Université, on construit ensemble la santé et le bien-être des individus, des communautés et des milieux. Dans le but de créer une culture de santé durable, l'Université en fait la promotion lors de ses activités d'enseignement et de recherche, et dans le cadre de ses services à la collectivité.

Comme la définit l'équipe PULSAR, la santé durable est une ressource dynamique de mieux-être physique, mental et social qui permet à une personne de développer son plein potentiel et de mener une vie agréable. Une vision durable de la santé repose sur un accès équitable à un environnement et à des services qui favorisent le développement et le maintien de conditions et habitudes de vie saines.

C'est dans cette perspective que la démarche en santé durable est née. Celle-ci regroupe notamment l'Alliance santé Québec, Mon équilibre

ULaval et PULSAR. Plusieurs réalisations traduisent le désir de l'Université de consolider son rôle de catalyseur en santé durable. Parmi elles, nommons la conception d'un modèle d'évaluation en santé durable (Projet ESSAIM), l'offre de cours crédités, d'un microprogramme portant sur les saines habitudes de vie ainsi que d'un nouveau microprogramme en santé durable et changements climatiques. L'équipe a aussi créé des espaces multifonctionnels intérieurs et extérieurs pour répondre aux besoins de bien-être et de connexion humaine des membres de la communauté universitaire.

Enfin, l'Université Laval souscrit à la Charte de l'Okanagan et s'engage à mener, dans une perspective locale et mondiale, des actions et des collaborations promotrices de la santé et du bien-être.

DÉMARCHE EN ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE (VRAIDD)

ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE

L'entrepreneuriat est un phénomène prenant différentes formes, la plus courante étant la création d'entreprises dont la finalité peut être aussi bien économique que responsable. Adjoindre à l'entrepreneuriat le qualificatif « responsable » permet d'élargir ses retombées. L'entrepreneuriat responsable peut devenir un vecteur de création d'emplois stables et bien rémunérés, de stimulation de l'innovation sociale et technologique ainsi que de promotion d'un développement économique durable et inclusif. Il améliore également les conditions sociales et offre des solutions aux défis des citoyennes et citoyens de demain.

C'est dans cet esprit que l'Université Laval choisit de soutenir le développement d'une culture entrepreneuriale responsable. Elle adopte donc les valeurs qui correspondent à cette approche et incite la communauté étudiante à créer des projets axés sur l'innovation, qu'elle

soit sociale, scientifique ou technologique. Elle l'y encourage en assurant une intégration soutenue du volet responsable dans son offre de formation et d'accompagnement. L'existence sur le campus d'un lieu convivial comme la Centrale, qui accueille activités et rencontres professionnelles, y contribue également.

Enfin, l'Université inspire le monde des affaires et ses acteurs par le biais d'activités de recherche et de développement pédagogique connectées à l'entrepreneuriat responsable, menée entre autres par la Chaire de leadership en enseignement (CLÉ) sur le développement de l'esprit d'entreprendre et de l'entrepreneuriat. Elle met aussi à leur disposition des outils comme la Matrice du modèle d'affaires responsable, laquelle suscite une réflexion approfondie sur les défis du développement durable et leur prise en compte dans le projet entrepreneurial.

DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS

Le bien-être et la santé globale de ses étudiantes et de ses étudiants représentent une priorité pour l'Université Laval. Par sa mission, sa vision et ses orientations, elle tient à contribuer tant à leur réussite scolaire qu'à leur accomplissement personnel et social, et ce, tout au long de leur passage sur le campus. La Direction des services aux étudiants (DSE) travaille en collaboration avec l'ensemble de la communauté universitaire afin de veiller constamment à l'amélioration des conditions d'études et de vie des étudiantes et des étudiants.

C'est dans cet esprit que la DSE agit comme interlocuteur de l'Université Laval auprès des associations et qu'elle accompagne et soutient 143 associations de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles et 92 associations parascolaires. Elle chapeaute aussi trois unités qui partagent ses valeurs intrinsèques.

Ainsi, le Centre d'aide aux étudiants offre des services de soutien et de consultation en matière d'orientation, d'apprentissage, de réussite scolaire, de bien-être psychologique et de situation de handicap. Le Bureau de la vie étudiante, quant à lui, accueille et accompagne activement les étudiantes et les étudiants de toute provenance afin de faciliter leur intégration à la vie universitaire. Il met également en valeur leurs talents et les appuie dans la réalisation de leurs projets parascolaires. Enfin, le Bureau des bourses et de l'aide financière offre un accompagnement professionnel et personnalisé aux étudiantes et étudiants dans le financement de leurs études et soutient les facultés dans leur prestation de services relative aux bourses.

DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

STRATÉGIE NUMÉRIQUE 2021-2023

Le virage numérique, plus encore lorsqu'il émane d'une vision d'ensemble concertée, peut avoir des incidences bénéfiques majeures sur les enjeux de développement durable.

Par une intégration soutenue des technologies du numérique au sein de sa communauté, l'Université souscrit à cette vision. En cela, elle est animée par trois grandes ambitions : répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain par ses environnements d'étude et de travail, accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences et repenser son organisation pour en bonifier l'efficacité. Ces visées agissent comme des facteurs de plusieurs améliorations sociales et environnementales. Parmi elles, soulignons l'accès aux savoirs, le mieux-être des individus vers un sain équilibre entre responsabilités personnelles et privées de même qu'une gestion plus respectueuse des ressources.

De nombreuses mesures mises en œuvre ou en voie de l'être font état de cette démarche. Par exemple, l'acquisition d'équipements technologiques de pointe couplée à une saine gestion du parc informatique favorise une mise à jour essentielle tout en diminuant la consommation énergétique et les déchets électroniques. L'optimisation des services numériques et la simplification des processus administratifs réduisent, quant à elles, la consommation de papier. En outre, le déploiement de plateformes numériques collaboratives et de solutions pérennes facilite les études et le travail à distance en limitant les déplacements et l'empreinte de carbone. Enfin, l'offre de formations sur la cybersécurité et la création d'applications adaptées à l'interaction citoyenne dans le domaine de la recherche assurent la présence d'outils incontournables pour bâtir un avenir durable.

FACULTÉ DE FORESTIERIE, DE GÉOGRAPHIE ET DE GÉOMATIQUE

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE LA FORÊT MONTMORENCY

La Forêt Montmorency est un véritable laboratoire vivant et un milieu d'accueil pour l'enseignement, la recherche et l'éducation du grand public. En se basant sur une approche expérientielle collaborative, la Forêt mise sur l'exemplarité pour répondre aux enjeux des forêts boréales avec, par et pour les communautés. Dans un processus de cocréation dynamique, et en appui à sa mission et à ses valeurs, ses équipes scientifiques, ses utilisateurs, les membres de la communauté universitaire et autres parties prenantes, dont les Premières Nations, agissent de concert pour en assurer la gestion et l'aménagement. Dans toutes ses orientations, la Forêt Montmorency priorise l'aménagement multiresource du territoire, permettant à la fois de préserver l'intégrité des paysages forestiers et de favoriser une mise en valeur durable des ressources forestières.

L'équipe de coordination de la Forêt s'assure de la sauvegarde des espèces, du maintien de la biodiversité et de la protection des services écologiques des écosystèmes. Elle privilégie également un aménagement forestier qui vise à répondre aux besoins en matériaux durables des générations actuelles et futures. De plus, elle contribue activement aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques par sa capacité à capter et à stocker des quantités de carbone importantes dans les écosystèmes et les produits du bois. La Forêt Montmorency fournit un puits de carbone équivalent à environ 14 400 tonnes de CO₂ par année, une contribution majeure au maintien de la carboneutralité de l'Université Laval.

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

PLANIFICATION STRATÉGIQUE ACCÈS SAVOIRS 2027

Depuis 2011, Accès savoirs, la boutique des sciences et des savoirs de l'Université Laval, œuvre à la mobilisation des savoirs au service des collectivités par la création de liens collaboratifs entre le milieu de l'enseignement et de la recherche et celui des organisations de la société civile (OSC).

Accès savoirs entretient la mission de stimuler la libre circulation des savoirs universitaires afin qu'ils soient mis à profit par des membres de la communauté étudiante, d'enseignement et de recherche, en vue de répondre à des besoins et préoccupations exprimés par les organisations communautaires elles-mêmes. Ces besoins sont multiples et peuvent faire appel à des connaissances visant l'optimisation de la structure organisationnelle ou encore la bonification d'une approche interventionnelle.

En soutenant les OSC, Accès savoirs contribue à réduire des iniquités d'accès aux savoirs et à favoriser des développements novateurs au sein de celles-ci. Elle se fait ainsi un porte-parole universitaire de la justice cognitive, tout comme de l'action citoyenne des membres de la communauté étudiante, d'enseignement et de recherche.

À ce jour, Accès savoirs a rendu possibles 446 projets dans le cadre de 95 cours, impliquant 224 organisations et 113 membres de la communauté d'enseignement et de recherche. Guidée par une volonté communautaire et participative, Accès savoirs entretient la vision de faire des savoirs un bien commun. Elle souhaite également stimuler des occasions d'engagement à travers des maillages qui permettront à des étudiantes et des étudiants de se forger un esprit citoyen au service de la collectivité de demain et dans une perspective durable et inclusive.

SERVICE DES FINANCES

STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Gérer et optimiser ses pratiques d'achat en intégrant les principes du développement durable entraîne de nombreux bénéfices sociaux et environnementaux qui contribuent à bâtir une société plus responsable. Ces principes comprennent l'acquisition locale, responsable et éthique ainsi que l'optimisation des ressources à toutes les étapes du cycle d'un produit, de sa fabrication à sa fin de vie. Fortement conscientisée à cette approche, l'Université Laval préconise une démarche d'acquisition responsable qui s'articule autour de quatre grands axes d'intervention :

- > la création d'outils pour les conseillères et conseillers en approvisionnement favorisant l'intégration de notions en DD;
- > la révision de toutes les ententes, lors du processus d'acquisition, pour y intégrer des notions de durabilité;
- > la création d'outils de sensibilisation, de réflexion et de travail pour aider les requérants à tenir compte des enjeux d'approvisionnement responsable lors d'achats;
- > la révision des processus de gestion des surplus pour favoriser leur réemploi à l'interne, à l'externe et, ultimement, leur recyclage dans une vision de durabilité.

De nombreuses initiatives visent à concrétiser ces objectifs, comme la création d'une liste de clauses d'appels d'offres qui respectent les principes de DD et le développement d'outils transversaux de communication sur l'achat responsable. De plus, l'Université inclut dans la formation de ses conseillères et conseillers ses aspirations phares concernant le DD et vise la création d'un comité-conseil afin de bénéficier d'une variété d'expertises en la matière. Enfin, à titre d'acheteur important de la région, elle révisé en continu ses pratiques dans une optique d'exemplarité.

SERVICE DES IMMEUBLES

PLAN DE RÉDUCTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Prévenir et réduire la génération de résidus contribue de manière importante à la lutte contre les changements climatiques et à la sauvegarde de la planète. Pour assurer la réduction de ses matières résiduelles, l'Université Laval encourage les changements de culture et de comportements permettant de tendre vers le zéro déchet et le zéro gaspillage. Les cibles qu'elle se donne à cet effet sont mesurables et audacieuses. Elle entend notamment réduire l'ensemble des matières résiduelles générées de 10 % sur 3 ans et de 50 % sur 6 ans. Ce résultat permettra de passer des 2 028 tonnes de déchets produits en 2018-2019 à 1 825 tonnes dans 3 ans et à 1 014 tonnes dans 6 ans.

Afin d'atteindre ses objectifs, l'Université mise sur des actions qui font appel à la mesure, à la réduction à la source des matières résiduelles (incluant les plastiques à usage unique et les matières dangereuses),

au réemploi, au recyclage et à la valorisation. Elle compte aussi sur la collaboration active de ses membres afin de développer des comportements toujours plus écoresponsables. Des actions phares, dont certaines déjà bien ancrées sur le campus, témoignent de cette volonté. Parmi elles, citons la récupération multimatière (contenants recyclables vides, matières compostables, papier et carton), la récupération de petits équipements électroniques, la pesée régulière des matières résiduelles, l'utilisation de vaisselle lavable dans plusieurs cafétérias, la récupération des résidus de construction de même que la gestion rigoureuse des biens excédentaires et leur revente à faible coût. À cela s'ajoute le nettoyage printanier des vastes terrains du campus réalisé par des membres de la communauté universitaire désirant s'engager dans cette démarche.

SERVICE DES IMMEUBLES

PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER

L'Université Laval s'est dotée du Plan directeur immobilier (PDI) afin d'orienter ses choix en matière de développement et d'aménagement pour les vingt prochaines années. Ce plan constitue le principal cadre stratégique en la matière. Alors que des investissements avoisinant le milliard de dollars sont planifiés au cours de la prochaine décennie pour le maintien des actifs et les nouvelles constructions, il définit des orientations qui assurent un alignement stratégique et favorisent la cohérence des actions. Il touche l'ensemble des lieux intérieurs et extérieurs.

Ses orientations pour le campus et les autres lieux universitaires visent la priorisation de leurs fonctions humaines, notamment celles de soutenir et de faire émerger la collaboration, l'inspiration et la stimulation intellectuelle, et l'accentuation de rôle central des ressources distinctives

et des installations uniques. Elles visent tant la qualité de vie que la création d'un point d'ancrage d'une communauté qui favorise les interactions riches, diversifiées et stimulantes. Elles sont d'autant plus porteuses qu'elles ont fait l'objet de consultations menées auprès de la communauté universitaire.

À l'égard des enjeux du DD, le PDI cible notamment la densification du bâti, la préservation des espaces verts, la mobilité, la performance énergétique et plus encore. Entre autres, le PDI propose de gérer de manière responsable les actifs immobiliers de l'Université et d'en maximiser l'utilisation. Pour ce faire, l'accent est mis sur la qualité plutôt que sur la quantité, ce qui peut impliquer de se départir de certains immeubles, de prioriser le réaménagement des espaces existants et la conversion des usages.

SERVICE DES IMMEUBLES

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE ET PLAN D'ACTION EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Réduire la consommation énergétique et réaliser la transition énergétique sont primordiaux dans la lutte contre les changements climatiques. En tant qu'établissement d'enseignement et citoyen corporatif de premier plan, l'Université veut servir de modèle par l'adoption de pratiques exemplaires, notamment en accentuant la performance énergétique de ses bâtiments et en favorisant l'utilisation de sources d'énergie renouvelable.

L'utilisation de thermopompes permettant de récupérer la chaleur, l'ajout d'une chaudière électrique et l'augmentation de la proportion de sa consommation énergétique issue de sources d'énergie renouvelable comptent parmi les avenues qu'elle emprunte afin de décarboniser son réseau urbain. Plusieurs mesures d'efficacité énergétique sont aussi mises en œuvre, dont la mise à niveau des infrastructures, l'amélioration

de la performance des centrales thermiques ainsi que des conduites de transport de vapeur, l'optimisation de la température et de l'humidité selon les saisons ainsi que la gestion des systèmes de ventilation, de chauffage et de climatisation en fonction de l'occupation. L'Université demeure proactive et à l'affût des plus récentes approches et technologies au service d'une transition énergétique responsable et efficiente.

La Stratégie énergétique proposée par l'Université mise aussi sur la sensibilisation de sa communauté et l'offre élargie de projets de laboratoires vivants (projets d'études et de recherche). L'engagement de l'Université dans cette transition passe aussi par le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le campus, de pair avec Services Campus afin de répondre à la demande croissante.

SERVICES CAMPUS

MOBILITÉ DURABLE

Afin d'encourager un mode de transport autre que l'automobile, l'Université Laval a mis en place des mesures novatrices et variées. Entre autres, elle met à la disposition de sa communauté 8 kilomètres de pistes cyclables accessibles en toutes saisons, près de 2 440 espaces à vélos et des bicyclettes en libre-service à faible coût. Détentriche du niveau or pour la certification Vélosympathique depuis 2016, elle propose aussi parmi ses services des douches et des stations de réparation pour vélo.

Une de ses réalisations majeures en matière de mobilité durable est l'implantation du laissez-passer universitaire de transport en commun (LPU). Né d'une initiative de l'AELIÉS et de la CADEUL, il donne accès aux services de transport en commun de la Société de transport de Lévis et du Réseau de transport de la Capitale (RTC). À l'automne 2019, près de 1,7 million de déplacements ont été effectués par les usagers du LPU.

Des options efficaces sont aussi proposées aux automobilistes, comme les vignettes de stationnement à compensation GES que près de 10 000 personnes se sont procurées depuis leur lancement. Douze bornes de recharge pour voitures électriques sont également accessibles sur le campus.

Par ailleurs, d'autres actions concrètes sont en cours de réalisation, notamment l'accueil et intégration harmonieuse du tracé du tramway de Québec en collaboration avec toutes les parties prenantes.

SERVICES CAMPUS

PLAN D'ACTION EN ALIMENTATION RESPONSABLE

L'Université Laval connaît bien les défis inhérents à l'alimentation responsable et durable. Sa priorité : faciliter l'accès à une alimentation saine, équilibrée, variée et responsable. Les installations et services alimentaires respectent cette vision, contribuant ainsi à la qualité de vie sur le campus. L'accent est mis sur des orientations comme l'alimentation végétale et locale, les impacts environnementaux liés à l'alimentation et la qualité nutritionnelle, la réduction des matières résiduelles, dont les pertes alimentaires et les articles à usage unique, et la sécurité alimentaire.

La communauté universitaire sait que l'addition des petits et grands gestes peut faire une véritable différence pour induire une utilisation plus respectueuse des ressources et du territoire, assurer la protection de l'environnement et améliorer la santé. Ses efforts en ce sens se

traduisent par des projets rassembleurs qui soutiennent l'adoption par tous de comportements inspirants, qu'ils soient individuels ou collectifs, et qui visent les environnements favorables. Ils se mesurent aussi par une variété d'actions concrètes répandues sur tout le campus et portées par différentes parties prenantes.

Parmi elles, soulignons des initiatives en agriculture urbaine et la tenue d'un marché local, l'inclusion de produits équitables et locaux ainsi que des menus sains et végétariens dans ses principaux services alimentaires. Notons également la réduction à la source des produits à usage unique, le développement d'outils d'accompagnement en ligne, la mise sur pied d'un Chantier d'avenir pour renforcer la sécurité alimentaire de ses membres et la plantation d'arbres fruitiers.

VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE, À LA CRÉATION ET À L'INNOVATION

PLAN DE DÉVELOPPEMENT, RECHERCHE, CRÉATION, INNOVATION 2022-2027

L'Université Laval adopte une approche de recherche, de création et d'innovation résolument axée sur le développement durable. Soutenus par l'apport des membres de sa communauté, ses efforts s'articulent autour d'une ambition claire : mener des travaux inclusifs, connectés et durables, au bénéfice des collectivités et de la planète.

Les contributions scientifiques de l'Université Laval conjuguent interdisciplinarité, intersectorialité, partenariats, entrepreneuriat scientifique, conduite responsable ainsi qu'équité, diversité et inclusion. Elles ouvrent de nouveaux horizons, favorisent la collaboration autour d'enjeux partagés et accueillent toutes les disciplines et les approches de recherche.

L'Université, ses chercheuses et ses chercheurs se concentrent sur des projets de recherche qui répondent aux grands enjeux mondiaux à travers le prisme des 17 objectifs de développement durable (ODD) de

l'ONU. Les thématiques qui regroupent leurs intérêts s'inscrivent en cohérence avec la démarche de développement durable qui anime le campus. Leurs projets de recherche visent, entre autres, à faciliter l'accès à une saine alimentation, à imaginer et à concevoir des technologies durables, à préserver et à valoriser les ressources naturelles, à comprendre et à soutenir l'évolution des cultures et des sociétés, de même qu'à découvrir et à innover pour la santé et le bien-être des populations dans une perspective de santé globale.

L'objectif ultime de l'Université et de ses chercheuses et chercheurs demeure l'élaboration de solutions à des défis majeurs qui soient concrètes et bénéfiques pour l'ensemble des personnes et pour l'environnement tout en respectant les meilleures pratiques en matière d'éthique.

VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

L'Université Laval, via la Fiducie globale, a adopté une stratégie d'investissement responsable qui présente une approche audacieuse, afin de transposer les valeurs et objectifs de l'établissement aux activités d'investissement et d'ainsi inspirer d'autres investisseurs à utiliser ce véhicule pour favoriser la mise en œuvre de changements sociétaux positifs. La stratégie vise 1) à réduire l'empreinte carbone du portefeuille d'investissement et à l'aligner sur les objectifs climatiques, 2) à s'engager activement en actionnariat responsable, 3) à réaliser des actions publiques d'engagement collectif et 4) à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance aux décisions d'investissement. À cet effet, l'Université établit des cibles à la hauteur de ses ambitions, notamment :

- > s'arrimer aux meilleures pratiques telles que définies par les principes pour l'investissement responsable (UNPRI);
- > réduire l'empreinte carbone du portefeuille de titres de participation de 50 % d'ici 2030

Les réalisations de la Fiducie globale comprennent une réduction de l'intensité carbone du portefeuille des titres de participation et des obligations corporatives. Elle adhère au regroupement d'investisseurs Climate Action 100+, lequel fait pression auprès des 160 plus importants émetteurs de gaz à effet de serre du secteur privé, entre autres en introduisant des résolutions aux assemblées d'actionnaires. De plus, elle a été signataire, avec de nombreux autres investisseurs institutionnels, de déclarations dans le cadre des Conférences des Nations unies sur les changements climatiques en 2021, 2022 et 2024 (COP 26-27-29). Elle questionne ses gestionnaires quant à leurs pratiques d'exercice de droit de vote et sur leurs manières d'intégrer les facteurs ESG lors des décisions d'investissement.

VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES INTERNATIONALES ET AU DD

PLAN D'ACTION DIMENSIONS EN ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

L'Université Laval reconnaît les avantages de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI), et promeut une gestion responsable et ouverte afin de rendre meilleur son environnement pour tous les membres de sa communauté. Soucieuse du bien-être des personnes, l'Université souhaite enrichir leur expérience en proposant un milieu de vie, de travail et d'études attrayant, bienveillant, respectueux et exempt de discrimination. Pour ce faire, elle s'engage à éliminer les obstacles et les iniquités systémiques qui touchent les groupes en quête d'équité afin d'assurer que toutes les personnes puissent pleinement contribuer à la mission de l'Université et être entièrement reconnus pour leur contribution. Elle est aussi profondément engagée dans sa démarche de réconciliation avec les Premiers Peuples.

L'Université multiplie les efforts pour assurer une offre en enseignement accessible à tous, tout au long de la vie. Elle participe sans relâche à l'amenuisement des inégalités sociales et soutient l'avènement de sociétés pacifiques en assurant le respect des droits de la personne et un traitement juste pour ses membres.

L'adhésion à la Charte Dimensions et la participation au Programme pilote Dimensions, ainsi que la mise sur pied du comité institutionnel EDI témoignent notamment du caractère officiel de ces engagements. Ceux-ci se traduisent par de nombreuses initiatives en cours ou à venir, dont des formations et des ateliers de sensibilisation sur les thématiques liées à l'EDI, la rédaction de guides ainsi que des actions de lutte contre toutes les formes d'oppressions, notamment le racisme, l'homophobie, la transphobie, le capacitisme et le sexisme. Soulignons également l'offre d'espaces d'échange et de réseautage pour les personnes appartenant à un ou plusieurs groupes en quête d'équité.

VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES INTERNATIONALES ET AU DD

STRATÉGIE D'INTERNATIONALISATION

L'internationalisation de ses activités est au cœur des motivations de l'Université Laval. Dans ce but, elle veille à préparer les étudiantes et les étudiants à travailler dans un monde qui préconise une collaboration internationale et interculturelle. Elle leur offre de multiples possibilités de mobilité, de mobilité virtuelle et de stages grâce aux liens forts qu'elle entretient avec ses partenaires internationaux. Elle accueille également chaque année de nombreux stagiaires, professeures et professeurs et étudiantes et étudiants étrangers. Ainsi, près de 7 500 étudiantes et étudiants internationaux ou résidents permanents sont inscrits annuellement sur le campus, soit 14 % de l'effectif étudiant total.

L'Université nourrit également des alliances stratégiques structurantes sous forme d'unités mixtes internationales, de laboratoires internationaux associés et de chaires de leadership en enseignement ainsi que de consortiums soutenant la recherche. Près de 50 % des publications de ses chercheuses et chercheurs sont réalisées avec la collaboration d'au moins une personne à l'international.

Véritable université d'impact, l'Université Laval met à contribution ses réseaux pour coconstruire des projets internationaux, mobilisateurs et innovants tels que la plateforme d'expériences multilatérales en mobilité virtuelle eMobi, le réseau international étudiant en action climatique UniC et l'ambitieux projet Carrefour international Brian-Mulroney, futur pôle d'excellence francophone en enseignement et en recherche pluridisciplinaires sur les défis internationaux.

En outre, en accord avec ses valeurs, l'Université Laval assume une responsabilité sociale, particulièrement au moyen de la solidarité internationale avec les pays en voie de développement. D'ailleurs, cet engagement essentiel est appelé à croître, spécialement auprès des communautés francophones et francophiles.

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES ET AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES

APPUI À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE DANS LES ÉTUDES

La persévérance et la réussite dans les études sont influencées par plusieurs facteurs environnementaux, sociaux, économiques, personnels et de santé. L'Université est en mesure d'agir sur bon nombre d'entre eux. En tout respect de sa mission, elle s'engage à mettre en place les conditions qui soutiennent la persévérance et la réussite des étudiantes et étudiants. Ses orientations visent, entre autres, la diversification des parcours et des cheminements d'études, le perfectionnement pédagogique des membres du corps professoral et du personnel et un plus grand éventail de services offerts à la communauté étudiante; elle met aussi l'accent sur un campus favorable à une santé mentale florissante.

Parmi les actions mises en œuvre, mentionnons l'existence de ressources et de réseaux d'entraide qui aident à cultiver l'équilibre et le bien-être, un plus grand accès aux programmes contingentés pour les membres des Premiers Peuples ou de groupes sous-représentés, le dépistage des étudiantes et étudiants en difficulté ainsi qu'une reconnaissance des besoins de celles et ceux qui sont parents. Enfin, la création de fonds pour l'amélioration continue des programmes et la diversification des méthodes d'enseignement et d'apprentissage, incluant la pédagogie inclusive, soutient également le développement de mesures d'appui à la persévérance et à la réussite dans les études.

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES ET AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES

EN ACTION AVEC LES PREMIERS PEUPLES

L'Université Laval regroupe des moyens concrets afin que la réconciliation espérée ne reste pas qu'un simple mot, mais qu'elle se traduise au quotidien dans nos actions par, pour et avec les Premiers Peuples.

L'Université Laval prend part avec audace à cette transformation dans un esprit de communauté qui anime tout le campus et en étroite collaboration avec les nations, communautés et organismes issus des Premiers Peuples. Ses actions constituent une réponse engagée aux recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Elles visent en particulier à combler les écarts en matière d'éducation et d'emploi entre Premiers Peuples et allochtones.

Pour ce faire, l'Université a à cœur d'offrir une éducation de qualité pour tous et toutes. Elle travaille de pair avec les Premiers Peuples afin de contribuer à leur autodétermination en matière d'éducation et d'économie.

Qu'il s'agisse de favoriser la réussite scolaire, de soutenir l'entrepreneuriat, ou de sensibiliser les membres de sa communauté aux réalités des Premiers Peuples, elle agit comme un moteur social vers des changements significatifs de reconnaissance de droits.

Plusieurs initiatives concrètes qui traduisent sa volonté d'agir sont déjà en place. Parmi elles, l'augmentation du nombre de places hors contingent réservées à des membres des Premiers peuples dans les programmes contingentés. Mentionnons également la création des chaires de leadership en enseignement en droit autochtone et sur les littératures autochtones au Québec et la création du Cercle des Premiers peuples. Certaines rayonnent même au-delà du campus. C'est le cas d'une collaboration au programme de sports-études destiné aux écoles de la communauté de Uashat mak Mani-Utenam.

LES DÉMARCHES TRANSVERSALES :

POUR ACCROÎTRE NOS RETOMBÉES SOCIALES POSITIVES

Les démarches transversales recouvrent des thématiques distinctives. Elles contribuent au développement de l'Université et se regroupent autour de traits communs tels qu'une culture d'impact et de contribution aux objectifs de développement durable (ODD). Elles visent également la mobilisation et la participation des membres de la communauté universitaire ainsi que des partenariats avec le milieu. Les démarches se fédèrent également par la mise en valeur et l'intégration de l'enseignement et de la recherche.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La démarche de développement durable (DD) s'inscrit au cœur de la mission de l'Université Laval. Valorisant l'approche participative avec, par et pour la communauté, l'Université met en valeur l'atteinte des ODD dans ses activités. Conscient de son rôle au sein de la collectivité, l'établissement d'enseignement, par sa démarche de développement durable, se positionne dans l'action climatique en collaborant avec toutes et tous pour mettre en place des solutions durables.

Elle se penche notamment sur les thématiques suivantes : alimentation responsable, environnement bâti et naturel, approvisionnement responsable, culture, eau, énergie, investissements responsables, mieux-être des personnes, mobilité durable et réduction des matières résiduelles.

ENGAGEMENT SOCIAL

La démarche d'engagement social favorise l'implication des membres de la communauté universitaire dans le développement des collectivités et à l'égard des enjeux sociaux et environnementaux. Elle vise également à ce que se nourrissent réciproquement l'engagement social de la communauté universitaire et la mission d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité de l'Université Laval.

Ce sont les membres de sa communauté, par leur engagement indispensable et volontaire, qui bâtissent cette démarche. Elle vise donc à ce que se développe et soit reconnu cet engagement social, lui-même expression d'une culture déjà bien implantée à l'Université Laval.

ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE

La démarche en entrepreneuriat responsable a pour rôle de soutenir le développement d'une culture entrepreneuriale forte et imprégnée du développement durable. Par sa mission d'enseignement et de recherche, l'Université demeure sans contredit un milieu propice à l'éveil entrepreneurial : elle incite les étudiantes et étudiants de même que les diplômées et diplômés à créer des projets axés sur l'innovation sociale, scientifique et technologique. Ces projets variés, issus des différentes facultés du campus, auront des retombées concrètes pour la communauté et la grande région de Québec.

SANTÉ DURABLE

Intégrée dans l'écosystème régional, la démarche en santé durable soutient, valorise et suscite des initiatives collaboratrices et interdisciplinaires de formation, de recherche et d'engagement dans les collectivités. S'appuyant sur l'approche du laboratoire vivant, elle vise l'amélioration des pratiques et des comportements grâce aux projets de recherche et aux formations en lien avec la santé durable. De plus, en étroite collaboration avec Mon équilibre ULaval, PULSAR et l'Alliance santé Québec, elle implique plusieurs autres partenaires, gouvernementaux et régionaux.

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

DES INDICATEURS DD FIGURANT DANS LE TABLEAU DE BORD

VOLET 1 ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

PRIORITÉ – CONNAISSANCES EN DD

Renforcer la connaissance des membres de la communauté universitaire en DD et leurs contributions à l'atteinte des ODD.

INDICATEUR

Proportion des diplômées et diplômés de 1^{er} et 2^e cycles initiés aux enjeux RSE (grades de 1^{er} cycle et de 2^e cycle – maîtrises professionnelles).

MÉTHODOLOGIE

Une personne diplômée de l'ULaval est considérée avoir développé « une posture éthique et responsable dans son action en prenant en considération des enjeux sociétaux et environnementaux », si son rapport de cheminement (liste des cours effectués pour l'obtention de son grade) présente un score ODD de 3 ou plus.

Le score ODD est obtenu à partir des données colligées via le [projet CartODD](#). Un lien mineur (ou implicite) d'un cours avec un des 17 ODD équivaut à un indice de 0,5 tandis qu'un lien majeur (explicite) aura un indice de 1. La somme de ces indices pour un cours donné représente le score ODD du cours. Lorsqu'une personne étudiante complète un cours ayant des liens mineurs avec 6 ODD distincts, ou un lien majeur avec 3 ODD distincts, ou toute combinaison permettant un score de 3 ou plus, cette personne sera considérée comme initiée aux enjeux de développement durable pour le calcul de cet indicateur.

Seules les personnes diplômées des programmes de 1^{er} cycle et de maîtrises professionnelles sont considérées pour fins de statistique, car les maîtrises avec recherche et les doctorats sont majoritairement constitués d'activités de recherche et non de cours magistraux. La maîtrise professionnelle est un programme de 2^e cycle. À la différence de la maîtrise recherche, la maîtrise professionnelle est composée essentiellement de cours auxquels s'ajoute une activité d'intégration supervisée (stage, projet d'intervention, etc.).

Les responsables de cours sont encouragés à remplir un [questionnaire](#) visant à déterminer les liens entre leur plan de cours et les ODD et à attribuer un label DD au cours, si désiré (attribut DD).

Les statistiques présentées dans la Stratégie concernent les diplômées et diplômés de l'Université Laval ayant des parcours complétés. En effectuant une requête au Bureau de planification et d'études institutionnelles (BPÉI), il est possible de vérifier la proportion de personnes diplômées ayant suivi un cours ayant un score ODD de 3 ou plus.

PRIORITÉ – CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES ODD

Appuyer et mettre en valeur la contribution des activités d'enseignement et de recherche à l'atteinte des ODD.

INDICATEUR – ENSEIGNEMENT

Nombre de cours ayant un lien majeur avec un ODD.

MÉTHODOLOGIE

Contexte

Dans le cadre de sa démarche en DD, l'Université Laval a brossé le portrait de son offre de cours en fonction de leur lien plus ou moins direct avec les 17 ODD établis par les Nations Unies. Ce portrait lui permet, d'une part, de connaître l'impact, la contribution aux ODD de ses activités d'enseignement et, d'autre part, d'identifier les secteurs nécessitant du développement ou de la bonification des corpus, le cas échéant.

Projet de recherche cartographie ODD supportée par l'apprentissage automatique

Une revue de la littérature a mis en évidence un manque de modèle et de logiciels permettant, pour les organisations publiques et privées, d'effectuer une évaluation de leurs actions pour les ODD. De plus, l'absence de champ lexical en langue française lié aux ODD (mots-clés) a orienté vers le développement d'un projet de recherche soutenu par l'Université Laval. Ce projet vise la création d'un outil technologique adapté et innovant (algorithme d'apprentissage et analyse sémantique) permettant, entre autres, de cartographier - au cœur de son offre de plus de 5000 cours - lesquels avaient un lien plus ou moins fort avec les 17 ODD.

Le projet de recherche, dirigé par Stéphane Roche, professeur titulaire au département des sciences géomatiques, repose sur une approche interdisciplinaire et une équipe de l'Université comprenant une expertise en géomatique, en informatique, en ingénierie, en sciences infirmières et en développement durable ainsi que des partenaires d'organismes publics et privés.

Pour plus d'information, voir le [Portrait de la contribution des activités d'enseignement à l'atteinte des ODD](#).

Analyse qualitative

À l'été 2022, 4 auxiliaires administratifs ont analysé 4934 plans de cours de l'Université Laval. Des formations leur ont été offertes, des rencontres hebdomadaires étaient tenues pour assurer une robustesse et une standardisation du système d'évaluation. Les cours de stages, de projets, de lectures dirigées et d'activités de recherche ont été exclus de l'analyse, puisque le contenu de ces cours dépend du stage, du projet, de la lecture ou de l'activité de recherche en question. Pour chacun des 4934 plans de cours, après avoir lu le plan de cours, chaque auxiliaire devait évaluer si ce cours avait un lien mineur, majeur ou s'il n'avait pas de lien pour chacun des 17 ODD.

Ces analyses qualitatives ont été vérifiées par les chargés de projet sur un échantillon d'un peu moins de 10 %.

De plus, la robustesse du modèle de cartographie ODD a été mesurée et validée par l'équipe du BPÉI.

Amélioration continue du modèle

Le questionnaire sur la reconnaissance des cours en DD a été mis à jour à l'automne 2022 pour ajouter la question sur les 17 ODD (avec échelle : absent / mineur / majeur) et retirer le cadre de compétences clés en DD pour éviter la confusion. Chaque fois qu'un professeur remplit le questionnaire, les données sur les liens entre son enseignement et les ODD sont mises à jour, permettant un raffinement à chaque nouvelle entrée.

Mise à jour des données

À l'automne 2024, une analyse ODD des plans de cours modifiés ou créés depuis l'été 2022 a été effectuée par les ressources du BRSE. Cette démarche de mise à jour des données sera effectuée annuellement ou jusqu'à l'automatisation du processus.

INDICATEUR – RECHERCHE (MÉMOIRES ET THÈSES)

Nombre de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat par ODD.

MÉTHODOLOGIE

Une analyse similaire à celle effectuée pour les cours en lien avec un ODD a été produite pour les thèses de maîtrise et de doctorat sur un an (2021) disponibles dans mon corpus, avec la collaboration de la Bibliothèque de l'Université. Le corpus évalué par les auxiliaires (les mêmes auxiliaires qu'à l'été 2022) était le résumé (abstract) de chacune des thèses et mémoires déposé sur un an (651 résumés ont ainsi été analysés, avec la même méthodologie, supervision et mécanisme de validation que l'exercice réalisé pour les cours).

Pour calculer la proportion de thèses et mémoires par ODD, la démarche de cartographie ODD avec apprentissage automatique a été utilisée avec un champ lexical propre au domaine des « résumés de thèses et de mémoires ». Lorsqu'une thèse ou un mémoire contribue de façon mineure ou majeure à un ODD, cette thèse ou ce mémoire sera considéré pour le calcul de l'indicateur, et ce, pour chacun des ODD.

INDICATEUR – RECHERCHE (PUBLICATIONS)

Nombre de publications par ODD

MÉTHODOLOGIE

Le nombre de publications par ODD est calculé par l'équipe du Times Higher Education (THE) lors de la participation annuelle de l'Université Laval au palmarès Impact. Le nombre de publications est calculé à partir d'ensembles de données bibliométriques d'Elsevier. Ce nombre reflète l'ampleur des résultats de la recherche d'une université autour d'un ODD et n'est pas proportionné à la taille d'une institution. Les mesures choisies pour la bibliométrie diffèrent selon les ODD et il y a toujours au moins deux mesures bibliométriques utilisées. Pour plus de détails, consulter la [méthodologie utilisée par THE](#).

Pour le THE Impact Rankings 2022, tous les paramètres de recherche ont été mesurés par rapport à une recherche documentaire de l'ensemble de données Scopus. Cela a limité les documents évalués à ceux directement liés aux ODD. Ce processus de recherche a été complété par des documents identifiés à l'aide de techniques d'apprentissage automatique afin de créer un ensemble de données plus riche et plus complet. Ces termes de recherche par mot clé pour chaque ODD et un aperçu de l'approche sont accessibles à partir du lien suivant : <https://elsevier.digitalcommonsdata.com/datasets/6bjy52jkm9>.

Période

THE utilise une fenêtre de cinq ans (ex. entre 2017 et 2021) pour calculer le nombre de publications par ODD.

PRIORITÉ – APPROCHES EXPÉRIENTIELLES EN DD

Favoriser l'émergence d'approches expérientielles en DD.

INDICATEUR

Proportion des activités d'enseignement intégrant une approche expérientielle en DD sur le nombre total d'activités intégrant une approche expérientielle.

MÉTHODOLOGIE

À venir.

VOLET 2 MILIEU DE VIE

PRIORITÉ – SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Favoriser le bien-être et la qualité de vie des membres de la communauté universitaire.

INDICATEUR

Pourcentage des répondantes et répondants au [projet ESSAIM](#) qui enregistrent une santé mentale florissante (voir explications plus bas).

MÉTHODOLOGIE

Périodes de collecte

Les données ont été collectées à deux reprises en 2021-2022 auprès des étudiant(e)s et des employé(e)s de l'Université Laval.

- > Première période de recrutement et de collecte (Collecte 1) : 10 février au 23 juin 2021. (Durée totale de la période : 133 jours)
- > Deuxième période de recrutement et de collecte (Collecte 2) : 10 novembre 2021 au 13 décembre 2021 et 7 février 2022 au 24 mai 2022 (interruption de 56 jours en raison d'une modification à apporter concernant la validation des critères d'inclusion lors de l'inscription au projet). (Durée totale de la période : 139 jours)

Résultats combinés des deux collectes (Global) : Résultats combinés de la première et deuxième période de collecte. Une seule collecte est conservée pour chaque participant(e), soit la plus récente.

Échantillon

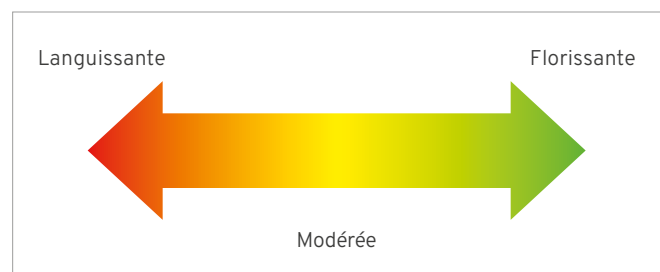
L'échantillon final est composé de 769 individus. 405 participants ont été recrutés à la première collecte et 364 à la deuxième. La rétention des participants entre la collecte 1 et 2 a été de 76 %. L'âge moyen des participants était de 31,0 ans (\pm 12,5) et 79 % ont indiqué que leur sexe à la naissance était féminin. \approx 54 % étaient des étudiant(e)s et \approx 46 % des employé(e)s.

Description de l'indicateur

La santé mentale positive est mesurée de façon auto-rapportée à l'aide d'un questionnaire à 14 items : le *Mental Health Continuum Short Form* (MHC-SF) (Keyes, 2014) [questionnaire abrégé du Continuum de la santé mentale]. Le MHC-SF est dérivé du *Mental Health Continuum Long Form*, lequel comporte 40 items.

La traduction française (Canada) et validée du MHC-SF a été utilisée pour la phase de faisabilité du projet ESSAIM. Le MHC-SF a été utilisé en contexte canadien, notamment dans le cadre de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), une série d'enquêtes menées conjointement par Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, Statistique Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). La validité de construit du MHC-SF a été confirmée par deux grands échantillons canadiens (Orpana et al., PHAC, 2017).

Le MHC-SF comprend la santé mentale **florissante**, c'est-à-dire un niveau élevé de bien-être émotionnel et de fonctionnement positif, la santé mentale **languissante**, c'est-à-dire un faible niveau de bien-être émotionnel et de fonctionnement positif, et la santé mentale **modérément bonne** qui n'est ni florissante ni languissante. Des études ont démontré que la santé mentale florissante protège contre la mortalité toutes causes (Keyes et Simoes, AJPM, 2012) incluant les comportements suicidaires ainsi que le dysfonctionnement scolaire chez les étudiantes et étudiants (Keyes et al., JACH, 2012) et peut prédire le risque de dépression plus tard (Grant et al., PlusOne, 2013).



Calcul du score

Les items sont additionnés, ce qui donne un score total se situant entre 0 et 70. Les scores des sous-échelles vont de 0 à 15 pour le bien-être émotionnel (hédonique), de 0 à 25 pour le bien-être social et de 0 à 30 pour le bien-être psychologique.

En ce qui concerne les catégories :

- > Une santé mentale **florissante** exige la réponse « presque tous les jours » ou « tous les jours » à au moins des 3 questions sur le bien-être émotionnel (items 1 à 3), et à au moins 6 des 11 questions sur le fonctionnement positif (items 4 à 14).
- > Une santé mentale **languissante** exige la réponse « une fois ou deux » ou « jamais » à au moins l'une des 3 questions sur le bien-être émotionnel, et à au moins 6 des 11 questions sur le fonctionnement positif.
- > Une santé mentale **modérément** bonne s'applique à toutes les autres personnes, soit celles qui n'ont pas une santé mentale florissante ou languissante.

(Canuel et al., INSPQ, 2019)

PRIORITÉ – ACTION CLIMATIQUE

Réduire l'empreinte climatique de l'Université.

INDICATEUR

Émissions annuelles de GES de portée 1 et 2 (en tonnes d'équivalent de CO₂)

Émissions de GES de portée 1

Les émissions de portée 1 proviennent de sources de GES à l'intérieur du périmètre organisationnel, qui appartiennent à l'organisme ou qui sont sous son contrôle. Ces sources peuvent être stationnaires ou mobiles.

Exemple pour ULaval : Combustion stationnaire associée au chauffage et à la climatisation des bâtiments, combustion mobile de la flotte de véhicules et fuites d'halocarbures.

Émissions de GES de portée 2

Les émissions de portée 2 n'incluent que les émissions de GES dues à la combustion associée à la production d'énergie finale et d'utilités telles que l'électricité, la chaleur, la vapeur, le froid et l'air comprimé. Exemple pour ULaval : Électricité achetée.

Émissions de GES de portée 3

Les émissions de GES de portée 3 proviennent de sources pour lesquelles l'Université ne possède pas le plein contrôle opérationnel. Elles sont classées en 15 catégories standardisées par le GHG Protocol. Cependant, ce ne sont pas toutes les catégories qui s'appliquent à l'Université Laval.

Exemple pour ULaval : Approvisionnement (achat de biens et services), déplacements pendulaires, déplacements professionnels, actifs loués, gestion des matières résiduelles, investissements, etc.

MÉTHODOLOGIE

Annuellement, l'Université mandate le Bureau de la responsabilité sociale et environnementale (BRSE) du Vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable pour la réalisation de l'inventaire de ses émissions de GES et pour la rédaction du rapport sur les émissions de GES. Cet exercice permet à l'Université Laval d'assurer le maintien de la carboneutralité de l'établissement, et également de limiter ses émissions de GES en identifiant les points sur lesquels elle doit travailler principalement. Il permet également d'être transparent envers sa communauté quant à l'impact climatique de ses activités.

Carboneutralité

La carboneutralité consiste à ce que les émissions de GES de portées 1 et 2 de l'Université soient égales à la somme des efforts de réduction des émissions et des émissions compensées. Ainsi, l'impact climatique de l'Université est compensé par ses initiatives de suppression des émissions.

Période et fréquence de déclaration

Les inventaires des émissions de GES couvrent annuellement la période du 1^{er} mai au 30 avril. Tous les rapports des émissions de GES depuis 2006 sont publiés dans la section documentation et publications sur ulaval.ca/DD.

Référents méthodologiques

Les principes employés dans la réalisation des inventaires et des rapports de GES sont basés sur les référents méthodologiques suivants :

- > GHG Protocol, A Corporate Accounting and Reporting Standard, revised edition (2011), y compris "Accounting and Reporting Standard Amendment (February, 2013)";
- > ISO 14064-1 : 2018. Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre ;
- > Urban, K., Michayluk, C. et MacCornack, C. [Footprint]. (Juin 2022) Scope 3 Greenhouse Gas Emissions Estimation Guidance. Canadian Association of University Business Officers (CAUBO).

Méthodologie de consolidation retenue

L'approche de consolidation retenue est celle fondée sur le contrôle opérationnel. Ainsi, elle comptabilise 100 % des émissions et des suppressions de GES issues des installations sur lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel. Selon la norme ISO 14064-1 : 2018, « un organisme a le contrôle opérationnel d'une opération si cet organisme, ou l'une de ses filiales a les pleins pouvoirs pour lancer et mettre en œuvre ses politiques d'exploitation au niveau opérationnel ».

En d'autres termes, les bâtiments dont l'Université est propriétaire, les copropriétés pour lesquelles l'Université possède plus de 50 % des droits de vote et les activités dont l'Université est directement responsable (incluant les bâtiments loués à d'autres organisations) sont pris en compte dans l'inventaire des émissions de GES des portées 1 et 2. Les entités louées par l'Université et les copropriétés pour lesquelles elle possède moins de 50 % des droits de vote sont incluses dans l'inventaire des émissions de GES de portée 3.

Méthode de calcul

L'approche de quantification utilisée repose sur la méthode des facteurs d'émissions où les données d'activités sont multipliées par les facteurs d'émissions.

Émissions de GES = données d'activités × facteurs d'émission

Les quantités d'émissions des différents GES sont ensuite multipliées par leur potentiel de réchauffement global (PRG) qui permet de les exprimer en équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂), l'unité de référence commune. Le PRG est un indice basé sur les propriétés radiatives des GES.

Émissions de GES × potentiel de réchauffement global (PRG) = Émission des GES en éq.CO₂

Pour plus de détails entourant la méthodologie de quantification utilisée par l'Université, [consulter les rapports des émissions de GES](#).

PRIORITÉ – ESPACES ET RESSOURCES

Intensifier l'application des principes de développement durable dans la gestion des ressources et des espaces à l'Université.

INDICATEUR

Les équipes travaillent au développement d'un indice de biodiversité.

MÉTHODOLOGIE

À venir.

VOLET 3 UNIVERSITÉ ET SOCIÉTÉS

PRIORITÉ – INNOVATION RESPONSABLE, PARTAGÉE ET DURABLE

Soutenir le développement sociétal par l'innovation responsable, partagée et durable.

INDICATEUR

Pourcentage des entités de recherche rattachées à un enjeu DD.

MÉTHODOLOGIE

Pour établir le pourcentage des entités de recherche rattachées à un enjeu DD, une analyse, basée sur le lien des objectifs d'une entité de recherche et les orientations de la Politique de développement durable (PDF), a été réalisée.

La liste des entités de recherche rattachées à un enjeu DD est revue chaque année pour retirer les entités cessant d'exister et ajouter les nouvelles. Chaque nouvelle entité de recherche est ensuite analysée pour établir si elle peut être rattachée à un enjeu DD.

PERFORMANCE GLOBALE

Dans une optique d'amélioration continue et de veille des meilleures pratiques en développement durable, participer aux accréditations internationales et en suivre les résultats obtenus afin de mesurer la performance globale de l'Université Laval en DD.

TIMES HIGHER EDUCATION IMPACT RANKING

INDICATEUR

Rang centile de l'Université au classement international Times Higher Education Impact Ranking.

MÉTHODOLOGIE

Annuellement, l'Université Laval participe au palmarès Impact du Times Higher Education. Ce classement, considéré comme l'un des plus prestigieux à l'échelle internationale, évalue la capacité des établissements d'enseignement supérieur à transformer le monde, en se basant sur les 17 objectifs de développement durable définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Pour chaque ODD que l'Université choisit de compléter (minimum 3 + ODD-17 qui est obligatoire), diverses questions sont posées pour lesquelles deux preuves publiques (URL) doivent être fournies. Pour plus de détails, voir la [méthodologie complète du classement 2023](#).

À partir du classement publié habituellement en juin annuellement, l'Université Laval calcule son rang centile par rapport au nombre total d'universités participantes :

$$R_{100}(x) = \frac{\text{Nombre de données inférieures à } x + \frac{\text{Nombre de données égales à } x}{2}}{\text{Nombre total de données}} \times 100.$$

STARS (SUSTAINABILITY TRACKING, ASSESSMENT & RATING SYSTEM)

INDICATEUR

Pointage obtenu à l'accréditation internationale STARS® (Sustainability Tracking, Assessment & Rating System™) supportée par l'Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education.

MÉTHODOLOGIE

STARS vise à engager et à reconnaître l'éventail complet des établissements d'enseignement supérieur, des collèges communautaires aux universités de recherche. Il englobe des objectifs liés au développement durable à long terme pour les institutions déjà performantes, ainsi que des points d'entrée de reconnaissance pour les institutions qui font leurs premiers pas vers la durabilité.

Sommairement, STARS est conçu pour :

- > Fournir un cadre pour comprendre la durabilité dans tous les secteurs de l'enseignement supérieur.
- > Permettre des comparaisons significatives dans le temps et entre les établissements en utilisant un ensemble commun de mesures développé avec une large participation de la communauté internationale de la durabilité des campus.
- > Créer des incitatifs à l'amélioration continue vers la durabilité.
- > Faciliter le partage d'informations sur les pratiques et les performances de l'enseignement supérieur en matière de durabilité.
- > Construire une communauté de campus engagés envers la durabilité plus forte et plus diversifiée.

Pointage

STARS évalue la performance des universités en développement durable en 202 points :

- > Académique (58 points)
- > Engagement (41 points)
- > Opérations (70 points)
- > Planification et administration (33 points)
- > Innovation (4 points additionnels)

Elle classe les universités en 4 niveaux : bronze, argent, or, platine selon le nombre de points obtenus.

Période de déclaration

L'Université Laval participe à l'accréditation internationale STARS depuis 2014. Celle-ci doit être renouvelée aux 3 ans afin d'actualiser le pointage.

Guide technique

Le dernier rapport déposé, en décembre 2022, repose sur la Version 2.2 du manuel technique de STARS.

Pour en savoir plus, visitez ulaval.ca/DD

brse@ulaval.ca

 [rseULaval](https://www.facebook.com/rseULaval)

